BnF Gallica

Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres. 1799-06-28.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de Franc

I c. 41.

Lons 6. Messidor an VII.

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

PAR UNE SOCIÉTE DE GENS DE LETTRES.

Diversité, c'est ma devise.
LAFONTAINE.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CAILLEAU,
Éditeur-Propriétaire du MERCURE DE FRANCE,
rue de la Harpe, N.° 461, en face de celle des Cordeliers.

An VII.

Meunier

TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

PREMIÈRE DÉCADE.

ÉPITRE à une Belle intéressée, page 1
A un Moineau mis en liberté. 4
La Rose, nouvellette. 7
Walter de Monbary. 16
Antiquités poétiques. 26
Rosine. 32
La Pauvre rentière. 36
Mémoires d'Hypolite Clairon. 37
La Nuit anglaise. 40
Melanges extraits des manuscrits de mad. Necker. 45
Les Charmes de la Solitude. 45
Morale. 49
Modes. 59
Spectacles. 59
Variétés. 72

SECONDE DÉCADE.

Ames Tourterelles. 73
*Fêtes pour Madame**** 74
Gille ou le Masque. 81
L'ornement de la Mémoire. 85
Principes philosophiques de consolation. 90
Essai sur l'Amour. 94
Phédora. 99
Mon Voyage. 112
Les Diners du Vaudeville. 114
Exposition nouvelle de la Mythologie des Anciens. 116
Morale. 118
Mœurs. 122
Institut national. 123
Modes. 124
Spectacles. 125
Variétés. 140

TROISIÈME DÉCADE.

Le gouvernement des animaux, (Fable.) 146
Déclaration d'Amour. 151
Les Centimes. 155
Lettre écrite par les Théophilantropes avant de mourir. 164
Roland, ou *l'Héritier vertueux.* 171
Les Vies de Plutarque. 176
La Thréicie. 179
Antoine, ou *le Crime et le Remords.* 181
La Religieuse. 188
Belles Actions. 190
Mœurs et Modes. 193
Spectacles. 195
Variétés. 208
Annonces. 214

Fin de la Table du Sixième Volume.

MERCURE
DE FRANCE,

Décadi, 10 *Messidor*, *an* 7.

28 Juin 1799

POÉSIES.

ÉPITRE

A UNE BELLE INTÉRESSÉE.

Je me flattais, Philis, que je pourrais vous plaire :
J'en trouvais la raison dans mon amour pour vous ;
Et m'aveuglant sur votre caractère,
J'entrevoyais l'avenir le plus doux.
Quelle raison m'aurait empêché d'y prétendre ?
Quoiqu'avec quelques cheveux blancs,
Sur mon sixième lustre, à peine ai-je deux ans :
Anacréon, moins jeune, et peut-être moins tendre,
Jadis forma des vœux qui furent écoutés.
Ah ! je vois trop pourquoi les miens sont rejettés !
Il faut de l'or, ou de l'étoffe,
Pour vous faire un habit d'été ;
Et, dans cette perplexité,
Un amant tendre et philosophe,
Mais que Plutus a mal doté,
De vous sera bien moins traité
Que l'amant stupide et renté,

RÉP. 5. tem

Qui saura trouver dans sa bourse
Une prompte et sûre ressource,
Utile à la nécessité
De l'indigente vanité.
A ce prix, je le sens, c'est à moi de me taire.
Beaucoup d'amour, un reste de bon sens
Font tout mon bien; vous n'en avez que faire,
Et ce sont, à vos yeux, de faibles agrémens;
Pour réussir dans l'amourenx mystère,
Il faut chez vous de solides talens.
Les richesses du Pinde, et celles de Cythère,
Passent pour de minces présens
Chez les belles de notre tems;
Leur cœur intéressé préfère,
Avec raison, l'or à l'encens;
Et chez elles, pour l'ordinaire,
Les tendres myrthes de Vénus
Ceignent plutôt le chef du fastueux Plutus,
Que le front couronné de l'indigent Phœbus.
J'avais cru voir en vous plus de délicatesse;
Ne pouvant vous offrir, en amour, en plaisirs,
Ce qui peut contenter les plus ardens desirs
De la plus brillante jeunesse,
Je comptais être votre fait:
De la tendre Ninon, je vous croyais l'image,
Je voyais sur votre visage,
Ses graces, sa beauté, ses charmes trait pour trait.
Pourquoi n'avez-vous pas le cœur aussi bien fait?
Sans étaler le faste, la richesse,
Dont nos nouveaux Crésus éblouissent vos yeux,
En moi vous eussiez trouvé mieux;
Vous eussiez trouvé la tendresse,
Un cœur sincère et franc, l'art de joindre au plaisir
Ce piquant enchanteur, cette aimable finesse,

Qui sait entretenir, exciter le desir,
Et le satisfaire sans cesse.
C'est tout ce que je puis, et c'est trop peu pour vous;
Votre cœur n'est point fait pour un lien si doux.
Je dois renoncer à vous plaire:
J'y renonce à regret, mais, pour vous satisfaire,
Il n'est qu'un seul moyen, parlez, je l'emploierai;
Jamais je ne vous reverrai,
Mais vous me serez toujours chère.

Que dis-je! ne te plus revoir!
Philis, que ce projet est difficile à suivre!
Ai-je bien pu le concevoir?
A l'exécution pourrai-je bien survivre!
Du plaisir de te voir pourrai-je me priver?
Du danger de te voir pourrai-je me sauver!
Ta vue également est aimable et cruelle:
Tu ne sais te faire estimer,
Et tu sais trop te faire aimer.
Deviens donc estimable, et cesse d'être belle.
Chaque instant, près de toi, j'éprouve tour-à-tour,
La plus grande douceur, la plus sensible peine.
Je t'aime, et mon amour est semblable à la haîne;
Je te hais et ma haîne est semblable à l'amour.
Ne crois pas toutefois ta victoire complette;
Ma raison, malgré moi, revendique ses droits.
Il fallait des faveurs, pour combler ma défaite,
Et je viens de te voir pour la dernière fois.

CAILLEAU.

A UN OISEAU

MIS EN LIBERTÉ.

ADIEU, plus de captivité,
Charmant oiseau, sors de ta cage;
Va, fuis dans ce riant boccage,
Va jouir de la liberté.
Pour t'entendre chanter encore,
Je ne te perds pas à jamais;
Oui, dès le lever de l'aurore,
Je veux errer dans les forêts.
Va, fuis, que bientôt ce bocage,
Peuplé des fruits de ton amour,
Puisse, sous son épais ombrage,
Te mettre à l'abri du vautour.
Enseigne-leur, dans ces vallons,
A voltiger près de leur maître;
Moi, souvent, à l'ombre d'un hêtre,
J'irai jouir de leurs chansons.
Lorsque des antres de Scythie,
Avec fracas brisant ses fers,
Le fougueux époux d'Orithie
Usurpe le trône des airs,
Reviens dans ton aimable asyle,
Pour échapper à sa fureur;
Tu le sais, à mes lois docile,
Tu retrouveras le bonheur.
Mais quand le front ceint de verdure,
Zéphirs, en nos tristes climats,
Viendra ranimer la nature
Et chasser les sombres frimats,

Malgré l'inconstance de l'âge,
Tu me verras sans doute encor,
Ne gênant point ton libre essor,
Te répéter ce doux langage.
Adieu, plus de captivité,
Oiseau, reprends ta liberté.
Si la sombre mélancolie
Trouble le repos de mes jours,
Dans cette retraite chérie
J'irai retrouver mes amours.
Déjà vos champêtres ramages,
Déjà vos plaisirs innocens
Font évanouir ces nuages,
Et rendent le calme à mes sens.
O doux moment! quand de leur père,
Les nourrissons formés aux lois,
D'une aîle timide et légère,
Viendront folâtrer sur mes doigts.
Mais que vois-je, tu fuis à peine,
Adieu, plus de captivité;
Pourrais-tu regretter ta chaîne?
Oiseau, reprends ta liberté.

J. M. SERIGNY.

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

LE mot de la Charade est *Grelot*; celui de l'Enigme est *Giles*; celui du Logogriphe est *Amant*, retranchez le *t*, reste *Aman*.

CHARADE.

MON premier, cher lecteur, marque la négative ;
Mon second quelquefois sert à l'affirmative ;
Pour aller à mon tout, suivez certaine rive.

ÉNIGME.

VOUS me cherchez..... d'accord !
Mais la chose est prouvée,
Quand vous m'avez trouvée,
Vous me cherchez encor.

LOGOGRIPHE.

A MADRID, dans un cirque, où la foule se presse,
Je fais l'amusement d'un peuple curieux.
Sous ma forme jadis le plus puissant des dieux
Emporta d'Agénor la fille enchanteresse,
A ses nymphes en pleurs ravit la belle Europe.
Sous un troisième aſpect, un habile mortel,
Du haut de son grenier braquant son télescope,
Des astres observant le commerce éternel,
Découvre, dans les cieux, qu'onze frères et moi
Nous mesurons le tems, nous lui donnons la loi,
Nous réglons des saisons la course abandonnée,
Et portons, tour-à-tour, le septre de l'année.
Mais laissons l'astronome et ses sombres écarts,
Viens avec moi, lecteur, errer sous ces ombrages,
Dans les valons fleuris promener tes regards,
Et tu me trouveras dans les verds paturages,
Non tel que sur l'Ida, quand, respirant la guerre,

De mon superbe pied je fatiguais la terre,
Et faisais des troupeaux la force et l'ornement.
Une reine me vit, je devins son amant,
Des desirs monstrueux tyrannisent son ame,
La Crète fut témoin de son horrible flamme.
Hélas! j'y suis, de l'homme, esclave pour toujours;
A la peine, à la honte il condamne mes jours.
Mais je t'en ai trop dit; sans déranger mon être,
A tes yeux satisfaits je vais bientôt paraître.

ANTONIN DAUBERJON, *Abonné.*

MÉLANGES.

LA ROSE.

NOUVELLETTE.

C'ÉTAIT au mois où les roses parent les bosquets et valent quelques baisers de plus aux bergers; j'errais, avec la nonchalance d'un doux plaisir, sur les bords fleuris d'un ruisseau limpide. J'arrivai dans un lieu où quatre saules pleureurs laissaient retomber leurs souples et longs rameaux, partie sur l'onde qui fuyait, partie sur le gazon du rivage. Un beau rosier était au milieu; ses fleurs étaient doucement balancées au gré du zéphir embaumé. Je cueillerai une rose, me dis-je, je cueillerai la plus belle

pour mon Annette. C'est un plaisir de plus que je donnerai à son cœur, en parant son sein ; c'est un plaisir de plus que je me prépare, en lui donnant une preuve, quelque légère qu'elle soit, du tendre amour qu'elle m'inspire.

Déjà ma main touchait à la fleur que je destinais à mon amie, lorsque j'apperçus des caractères à moitié cachés par la mousse, sur une pierre qui était à mes pieds. Ma main ne cueillit point la fleur ; je me baissai pour lire l'inscription ; c'était celle d'un tombeau, du tombeau d'une jeune bergère :

Elle vécut, ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin (1).

Ma main écarta la mousse, que le tems avait fait croître sur les caractères, et je lus :

Celle qui, dans ce lieu, repose,
Ne put survivre à son amant :
Elle l'aimait trop tendrement.
Plains leur sort, sensible passant :
Tous deux sont morts pour une rose.

Je rêvais, penché sur cette épitaphe, et tâchais de deviner l'histoire des deux

---

(1) *Malherbe.*

amans, lorsqu'une jeune fille, du hameau voisin, vint puiser de l'eau au ruisseau sur les bords duquel je me trouvais. Elle devina ce que je cherchais, et me prévint. Vous connaissez donc leur malheur, lui dis-je? — Oui, répondit-elle, ma grand'mère me l'a raconté : il y a long-tems qu'ils vivaient ; on n'aime plus comme eux aujourd'hui. — On n'aime plus comme eux? — Hélas non! reprit-elle. — Hélas non! On eut cru, à son accent, qu'elle n'était que trop convaincue de ce qu'elle disait.

Posez-là votre vase, aimable fille, lui dis-je, veuillez vous reposer un instant avec moi sous ces saules pleureurs, à côté de ce rosier, auprès de cette pierre couverte de mousse, et racontez-moi l'histoire de ces amans qui aimaient si bien. — Volontiers, me dit-elle, et elle posa son vase, s'approcha, avec confiance, et s'assit sur le gazon où j'étais. Elle s'appuya sur une main, se pencha un peu vers le rosier, et regarda, avec une légère tristesse, la pierre où était l'inscription. On eut dit qu'elle avait connu ceux dont elle allait m'entretenir ; on eut dit que leur souvenir l'attristait encore, et qu'elle avait besoin d'oublier un peu sa tristesse, pour pouvoir parler. Elle me dit enfin :

Celle qui dort là, depuis cent ans, s'appelait *Hélène ;* c'était la bergère la plus belle et la plus sage du hameau : elle n'avait jamais aimé que son ami *Pierre ; Pierre* n'avait jamais aimé qu'elle. Nés dans le même tems, dans le même lieu, ils avaient grandis côte-à-côte, et s'étaient unis d'amour, comme deux jeunes rameaux de vigne qui, se rencontrant, croissent l'un avec l'autre, s'embrassent, s'entrelacent, vivent, et meurent ensemble. Jamais on n'avait vu de si parfaits amans ; jamais de si sages, néanmoins. Après un doux baiser, jamais *Pierre* ne pensait à autre chose, et jamais *Hélène* ne regrettait le baiser qu'elle avait donné....

Ici, la naïve conteuse s'arrêta en rougissant. — Bon, je vous entends, belle jeune fille, lui dis-je ; vous racontez comme votre prudente grand'mère raconte, et vous n'y pensiez pas. La jeune conteuse rougit davantage encore. Elle regarda l'herbe que sa main arrachait machinalement brin à brin, puis continua ainsi :

Qui eut cru que la jalousie dût entrer dans deux cœurs si bien unis ? Ah ! l'on a bien raison de dire que le bonheur n'est que d'un instant ; que c'est au milieu du plus beau tems que survient l'orage,

et que la foudre nous donne la mort. *Hélène* crut que son ami *Pierre* était infidèle. Aussitôt elle en eut la mort au cœur ; mais elle ne voulut point s'abaisser jusqu'à reprocher son crime au coupable. Je ne changerai point comme lui, dit-elle, mais je ne l'aimerai plus. Alors elle prit l'air de l'indifférence ; l'air seulement, son cœur était déchiré.

Cependant *Pierre*, qui ne se doutait point de son malheur, vint, avec sa franchise ordinaire, saluer, au beau matin d'une fête, sa maîtresse bien-aimée. Hélas ! il n'y avait plus d'amour, plus de doux souris qui l'accueillait si tendrement, plus de doux noms qui faisaient tressaillir son cœur ; il n'y avait plus d'amie. O pauvre *Pierre !* que tu fus malheureux en ce moment !

Jamais ce fidèle amant ne venait auprès de la belle *Hélène* qu'il n'eût de quoi lui laisser quelque souvenir de sa visite. Ce jour-là, l'ami *Pierre* avait été dans son jardin, et il en apportait la plus belle rose, encore humectée de la rosée de l'aurore. — Belle *Hélène*, dit-il en tremblant, voici la plus belle rose de mon jardin. — Il faut la garder, *Pierre*, reprit-elle froidement ; jamais *Hélène* ne recevra de fleurs que votre main aura cueillie.

Le malheureux amant fut un moment sans pouvoir répondre. Il vit bien qu'il avait perdu l'amour de son amie, et il crut l'avoir perdu pour toujours. *Hélène*, lui dit-il, vous ne voulez donc plus recevoir les fleurs que j'aurai cueillies ? Je vous laisse cependant cette rose ; vous la ramasserez, et vous laisserez peut-être tomber une larme dessus, quand ma main ne pourra plus vous en offrir. En achevant ces mots, il posa sa rose par terre, devant la cruelle *Hélène*, et il s'éloigna.

Dans son chemin, il rencontra un régiment qui partait joyeusement pour la guerre. Capitaine, dit-il, je veux être soldat, donnez-moi des armes, et placez-moi dans vos rangs. — Brave jeune-homme, répondit le capitaine, voilà des armes, marche avec nous à la gloire.

Cependant *Hélène* avait à peine vu son amant sortir d'auprès d'elle, qu'elle se sentit le cœur serré. Long-tems elle regarda la belle rose, placée à ses pieds. Enfin elle se baissa et la ramassa. En voulant en respirer le parfum, elle laissa tomber une larme dessus. O malheureux *Pierre* ! si tu avais pu voir cette larme brillante dans le sein de ta rose, comme une belle goutte de rosée !.... Il ne l'a pas vu ; il n'a jamais su qu'*Hélène* l'ai-

mait encore. Bientôt la fière bergère laissa couler toutes les larmes qui surchargeaient son cœur. Sa rose en fut toute humectée. Elle la regarda encore une fois, la rose de son ami *Pierre*; elle posa doucement ses lèvres vermeilles dessus, et ensuite elle la cacha bien soigneusement dans son sein. Personne n'eut pu deviner qu'elle était-là ; il lui suffisait de la sentir sur son cœur. O mon bon ami *Pierre!* se dit-elle, demain je te donnerai autant de joie que je t'ai donné de chagrin aujourd'hui....

Demain!... ah! pauvre *Hélène*, pourquoi as-tu remis au lendemain le bonheur que tu pouvais faire naître aujourd'hui! Demain! ce sera le jour de la tristesse et des pleurs.

Hélène! lui vinrent dirent ses bonnes amies, presqu'au lever de l'aurore, *Pierre* a quitté le hameau ; nous l'avons vu, paré d'une cocarde, marcher dans les rangs des guerriers qui volent au combat.

Pierre est parti! s'écria *Hélène*, frappée d'un coup terrible : et elle tomba évanouie. Elle revint à la vie, mais ce ne fut que long-tems après ; et en cherchant autour d'elle, elle demanda son ami *Pierre*. Personne ne lui répondit, et la pauvre amante pleura amèrement. Elle

tira de son sein la rose qui n'en était point sortie. La voilà, dit-elle, cette fleur qui sera cause de tous nos malheurs. Ah *Pierre !* que n'as-tu su que c'était sur mon cœur que je l'avais placée après ton départ. Mes bonnes amies, ne refusez jamais les fleurs que vos amans fidèles vous présenteront.

Depuis ce jour, la triste *Hélène* se flétrit de douleur comme la rose qu'elle portait toujours sur son sein ; elle demandait à tout le monde des nouvelles de *Pierre*, et personne ne lui en donnait. Enfin, il en vint une, mais elle était terrible. *Pierre* avait été tué dans le combat. Avant que d'expirer, il avait dit d'une voix mourante à son meilleur ami, à son frère d'armes : si vous allez dans le hameau où je suis né, vous verrez l'insensible *Hélène*, et vous lui direz : *Hélène*, *Pierre* ne vous offrira plus des roses de son jardin ; *Pierre* est mort, et il vous aimait.... Je l'aimais, mon ami, ajouta-t-il d'une voix plus faible ; je l'aimais, n'oublie pas de le lui dire.

En achevant le dernier mot, la vie le quitta, et *Hélène* n'eut plus d'amant. Pleure, cruelle amante, pleure maintenant, et tâche de redonner la vie à la rose qui est morte sur ton sein....

Non, *Hélène* ne pleura point, elle

regarda le ciel où était son ami *Pierre ;* elle pressa sa rose désséchée sur son cœur, et elle mourut. C'était cesser de souffrir. Sans doute ils sont réunis dans le séjour où Dieu place les justes, lorsqu'ils ont fui cette terre de malheur. *Hélène* est maintenant heureuse, heureuse pour l'éternité, auprès du plus fidèle et du plus tendre amant, auprès de son ami *Pierre.*

Ceux qui lui ont survécu, et qui ont pleuré sur sa triste fin, ont déposé ici sa dépouille mortelle, ici auprès de ce ruisseau, où fut le jardin de *Pierre.* On dit que ce rosier, dont le pied vieilli est couvert de mousse, est encore celui où *Pierre* a cueilli la rose fatale que n'a point voulu recevoir son amante. On l'a mise sur le sein d'*Hélène*, cette rose de son ami, elle s'est détruite en même-tems qu'elle ; mais à chaque été, le rosier en donne de nouvelles, et il en laisse tomber les feuilles embaumées sur ce tombeau.

Si vous avez aimé, si vous aimez encore, cueillez une de ces roses ; mais, pour votre bonheur, ne la présentez à votre bien-aimée qu'au moment où vous serez sûr qu'elle la recevra gracieusement, et vous paiera d'un doux sourire ou d'un baiser plus doux encore.

Tel fut le récit que me fit la jeune fille ; elle regarda encore le pied du rosier, soupira doucement, se leva, me dit adieu, reprit sa cruche, s'éloigna et disparut.

Je regardai aussi le pied du rosier ; je lus encore une fois l'épitaphe, je me levai lentement, j'avançai, avec un respect religieux, ma main sur la rose que j'avais déjà voulu cueillir, et je l'enlevai, bien convaincu que ma bien-aimée la mettrait sur son sein en ma présence.

PIERRE BLANCHARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

WALTER DE MONBARY, *grand-maître des Templiers ; roman historique, traduit de l'Allemand, de l'auteur d'*Herman d'Unna : *Paris, chez* Maradan, *Libraire, rue Pavée-André-des-Arcs, n°.* 16, *quatre vol. in-*12, *ornés de belles gravures ; prix* 8 *francs, et* 10 *francs pour les Départemens, franc de port.*

Blanche de Monbary, comtesse de Flandres, avait fait un voyage en Angleterre, et en avait ramené le jeune

Walter, surnommé, comme elle, *de Monbary ;* elle lui a donné pour camarade le jeune *Blondel*, âgé de deux ou trois ans plus que lui. On ignore leur naissance, à la cour de la comtesse, dont le mari est, depuis quinze ans, aux croisades de la Terre-sainte ; et ces deux enfans appellent *Blanche*, leur mère.

Blanche avait épousé *Théodoric*, comte de Flandres, déjà avancé en âge, et père de deux fils, *Philippe* et *Mathias*. Ces deux frères, qui n'avaient pu voir ce mariage de bon œil, cherchent à perdre leur belle-mère. *Théodoric* venait d'envoyer de la Terre-sainte, en Flandres, son ami *André de Monbary*, grand-maître de l'ordre des Templiers de Palestine, et frère de la respectable *Blanche*, pour en rapporter des secours en faveur des Croisés. *Philippe*, craignant de se voir dépouillé des richesses qu'il possédait, avait, étant pris de vin, assassiné le grand-maître, au sortir de table. Le pape *Alexandre III*, avant de lui donner l'absolution de ce crime, l'envoye en pélerinage à la Terre-sainte. Là *Philippe* trouve son père au lit de la mort ; il profite de sa faiblesse, et après avoir calomnié *Blanche*, au sujet de *Walter* et de *Blondel*, qu'elle ap-

pelait ses fils, il lui fait signer une lettre, par laquelle ce vieillard ordonne à son épouse de quitter son château pour le céder aux deux filles de *Philippe*, et de se retirer dans un couvent, pour y pleurer ses fautes envers lui. L'innocente *Blanche* obéit.

Dans cet intervalle, *Blondel*, parvenu à l'adolescence, embrasse l'état de troubadour. *Walter* veut accompagner à Londres son ami, mais *Blanche* s'y oppose ; elle lui apprend qu'il est Anglais d'origine, et que les mêmes assassins qui lui ont enlevé sa mère, en veulent aussi à ses jours. En conséquence, elle l'envoye dans un monastère, aux îles de Stocad, près Marseille, pour y demeurer caché.

Au bout de deux ans, *Walter* y est informé des malheurs arrivés à *Blanche*, et que nous avons raconté plus haut ; il forme aussitôt la résolution de partir pour la Palestine, et de s'y faire recevoir dans l'ordre des Templiers : il n'aspire qu'à punir un jour *Philippe*, cet assassin d'*André de Monbary*, frère de *Blanche*, et le calomniateur de sa bienfaitrise.

Walter arrive en Palestine ; il a le bonheur de plaire au grand-maître *Odon de St.-Amans*, auquel il raconte tous

les malheurs arrivés à la cour de Flandres. La faveur du grand-maître indispose contre *Walter*, le chevalier *Théodoric de Trémeley*, qui promet bien de s'en venger.

On donne la fameuse bataille de Rama : *Walter*, qui n'avait pas encore dix-huit ans, et qui n'est que simple écuyer, y fait des prodiges de valeur. Il sauve la vie du grand-maître *Odou*, conserve l'étendard de la croix, et on le ramène couvert de blessures : en cet état, il est reçu chevalier.

Odou de St.-Amans meurt ; *Arnaud de Tarrège*, son successeur, vient en Europe demander des secours ; *Walter* l'accompagne. *Arnaud* meurt à Rome ; le pape le nomme provisoirement grand-maître en Europe.

Il vient en France, à la cour de *Philippe*, qui mérita, par la suite, le surnom d'*Auguste*, solliciter les secours nécessaires aux Croisés. *Alix*, sœur du roi, cherche à plaire au beau *Walter* ; mais l'indifférent Templier ne s'en aperçoit pas ; et, en attendant ces secours promis par *Philippe*, il fait différentes excursions dans quelques parties de la France.

Walter n'était cependant pas indifférent, comme nous venons de le dire ;

il aimait en secret *Mathilde*, fille du comte de Tripoli, avec laquelle il avait été élevé à la cour de *Blanche* : mais, hélas ! il était Templier, et cet habit s'opposait à tout espoir d'union avec elle!

On a vu, au commencement de cet extrait, que *Walter* ignorait de qui il tenait la vie. *Blanche* était dépositaire de ce secret; il l'a retrouvée au couvent de la Celle, près de Brignolle. *Blanche* commence par lui donner des nouvelles de *Mathilde*, et comme elle allait lui découvrir le nom de sa mère, ainsi que les circonstances auxquelles il devait le jour, un événement extraordinaire interrompt tout-à-coup leur conversation, et force *Walter* à se rembarquer sur-le-champ pour la Palestine, sans que *Blanche* ait le tems d'achever sa confidence. Il ne tardera pas, cependant, à connaître ses parens. *Blanche* a chargé un Templier qui accompagnait notre héros, de lui remettre un paquet dès qu'il serait embarqué. Ce paquet contient l'histoire de sa mère, ainsi que son portrait enfermé dans une boîte d'or. *Walter* est fils naturel de la belle *Rosemonde - Cliffort*, et d'*Henri II*, roi d'Angleterre, qui, après lui avoir caché son rang, l'a épousée secrètement,

quoiqu'il fût déjà marié à la jalouse *Eléonore*. *Rosemonde* craignant, pour *Walter*, les fureurs de la reine, l'avait confié, comme on l'a vu, à l'amitié de *Blanche*. Pour *Blondel*, qui avait accompagné le jeune *Walter*, il était fils du régisseur de la principale terre de *Rosemonde*. Cette charmante personne avait eu deux fils de *Henri*, savoir : *Godefroi*, que le roi destinait à être évêque d'Yorck, ou de Lincoln, et *Walter*, auquel il réservait le comté d'Anjou. Le récit de la triste fin de *Rosemonde*, n'était pas inclus dans le paquet.

Walter, à son arrivée en Palestine, trouve son ennemi, *Théodoric-Trémeley*, nommé à la dignité de grand-maître; les affaires de la religion sont aussi dans le plus mauvais état. *Sybile*, veuve du dernier roi de Jérusalem, était tutrice de son fils ; la mort vient de le lui ravir ; elle est élue reine, et elle jette les yeux sur *Walter*, pour en faire son époux. *Walter*, toujours constant pour *Mathilde*, ne peut sacrifier sa tendresse à une vaine ambition, et *Sybile* épouse, à son refus, le jeune *Lusignan*, gentilhomme, et personnage assez ridicule.

La situation des croisés empire : on charge *Walter*, d'une nouvelle négocia-

tion auprès des princes chrétiens. Il arrive à Marseille, et vole auprès de *Blanche*; il apprend d'elle que *Henri II*, roi d'Angleterre, venait de mourir à Chinon, et qu'il avait été transporté à Fonterraud. Il s'y rend aussitôt, et il y retrouve son frère *Godefroy*, l'évêque de Lincoln, priant à côté du corps de leur père commun. Reconnaissance intéressante entre les deux frères; mais, scène encore plus déchirante, quand *Richard*, le dernier des fils légitimes de *Henri*, accourt devant son cercueil, criant, avec l'accent du désespoir : « *J*'ai fait la guerre à mon père; c'est » moi seul qui suis son meurtrier. » Il veut ensuite se poignarder sur sa tombe; un jeune troubadour qui l'accompagnait lui arrête le bras : ce troubadour est l'aimable *Blondel*, le compagnon d'enfance de *Walter*. Il y a, dans cet endroit du roman, une vingtaine de pages qui arrachent des larmes.

Richard, alors roi d'Angleterre, accueille avec amitié *Walter*, en l'appelant son frère; il l'installe comte d'Anjou, et le proclame, devant ses peuples assemblés, son successeur à la couronne. *Walter* détermine *Richard*, pour faire pénitence de sa rebellion envers son père, à venir combattre à la Terre-sainte.

Le nouveau comte d'Anjou va en Angleterre visiter le tombeau de sa mère; il y apprend que *Rosemonde* est morte, assassinée de la main même de la reine *Eléonore*.

Walter se rend de-là à Marseille; il y trouve le roi *Richard*, et ils partent ensemble pour la Terre-sainte.

Mathilde était auprès du comte de Tripoli son père, à Tabaria; cette ville est bientôt assiégée, et prise par *Saladin : Mathilde* est captive du Soudan.

Walter se rend seul à la cour de *Saladin*, pour lui redemander son amante; le vainqueur généreux la lui rend. Qui croirait qu'alors notre héros ne dût pas être à la fin de ses traverses? Hélas! *Thédoric*, le grand-maître des Templiers, toujours son ennemi secret, le fait accuser devant le chapitre assemblé. On reproche à *Walter* d'avoir voulu se faire relever de ses vœux pour épouser *Mathilde*, d'avoir pris le titre de comte d'Anjou, de s'être rendu chez *Saladin*, etc. Il est condamné, sur de tels griefs, à aller à Rome en pélerinage, pour obtenir du pape l'absolution de ces crimes énormes. Le pape *Célestin III* l'envoye dans un couvent de Carmes, près Aquilée, pour deux ans, deux mois et deux jours.

Ici l'ouvrage est embelli par cette épisode si connu et si touchant de *Richard*, surnommé *Cœur de Lion* depuis cette époque. On le voit arrêté, comme il traversait, déguisé en pélerin, les états de *Léopold*, duc de Bavière ; emprisonné près de Vienne, dans une forteresse de l'Empereur, à qui *Léopold* l'avait livré ; et enfin arraché à ses fers, graces à l'active amitié du plus aimable des troubadours, de *Blondel*.

Cet épisode est si intéressant qu'il pourrait faire, lui seul, la fortune de cet ouvrage mais finissons.

La pénitence de *Walter* est achevée ; son ennemi, le grand-maître *Théodoric*, ne vit plus, et *Walter*, ne respirant toujours que pour *Mathilde*, s'embarque aussitôt pour la Palestine. Il est élu à son arrivée grand-maître de l'ordre.

Après plusieurs victoires signalées contre les Sarrazins, les habitans de Jérusalem, enfermés, dans leur ville, par les troupes des infidèles, choisissent *Walter* pour leur roi. Notre héros se rend aux desirs de ses nouveaux sujets ; mais en voulant pénétrer dans la ville, pour la délivrer, il est blessé par deux traîtres, et il expira en prononçant encore

core le nom de *Mathilde*. Jérusalem alors est perdue pour les Chrétiens.

Pour *Mathilde*, après avoir passé dans la retraite les deux années qui suivirent la mort de celui qu'elle avait tant aimé, elle cède aux vœux empressés de *Richard*; elle règne avec lui sur l'Angleterre pendant huit à neuf ans, et à la mort de ce monarque, elle se retire en France, au couvent qu'habitait *Blanche*.

Cet ouvrage, comme on a pu s'en convaincre, par ce que nous venons d'en rapporter, excite de plus en plus la curiosité du lecteur : une certaine teinte religieuse qu'on y remarque, lui donne un caractère vraiment particulier, et, malgré quelques longueurs, on le lit avec un extrême plaisir. Quelques écrivains ont paru charmés d'y trouver *St. Bernard*; nous ne partageons pas ce sentiment. L'auteur de *Walter*, (le baron *de Bock*) ne devait pas, d'après le précepte d'*Horace : Nec Deus intersit*, etc. employer ce grand homme, sans lui faire jouer un rôle digne de ses talens. Mais c'est une légère tache qui disparait devant le grand nombre de beautés qui se trouvent dans cet ouvrage ; et pour emprunter

encore le langage du chantre de l'art poétique :

Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis Offendar Maculis.

L. D. B.

ANTIQUITÉS POÉTIQUES, *ou dissertations sur les Poëtes cycliques et sur la Poésie rhythmique; par le citoyen* Bouchaud, *membre de l'Institut national et professeur au collège de France. Pour faire suite aux Mémoires de la ci-devant académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, chez* Ch. Pougens, *imprimeur-libraire, quai Voltaire, n.° 10.*

CES deux dissertations, réunies dans un même volume, étaient destinées à entrer dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont le citoyen *Bouchaud* était membre. Elles sont les fruits de savantes et pénibles recherches. Vu les bornes de notre feuille, nous ne pouvons qu'en donner une idée rapide, sans suivre l'auteur dans ses raisonnemens, et sans rapporter au lecteur la multitude de passages qu'il a puisés dans nombre d'auteurs grecs

et latins, et qu'il cite en faveur de son opinion.

Horace, dans son art poétique, dit, en précepte :

Non sic incipies, ut scriptor cyclicus olim :
Fortunam Priami cantabo et nobile bellum.

« Il est naturel, dit le citoyen *Bouchaud*, qu'à la lecture de cet endroit, on cherche à connaître ce qu'étaient, en général, les poëtes cycliques ». Ce mot *cyclicus* a donné matière à bien des commentaires : quelques commentateurs ont été jusqu'à croire que ce n'était qu'un nom propre. D'autres, plus instruits et plus laborieux, ont recueilli, de côté et d'autres, de simples notices, et, en les rassemblant, ils sont parvenus à débrouiller ce point d'antiquité. Le citoyen *Bouchaud* marche sur leurs traces, adopte ou combat leur opinion avec une critique judicieuse et éclairée par une vaste érudition. Voici, en somme, ce qu'il nous apprend sur les poëtes cycliques.

La plupart des savans se sont accordés à regarder les poëtes cycliques comme ceux qui continuaient, *continuâ serie*, un sujet quelconque dans un poëme épique, en sorte qu'il régnait un en-

chaînement entre les différentes parties du sujet, que ces poëtes cycliques terminaient entièrement. Telle est l'opinion de *Casaubon*, qui renferme, dans cette classe d'écrivains, non-seulement *Homère*, mais encore tous les *épiques*, c'est-à-dire, tous les auteurs de poëmes épiques ou héroïques.

L'opinion du citoyen *Bouchaud*, quoiqu'un peu différente, semble devoir se lier avec celle de ce savant, et n'en est volontiers que la suite. *Casaubon* donne le nom de poëme *cyclique*, à un poëme *épique*, et le citoyen *Bouchaud* dit que l'on appela *poëtes cycliques*, tous les poëtes, d'après lesquels on avait rédigé une collection de poëmes mythologiques, collection à qui l'on donna le nom particulier de CYCLOS EPICOS ou de *cercle de mythologie*, qui comprenait, dans un certain ordre, les ouvrages de divers poëtes fabuleux. Tout ce que les plus anciens poëtes avaient dit de l'origine du monde, de la génération des dieux, du premier âge des hommes, des géans, des anciens héros et de leurs exploits, était rassemblé dans cet ouvrage. *Homère* était à la tête des poëtes cycliques, et leur servait volontiers de modèle.

Après avoir fait connaître ce que

c'était que les poëtes cycliques, notre savant passe à leurs ouvrages, et donne les titres de tous ceux dont la connaissance est venue jusqu'à nous. Il tâche ensuite de deviner quels en ont été les auteurs, et ensuite quel en fut le rédacteur, c'est-à-dire, qui fut celui qui le premier forma un recueil de ces poëtes où se trouvait développée la mythologie ou religion des Grecs. Ici, il ne marche que de doute en doute, mais il lui suffit, et il suffit à la littérature de savoir précisément ce qu'était le *cyclos epicos*.

Ces poëtes cycliques furent très-recherchés des Grecs, et sans-doute très-estimés, puisqu'ils expliquaient ce qu'on connaissait de plus sacré. Cependant, le *non sic incipies etc.* d'*Horace*, est un précepte qui n'annonce que du mépris pour le poëte cyclique. En voici la raison. Tout tend à dégénérer. Les poëtes cycliques qui, d'abord, tel qu'*Homère*, avaient chanté les mystères de la religion, et les vertus des premiers tems héroïques de la Grèce, avec tant d'harmonie, de force et de graces, ne furent bientôt plus que de misérables copistes, qui entassaient de grands mots sur de grands mots, qui souvent prenaient effrontément des vers entiers de l'Iliade

ou de l'Odyssée, et qui, enfin, tombèrent tellement dans le mépris, que lorsqu'on voulait désigner un poëte enflé ou plagiaire, on lui donnait l'épithète de *cyclique*. Et c'est ainsi qu'il faut entendre le *scriptor cyclicus* d'*Horace*.

Passons maintenant à la dissertation sur la poésie rhythmique. Il n'est guère possible de l'extraire, vu qu'elle ne contient que des exemples de vers de différentes mesures et point de fait. Voici comment l'auteur s'exprime sur l'origine de la poésie, en supposant la scène en Grèce. « Le mot *rhythme* ne signifie, en lui-même, que *nombre*.... Mais lorsque l'on eut fait attention que de ce nombre déterminé de syllabes, dont les unes étaient longues et les autres brèves dans la prononciation, il se formait même, dans la simple récitation, une sorte de mélodie agréable, la signification du mot *rhythme* s'étendit, et par ce terme, on entendit *un nombre harmonieux de syllabes*. *Rhythme* signifie cadence, en prenant ce mot dans l'acception la plus générale que nous lui donnions.... Les premiers vers que formaient l'assemblage et le mélange d'une certaine quantité de syllabes longues et brèves, ne différèrent pendant long-tems

de la prose au discours ordinaire, que par le *rhythme*, c'est-à-dire, par leur cadence qu'ils devaient au chant, la place et la qualité des syllabes étant nécessairement prescrites par la qualité des sons auxquelles elles étaient appliquées. Avec le tems, des personnes d'un esprit plus attentif et d'un goût plus délicat que les autres, ayant observé que, dans la prononciation commune, certaines syllabes étaient toujours, les unes longues, les autres brèves; que d'autres brèves de leur nature, devenaient longues par la place qu'elles occupaient; que d'autres, enfin, étaient indifféremment longues ou brèves, au gré de ceux qui parlaient; ou pour mieux dire, suivant la manière de prononcer des différens cantons de la Grèce, et que dans le discours ordinaire, il résultait de leur mêlange, à l'aide des accens exactement marqués, une sorte d'harmonie qui, toute irrégulière qu'elle était, ne laissait pas que de flatter l'oreille; remarquant, d'ailleurs, que l'harmonie des vers, plus régulière, comme étant une suite des lois du chant, était beaucoup plus agréable, ces personnes imaginèrent qu'on pouvait perfectionner ces derniers, en asservisssant, à de certaines règles, le mêlange des rhythmes, qui, jusques-là,

n'en avait point reconnu d'autres que celles du caprice des airs ».

Ce passage donne une idée légère de l'ouvrage du citoyen *Bouchaud*. Il entre ensuite dans les détails et examine différentes sortes de vers pour en bien connaître le rhythme et la mesure.

Ce volume, précieux pour les savans, est terminé par un morceau que nous avons, quelque tems avant l'impression, inséré dans notre *Mercure*, et qui est intitulé : *Pourquoi les Poëtes ne jouirent-ils à Rome d'aucune immunité ?*

P. B**.

ROSINE *ou* LE PAS DANGEREUX ; *par* Henri Lemaire. *Paris chez* Louis, *libraire, rue Severin, n°.* 110.

UNE jeune fille, *Rosine*, a un vieux tuteur ; *Rosine* est jolie, et le vieux tuteur en devient amoureux. C'est dans l'ordre ; mais il est dans l'ordre aussi, que jeune fille, jolie, vive d'imagination et bien innocente, par-dessus le marché, a toujours une volonté différente de celle du vieillard, et que le premier amant qui se présente, pour peu qu'il soit aimable, est celui à qui

l'on donne son cœur. C'est ce qui arrive à *Rosine*, et le vieux tuteur, bien rassuré par les précautions qu'il a prises, ne s'avise même pas de former des soupçons, quand *Rosine*, qui a vu celui qu'elle doit aimer, qui l'a laissé pénétrer dans sa chambre, a déjà fait son premier pas, et ce premier est *le pas dangereux*. Bientôt tout se découvre. Dame *Gertrude*, duègne honorable, a entendu une conversation toute angélique, et rapporte, au vieux *Dorimond* qui n'y croit pas, que *Rosine* a des entretiens avec les anges. Quelques jours après, un spectre paraît : c'est l'amant qui joue ce rôle pour se rendre chez sa maîtresse ; mais il lui réussit mal ; la maison est toute en allarme ; *Verseuil*, (l'amant,) est obligé de s'enfuir par les goutières, il est recueilli chez une dame qui l'héberge charitablement toute la nuit, et plus pour l'amour, que pour Dieu. C'est cette dame même qui découvre enfin le mystère à *Dorimond* qui se perdait en conjectures. Il est aisé d'imaginer sa fureur à cet éclaircissement. *Rosine* est enfermée dans un couvent, d'où son amant vient bientôt la tirer, en l'enlevant par dessus un mur. Mais son courage ne lui réussit pas mieux que ses inventions ; il passe

une fort mauvaise nuit, il fait un tems affreux ; la voiture se brise ; ils sont poursuivis par des voleurs ; ils se réfugient dans un château, et c'est-là précisément qu'ils rencontrent *Dorimond*. Ils ne s'y attendaient guères. On les sépare. Un domestique, qui les sert en secret, est sur le point de les réunir : mais ils ne sont pas plus heureux cette fois-ci. *Rosine* est renfermée de nouveau dans un autre couvent. Elle y gémit plus d'un an, sans recevoir aucune nouvelle de *Verseuil*. Le volage, pendant ce tems de douleur, vole de belle en belle, et oublie, dans les plaisirs, celle qui lui a tout sacrifié, honneur et bonheur.

Enfin, elle reçoit une lettre, c'est de son tuteur mourant ; il lui fait l'aveu pénible qu'il a dissipé toute sa fortune et qu'elle n'a aucune espérance à former pour l'avenir. La liberté lui est rendue en même-tems. Elle demande à faire profession ; mais l'abbesse qui sait qu'elle n'a plus de fortune, la renvoye durement. Elle vient se cacher à Paris, où elle travaille de ses mains pour vivre, avec une jeune fille qu'elle avait recueillie dans le tems de sa prospérité, et qui n'a pas voulu l'abandonner dans son infortune. Le malheur ne l'a pas encore accablée sous son dernier coup ;

l'ouvrage lui manque, elle a à peine de quoi se nourrir, et elle doit six mois du loyer de la petite chambre qu'elle occupe. Le propriétaire la tourmente, mais, s'appercevant qu'elle est jolie, il change de ton, et veut la corrompre. Trompé dans son espérance libertine, il devient plus exigeant encore ; *Rosine* va être traînée dans une prison, lorsqu'un libérateur paraît : c'est *Verseuil*, c'est son amant, l'auteur de tous ses maux. Il avait, par hazard, appris son malheur et sa retraite. Rappelé à l'honneur et à l'amour, aussitôt il était accouru au secours de l'amante la plus tendre et la plus malheureuse. On devine comment le roman finit ; *Verseuil* est honnête-homme, *Rosine* devient épouse respectable, de fille imprudente qu'elle fût, et tout le monde est heureux.

Tel est le fond de cette historiette, qu'il faut lire pour connaître le mérite de l'auteur, celui d'une narration facile, légère, d'un ton plein de grace, d'un sentiment tendre, et d'un coloris plein de fraîcheur. On devine qu'il a écrit rapidement, en se jouant même, et quelques expressions déparent son ouvrage, qu'il lui est facile de rendre plus correct. Il n'a pas mal fait, mais il

fera mieux encore, nous osons l'assurer.

B**.

LA PAUVRE RENTIÈRE, *par* Henri Lemaire, *avec cette épigraphe.*

Dieu créa le malheur pour
immortaliser la vertu.

Petit in-18. *Paris, chez* Louis, *libraire, rue Severin*, n°. 110.

C'EST une petite historiette, dont le titre indique assez le sujet. Nous nous contenterons de dire à son jeune auteur qu'il est loin d'avoir tiré de ce sujet tout le parti qu'il offrait. En traçant le tableau déchirant de cette classe nombreuse de citoyens, que tant de circonstances réunies retiennent dans le malheur, il eut pu faire répandre les larmes de la compassion; il a glissé trop rapidement sur les événemens, il a trop retréci son cadre; il intéresse, mais pas autant qu'on le desirerait. Son tableau n'est cependant que trop fidèle, et on y reconnaît le talent qui peut s'exercer dans un plus grand espace; le style est toujours pur, moins léger, mais plus ferme que dans *Rosine*. Le citoyen *Lemaire* fait espérer que, par la suite,

il tiendra une place distinguée dans la littérature. Qu'il ait seulement soin de se tracer un plan avant que d'écrire, et qu'il ne se fie plus tant à cette jeune imagination qui s'élance sans trop connaître sa carrière, et qui se sent assez de force pour arriver au but qu'elle n'a pas le tems de fixer.

MÉMOIRES d'HYPPOLITE CLAIRON, *et Réflexions sur la Déclamation Théâtrale ; publiés par elle-même. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Avec cette épigraphe :*

Dieu fit du repentir la vertu des Mortels.
VOLTAIRE.

Un vol. in-8.° 384 *pages, imprimé sur carré fin et caractères cicéro* Didot. *Avec le portrait d'*Hyppolite Clairon, *gravé en taille-douce. Prix*, 4 *fr. broché, et* 5 *fr. par la poste, franc de port. En papier vélin*, 8 *fr., sans le port. A Paris, chez* F. Buisson, *imprimeur-libraire, rue Haute-feuille, n.°* 20.

LA grande célébrité d'*Hyppolite Clairon*, ses rares talens pour la déclamation théâtrale, si connus dans toute l'Europe, ne pouvaient manquer de

procurer à son ouvrage le plus grand succès ; aussi la première édition a-t-elle été bien vîte épuisée. Une seconde paraît, en ce moment, qui probablement sera bientôt suivie d'une troisième. Nous avons vû, avec chagrin, que la citoyenne *Clairon* n'avait point supprimé, dans celle-ci, l'histoire du revenant, qui ne peut que jeter, sur son personnel, une espèce de ridicule. Est-il possible, en effet, qu'une femme, qui a autant d'esprit, qui a montré autant de philosophie théorique et pratique, qu'*Hyppolite Clairon*, puisse ajouter foi à une pareille niaiserie, et se soit efforcé de la faire croire à ses lecteurs ? C'est une épisode de roman, dans le genre d'*Anne Radclif*.

Cette nouvelle édition présente un nouvel ordre dans les divers articles qui composaient la première ; la citoyenne *Clairon* y a ajouté quelques courtes réflexions sur les rôles de *Vinate*, dans *Sertorius ;* d'*Aménaïde*, dans *Tancrède* et d'*Idamé* dans l'*Orphelin de la Chine*.

Quelques personnes avaient blâmé l'article de l'actrice *Dumesnil ;* l'auteur l'a conservé tel qu'il était d'abord. « Plus je relis cet article, dit-elle, » moins il me paraît possible de le sup-

» primer ou de le changer. *Voltaire* a
» commenté *Corneille*, pour guider les
» jeunes poëtes dans la route qui conduit
» à l'immortalité, et les sauver des
» pièges que tendent, à chaque pas,
» l'ignorance et la présomption. Moi,
» j'ai le desir d'aider de jeunes acteurs
» à reconnaître les sentiers qui mènent
» à la célébrité; je n'ai pu choisir un
» modèle plus imposant que les talens
» et les erreurs de la citoyenne *Du-*
» *mesnil* : j'ai, pour elle, la considé-
» ration que je dois à son âge, à cin-
» quante ans de travaux, autant agréa-
» bles au public qu'utiles et chers à
» ses camarades; je gémis de lui voir
» partager l'affreuse misère de tous les
» pensionnaires de l'ancienne Comédie
» française. Mais puisqu'on me permet
» de donner des avis sur la tragédie,
» je crois qu'on doit aussi me permettre
» de les fortifier de toutes les vérités qui
» me sont connues ».

La citoyenne *Clairon* a choisi pour épigraphe, ce vers de *Voltaire*.

« Dieu fit du repentir la vertu des mortels. »

Si ce vers n'a rapport qu'à quelques faiblesses très-excusables, sans doute, elle aurait dû songer plutôt à ces deux vers du même auteur :

» Le paradis est fait pour un cœur tendre,
» Et les damnés sont ceux qui n'aiment rien ».

L. D. B.

La Nuit Anglaise, *ou les Aventures, jadis un peu extraordinaires, mais aujourd'hui toutes simples et très-communes, de M.* Dabaud, *marchand de la rue Saint-Honoré, à Paris; roman comme il y en a trop; par le* R. P. Spectrornini, *moine italien. Paris, chez* Charles Pougens, *Imprimeur-Libraire, quai de Voltaire, n°.* 10, *deux volumes* in-12.

L'Auteur de cet ouvrage a imité parfaitement le style néologique et, sur-tout, ampligourique des romans modernes, dits à la *Radcliff*.

Horace l'avait énoncé depuis longtems :

« . . . . *Ridiculum acri*
» *Fortiùs ac meliùs magnas plerumque*
» *secat res.*

Si donc le ridicule peut produire un pareil effet sur les choses les plus importantes; eh! que sera-ce, lorsqu'on l'employera contre des ouvrages qui

provoquent d"eux - mêmes une arme aussi terrible ? Depuis long-tems le public était fatigué de ces relations d'apparitions de spectres, de revenans, et de ces descriptions odieuses de caverne magique, insérées dans des productions futiles, qu'à la seule inspection du titre, on aurait pu prendre pour des livres de dévotion ; le *Tombeau*, l'*Abbaye de Grasville*, les *Mystères d'Udolphe*, l'*Abbaye de Saint-Clair*, le *Confessionnal des pénitens noirs*, le *Moine*, etc. : depuis long-tems, disons - nous, le bon goût demandait un vengeur ; ce vengeur vient de paraître. Le but de cet ouvrage est - il parfaitement rempli ? Le public en jugera. Nous croyons, cependant, que s'il ne trouvait pas que son auteur eût répondu entièrement à ce qu'il attendait ; du moins, il ne pourra s'empêcher d'applaudir à son intention, comme à ses efforts.

Un fournisseur de la républtque, dans les circonstances où nous nous trouvons ; dans ces circonstances, où il suffit de prêter son crédit, et souvent son nom seul, pour s'enrichir, a fait l'un et l'autre ; et des millions en ont été l'heureuse suite. M. *Dabaud*, c'est le nom de cet homme, sait, sans tirer à conséquence, lire passablemenr ; et il a voulu,

comme de raison, avoir une bibliothèque ; c'est une affaire de luxe. Des romans, ainsi que cela est aisé à croire, en forment la plus grande partie : mais, quels romans lui a-t-on procurés ? Il est las de ces anciennes fictions estimables, où la raison, l'enjouement, et la morale se prêtent la main, pour nous procurer une lecture aussi agréable qu'instructive ; et son bibliothécaire, à la toise, l'a farci de ces romans nouveaux, que l'ingénieuse *Anne Radcliff* a mis, depuis quelques tems, à la mode. Leur lecture tourne la tête du pauvre M. *Dabaud* ; et bientôt il se trouve lui-même le héros des plus étonnantes aventures. On lui fait prendre une drogue assoupissante, et les événemens les plus extraordinaires, tirés de tous les romans en question, lui arrivent.

Un des amis de M. *Dabaud*, secondé de plusieurs jeunes étudians, d'une école normale, l'a voulu guérir de sa ridicule manie ; et par les moyens les plus simples, et sur-tout, la commodité d'une vieille abbaye, voisine de la terre que ce riche imbécille habite en ce moment, ces jeunes égrillards ont opérés tous ces prodiges. On les lui explique ensuite ; et tout se dénoue par le mariage de M. *Dabaud* le fils, avec la

jeune et intéressante *Ursule*, dont l'opulent vieillard n'a pas d'abord voulu pour sa bru, mais qui a fini par lui plaire, en jouant parfaitement son rôle dans cette espèce de mistification.

L. D. B.

MÉLANGES *extraits des manuscrits de madame* Necker. *Paris, chez* Charles Pougens, *imprimeur-libraire. Quai de Voltaire, n°.* 10, *trois vol.* in-8°.

C'EST une heureuse famille que la famille *Necker !* Après avoir été comblée des bienfaits de la fortune et des grandeurs, elle semble s'être partagé le domaine de la littérature. Le public a admiré, depuis long-tems, la profondeur du raisonnement et la force des idées de l'ex-directeur des finances; il a été frappé de l'imagination vive et hardie, ainsi que de l'ardente sensibilité de la baronne de *Staël*, sa fille; il va être à portée de reconnaître le jugement et la solidité, dans les écrits que madame Necker a composés dans ses momens de loisir, et que sa modestie n'a pas voulu laisser paraître avant sa mort.

Madame *Necker* s'était fait remarquer, cependant, de son vivant; c'est

d'elle dont l'illustre *Thomas* a parlé avec tant d'éloges dans son *Essai sur les Femmes*, pages 208, 209 et 210 de l'édition *in*-8°.

Ce *Mélange* est peut-être l'ouvrage le moins susceptible d'être extrait, car il faudrait le copier tout entier, surtout, dans les articles intitulés : *Pensées et Traits;* articles qu'on pourrait nommer : *Les Souvenirs de madame* NECKER. Ils vous rappellent tous les personnages connus, avec lesquels vous avez vécu, les traits les plus heureux qui leur sont échappés etc. En un mot, cet ouvrage est un mélange de lettres, de portraits, de notices sur des littérateurs, d'anecdotes, de maximes et de traits de société. Ces deux derniers articles, qui doivent faire la fortune de cet ouvrage aimable, semblent dictés par une ame sensible et aimante, et par une tête parfaitement organisée. On peut donc assurer que ce *Mélange* est l'*ana* le plus intéressant qui ait encore paru.

Les personnes, qui ont déjà les ouvrages de M. *Necker* et les écrits de madame *de Staël*, ne peuvent se dispenser d'acheter ces trois volumes, afin de réunir tout l'esprit de la famille.

Y.

LES CHARMES DE LA SOLITUDE, *réveries et contes, en vers. Par* A... L* R*., *avec cette épigraphe tirée de* Voltaire.

En fait de sentimens, l'art n'a rien qui nous
plaise,
Je veux que le cœur parle, ou que l'auteur se
taise.

Paris, chez Favre, *libraire, palais Égalité, n.°* 220.

CET ouvrage est d'un jeune homme; il annonce beaucoup, et c'est pour cette raison que nous dirons franchement ce que nous en pensons. Il est trop facile de faire un grand nombre de vers lâches et prolixes, pour qu'on n'avertisse pas un jeune auteur qu'il y a peu de mérite à remplir cette tâche. Ce n'est pas le nombre, mais la bonté des vers qui font la réputation d'un poëte; ce n'est qu'avec peine et réflexion, qu'on fait un vers facile et harmonieux; c'est ce que notre jeune poëte doit apprendre. Si j'en juge par sa fécondité et le désordre de son style, les vers doivent couler de sa plume, comme la prose de celle d'un autre. Cet amas confus de rimes est

cependant animé par une ame douce et sensible, par une imagination vive et poétique ; on y rencontre de belles choses noyées dans un déluge de mots. Si l'auteur peut oublier cette facilité dangereuse, rendre sa pensée plus saillante par un tour plus concis, et retrancher les trois quarts de cette abondance nuisible, on peut lui promettre des succès. Il a de la verve ; cela suffit. Il faut aussi l'inviter à composer, d'imagination, l'ensemble d'un tableau avant que de prendre le pinceau ; il entasse pêle-mêle ses idées, ne suit point de gradation, ne ménage pas ce qu'il a de beau, et rend pénible une lecture qu'on veut faire, entraîné par le plaisir. Qu'il lise les bons modèles, les relise, les médite ; qu'il soumette ses essais à une censure sévère ; et qu'il reparaisse ensuite au jour, il éprouvera un accueil bien différent ; il aura connu la peine d'être un poëte correct, il en goûtera alors le plaisir.

Disons un mot du titre ; il ne nous paraît point juste. Il fait espérer que l'auteur ne s'est occupé qu'à peindre les plaisirs que l'on goûte dans la solitude, et c'est ce qui n'est pas. Nous croyons qu'il a voulu écrire : *Charmes de ma solitude ;* car faire une idyle ou un

conte peut bien charmer la solitude d'un poëte, mais ne peint point les charmes de la solitude. Il faut que sur le titre, on conçoive le sujet du livre.

Nous ne terminerons point sans rapporter une des petites pièces de ce recueil qui, cependant, plaira aux ames sensibles. Celle que nous choisissons n'est pas la plus mauvaise ; elle justifiera les reproches que nous faisons à l'auteur et l'espoir que nous croyons en concevoir.

L'ORAGE.

Un jour de l'ardente saison ;
Je m'éloignais de la maison
Avec amour et mon amie.
Les ris étaient de la partie ;
Et toute la troupe, de front,
Pouvait tenir à l'aise au fond
D'un gentil phaëton mobile,
Que de très-gentille façon
Conduisait une main habile :

Tout-à-coup un nuage, obscurcissant les cieux,
S'étend et fait pâlir les astres lumineux.
La nuit la plus épaisse enveloppe la terre,
L'écho retentissant annonce le tonnerre ;
Bientôt à longs sillons, la flamme des éclairs
De l'aurore au couchant serpente dans les airs,

De l'aquillon fougueux, précurseur des tempêtes,
Pousse des flancs du nord l'orage sur nos têtes.
A chaque instant vers nous, le chêne avec fracas
Tombe sur des rochers qui roulent en éclats;
L'œil veut en vain chercher ou le ciel ou la terre,
Il ne voit qu'un cahos, qu'une ruine entière;
Et, pour comble d'horreur, au bruit des élémens,
Les animaux cruels mêlent leurs hurlemens.

Très-grande peur nous fit un tel orage,
On le croira sans peine assurément;
Mais toutefois, ne perdant pas courage,
Nous poursuivions la route lentement,
Lorsque l'amour, à cœur prenant l'affaire,
Nous fit enfin gagner une chaumière,
Où me souvient qu'ensemble à l'unisson,
Nous chantâmes cette chanson:

Jeunes cœurs qu'amour engage
Dans le lien des amans,
Vous que plus d'un doux voyage
Expose à maints accidens,
Ne perdez jamais courage,
Quelque soit le contre-tems:
Vous savez qu'après l'orage,
On voit venir le beau tems.

Fut-ce l'horrible tapage,
Du tonnerre, ou des autans,
Une grotte, un hermitage

Sert

Sert de réfuge aux amans.
La reine qui, dans Carthage,
Courut tels événemens,
Eût bien voulu que l'orage
N'eût pas fait place au beau tems.

Quoi plus qu'un coup de tonnerre
Au gré d'un timide amant,
Pour le désiré mystère,
Vient plus favorablement!
L'amante la plus sauvage
Devient douce en ces momens,
Et l'on obtient dans l'orage,
Ce qu'on desire au beau tems.....

MORALE.

Quelques moyens de se conserver vertueux.

VEUX-TU être honnête-homme? En as-tu fortement le desir? Ne méprise rien de ce qui peut te conduire à ce but; car un léger vice souffert en fait naître un plus grand, une habitude prise en amène une autre. Choisis, autant que tu le pourras, les choses et les hommes qui doivent t'environner, et supporte ceux que tu ne peux éloigner. Je ne veux pas tant te dire de choisir ceux qui sont vertueux, que ceux qui joignent à la vertu l'art de la faire aimer; car il y a des personnes vertueuses, qui, lors même qu'elles parlent

de vertu, parviennent, en quelque sorte, à la faire haïr, et qui, par-là, favorisent plus le vice qu'elles ne se l'imaginent. Garde-toi de t'engager avec des gens dont la société te répugnerait, tu serais malheureux, et il te faudrait bien du courage pour ne pas te manquer à toi-même ; garde-toi, sur-tout, de la société de ceux qui, quoique plaisant beaucoup, pourraient t'entraîner à des actions dont tu aurais honte dans la suite : on est encore plus coupable par l'impulsion d'autrui que par celle de son cœur. Combien d'hommes qui, avec un caractère noble, un cœur juste, se sont dégradés, corrompus, rendus criminels, malgré eux-mêmes ?

Mon ami, ne méprise point mon conseil. Choisis ta société. Recherche les hommes simples de mœurs ; ce ne sera jamais au milieu d'eux que tu recevras dans ton cœur le germe du faste ou de l'ambition qui conduisent naturellement à l'injustice. Tu te plairas à être simple comme eux ; quelque soit ta situation, tu en jouiras, ou tu la supporteras sans peine. L'orgueil ne te dépravera point, et tu aimeras davantage tes semblables ; l'avarice, qui veut satisfaire à l'ambition, ne te donnera point d'inquiétude, et tu seras bienfaisant avec un plaisir plus pur ; le faste d'autrui ne t'éblouira point, et par imitation tu ne seras pas obligé de te ruiner ou d'avoir recours à des moyens plus honteux, plus funestes encore que la ruine ; tu auras enfin de plus grandes facilités pour être honnête et heureux.

Ta femme doit être la compagne de tes jours ; elle doit partager ta vie, et ses mœurs influeront beaucoup sur les tiennes. Quand tu la choisiras, qu'elle te plaise, afin que tu

puisses l'aimer ; car si tu es honnête-homme et que tu ne puisses lui donner ton amour, tu te prépares des déplaisirs ; si tu le lui refuses, tu deviens coupable et la rends malheureuse. Prends-la modeste, afin qu'elle inspire des vertus à ses enfans ; simple dans son habillement, afin que, par ses desirs, elle ne t'engage jamais à faire ce que tu ne dois pas ; vertueuse enfin, afin qu'en sa société la vertu te plaise et te devienne une heureuse habitude ; douce, pour que tu aies recours à elle au jour de l'infortune, et que tu ne cherches pas ailleurs des consolations. Plus tu lui devras de bonheur, plus tu auras sujet de l'aimer, plus tu rempliras tes devoirs. Rends-toi respectable à ses yeux, afin qu'elle ait du plaisir à se dire ton épouse, et que ses devoirs lui soient sacrés et pleins de douceurs. Plus elle te respectera, moins elle songera à se manquer, moins sa voix s'élèvera pour te donner des conseils indignes de toi. Ne néglige rien de ce qui peut lui faire aimer la vertu ; car, par une heureuse réaction, elle te rendra le même goût. Vous vous soutiendrez l'un l'autre dans les principes honorables que vous aurez adoptés, même quand il vous arriverait d'avoir la lâche volonté d'y manquer ; comment oserais-tu dire à une femme vertueuse qui t'estimerait, que tu ne veux plus être estimable ? comment, dans la même situation, oserait-elle faire le même aveu ? Quand on a eu l'orgueil de la vertu, on consent difficilement à se dégrader, et il n'y a que l'ame basse à qui l'avilissement ne coûte rien. Quant à toi, employe tous les moyens d'être vertueux, sois-le même par orgueil, si tu n'as pas la force de l'être par vertu. Le goût t'en viendra avec

la pratique, et le monde ne profitera pas moins de ta conduite honorable ; car la conduite d'un homme de bien est un bienfait pour ses semblables.

Choisis ton ami avec le même soin, et tu en retireras le même prix. Un homme vicieux t'inspirerait ses vices, et tu ne trouverais jamais l'amitié en son cœur. Au jour de l'incertitude, tu ne trouverais point en lui ce regard sévère qui dit avec tant de force : sois juste. Tu serais lâche, et ton ami ne rougirait point de toi ; tu serais souillé d'injustices, et il se glorifierait de ton amitié. Et pourquoi ? c'est qu'il serait aussi lâche que toi, aussi malhonnête-homme ; et même, plus tu seras vil, plus il te trouvera digne de lui.

Cherche, pour ami, l'homme simple ; car, je te l'ai déjà dit, il aura moins de motifs et de tentation d'être injuste. Ses plaisirs seront simples comme sa conduite, et tu trouveras, en sa société, cette douce tranquillité qui fait le bonheur. Si sa conversation a quelque chose d'énergique, écoute-le, elle t'élévera l'ame, et tu ne sortiras d'auprès de lui qu'avec un bon projet dans le cœur.

Fais pour les amusemens ce que je t'invite à faire pour les hommes. Jouis, quand la jouissance est innocente ; c'est-à-dire, quand elle ne fait tort ni à toi ni aux autres ; jouis même le plus que tu le pourras : c'est une sagesse d'embellir, autant qu'on le peut, cette vie assez pleine d'épines d'elle-même ; le créateur a fait naître la fleur avant le fruit ; mais si tu flétris la fleur, le fruit périra, et si tu te crées des besoins, tu te crées des peines ; si tu jouis injustement, tu te prépares la haine d'autrui et les remords de ta cons-

cience. Jouis pour être heureux, ou si tu ne peux plus, pour adoucir la rigueur de ton sort. Tu aurais tort de laisser fuir le plaisir qui est à ta portée. Mais ne cours point trop après; car, s'il te faut pour t'amuser la même peine que d'autres prennent à travailler, tu es un fou, et je crains bien que ta manie ne te mette dans le cas de ne pas faire de mal qu'à toi-même; un homme, qui ne sait pas sacrifier ses plaisirs à son devoir, est bien près d'être injuste, s'il ne l'est pas déjà. Garde-toi, sur-tout, que tes plaisirs ne soient de nature à t'avilir; car avec le mépris qui te couvrira, tu acquiéreras une lâche molesse qui ne te permettra guères de faire un effort sur toi-même.

Amuse-toi pour t'amuser, et non pour paraître t'amuser.

Dans les amusemens, choisis ce qui te plaît;

Dans tes besoins, le commode;

Dans les choses de goût, le beau.

Ce qu'il y a au-delà n'est qu'un superflu imaginaire; c'est la part des foux. Il y a tel homme qui ne trouve du plaisir au spectacle, à la promenade, que parce qu'on l'y remarque.

Tel autre aime mieux un habillement ridicule et gênant, parce qu'il est de mode, que l'habit qui lui donnerait un air noble et ne le gênerait point.

Dans tout cela, il y a un rappetissement d'idées qui inspire ordinairement une prévention peu favorable, à mon avis. Celui-là qui veut que je le remarque absolument, est précisément celui que je me sens disposé à estimer le moins. Eh bien! oui, mon ami, je t'ai

vu ; mais j'ai haussé les épaules. Qu'y puis-je faire ? le sentiment est plus fort chez moi que la volonté.

Il y a une simplicité qui, en tout, a l'art de réunir le bon goût et le commode : elle annonce l'ordre, et par cela même, inspire, comme je l'ai dit, la confiance, elle plaît, elle met à l'aise, elle prévient favorablement et annonce un esprit solide, la sagesse, la bonne-foi même ; car il y a quelque chose qui vous dit : tu seras moins trompé là qu'ailleurs.

« *Agésilas*, roi de Lacédémone, devait traiter de la paix avec *Pharnabase*, gouverneur » d'une des provinces de Perse ; l'entrevue » devait avoir lieu à la campagne. Celui-ci » parut avec tout le luxe de la cour de ses » rois. Il était vêtu d'une robe de pourpre » brodée d'or et d'argent. On étendit, par » terre, de superbes tapis, et on y joignit » de riches coussins, pour s'asseoir dessus. » *Agésilas* vint, et n'y fit point tant de façon, » vêtu simplement, sans tapis, sans coussins, » il s'assit sur le gazon. Le faste du persan en » rougit, et ne pouvant soutenir de comparai- » son, il rendit hommage à la simplicité du » Lacédémonien, en l'imitant. »

As-tu de l'élévation dans l'ame ? vois quelle place tu aurais voulu occuper. Il y a dans la simplicité une grandeur, sans doute, peu à la portée des hommes ordinaires ; car j'en trouve peu au point où elle dit de rester. Tous veulent monter, tous ne sont pas bien où ils se trouvent. Tant pis pour toi, mon ami, mais tes efforts ne font que te fatiguer, et si tu mets le pied sur ton voisin, tu mérites d'être puni. Il y a de la vertu à être content de ce

que l'on a, et il y a une grande sagesse à disposer sa conduite de manière à ce qu'on ne soit pas tenté de faire une injustice pour avoir davantage. Tu ne peux avoir qu'un habit de drap, eh bien, mon ami, on peut s'habiller avec du drap. Aimerais-tu mieux te ruiner ou être un malhonnête homme, pour y mêler de la soye et de l'or? tu aurais mis une vilaine tache sur ton honneur, j'aime mieux en voir une à ton habit. Oui, mais on respecte celui qui a un extérieur brillant, on semble prévenu d'avance qu'il est honnête-homme. Ah! voilà le mal. Mais qu'y puis-je faire? Si cet état-là te plaît, tente donc; mais si tu tombes en route, j'en bénirai le ciel: songes-y, la vie n'est pas longue, crois moi, souffre plutôt que de l'empoisonner. Tu as trente ans, il y a tout à présumer que tu ne seras plus dans cinquante, et qui sait ce qu'est la justice de l'autre monde? Quelques-uns la nient, parce qu'ils ne la voyent pas dans celui-ci; mais nier sans preuve, ne rassure guères. Oh! s'il n'y avait pas un avenir! Eh bien! mon ami, j'aurais incontestablement le droit d'être malhonnête-homme, et peut-être le serais-je. Cette perspective n'est pas très-agréable. Faisons donc tout pour le mieux; il n'y a rien à craindre à être homme de bien, et il y a beaucoup à craindre, au contraire, à ne l'être pas; ainsi soyons homme de bien, cela est en notre pouvoir. Au théâtre, je suis au parquet et non aux premières loges; que m'importe si je suis assis commodément, et si je vois bien? Le bien-être que je desire n'est que dans l'opinion, c'est la sottise, restons à notre place, n'empoisonnons pas notre plaisir par une inquiétude qui ne nous laisserait pas

même goûter les jouissances qui sont à notre portée. Aussi bien, ma fortune ne me permet que d'aller au parquet ; et pour me placer aux loges, il faudrait que j'usasse de ressources ; il y en a d'honnêtes, on ne peut me blâmer de les employer ; mais il y en a d'autres..... il vaut beaucoup mieux ne pas aller du tout au spectacle..... Cependant quand on desire vivement de briller..... il faut bien..... oui, il faut bien, quand on ne peut faire mieux, devenir un peu mal-honnête-homme ; et, je le vois maintenant, on est plus souvent mal-honnête-homme pour faire croire que l'on est heureux que pour l'être réellement. Le bonheur n'est jamais le fruit de l'injustice, c'est ce qui console au moins l'homme juste qui n'a d'autre félicité que sa conscience.

Les livres aussi sont des voix qui nous disent : fais bien ou fais mal. Choisis ceux auxquels tu veux revenir. Forme ta bibliothèque de ceux-là qui font aimer la vertu, de ceux qui élèvent l'ame et donnent une plus grande idée de l'homme. Fais-toi, en quelque sorte, un manuel de ces histoires qui nous remettent sous les yeux les actions des hommes qui ont fait le bonheur de l'humanité, et qui ont honoré leurs jours par leurs vertus. On ne quitte jamais ces lectures qu'on ne se sente meilleur, qu'on n'ait plus de courage et de facilité pour faire le bien.

Je te le répète : veux-tu être homme de bien ? Ne néglige rien de ce qui peut t'engager à l'être. Rien de ce qui inspire la vertu n'est à dédaigner.

Aime un peu la solitude. Quand on veut toujours être étourdi du bruit du monde ; quand on aime à se livrer au tourbillon des

plaisirs, on en est infailliblement la dupe : les plaisirs n'ont plus de vivacité, on ne sait auxquels s'abandonner, et je laisse à réfléchir sur les autres conséquences ; mais celle qui est la plus affligeante, c'est que l'on n'a plus de plaisir à être bon, ni vertueux ; on n'a plus le tems de réfléchir, et c'est alors qu'il n'en coûte plus à mépriser ce qui est sage et honnête. On se laisse entraîner, on n'est plus soi, on est imitateur. Crois-moi, aime un peu la solitude ; tu en reviendras avec plus de plaisir aux hommes. Sans que l'on y aille expressément pour réfléchir, on y songe cependant à soi-même ; on y voit mieux les objets, le calme qui nous environne se glisse dans notre cœur ; viennent ensuite les douces émotions, et l'on se croit meilleur, par ce que l'on a envie de l'être. Ce n'est guère que dans le calme de la solitude que l'on a médité ce qu'il y a de plus noble et de meilleur au milieu du genre humain ; cette remarque seule suffit pour me convaincre que c'est parce que l'homme y est meilleur lui-même.

Aime, sur-tout, la solitude champêtre. La vue du ciel agrandit l'ame ; la vue d'une terre riante et parée de verdure la réjouit. Le calme des forêts te laissera dans le calme des passions ; et tu te reposeras auprès d'un ruisseau limpide avec une volupté qui ne ne te donnera point de remords. Au milieu des fleurs, sous le feuillage, tu croiras voir reverdir ton existence ; tu sentiras d'un sentiment plus exquis, ton cœur s'amollira, tu diras : il est facile de tendre la main à son frère. Tes yeux se promèneront avec satisfaction autour de toi ; tu verras les travaux de l'agriculteur, tu verras les fruits qu'il a fait naître et tu te plairas à

respecter l'homme utile. Tout te rappellera à de meilleurs sentimens, la mouche qui vole dans l'air, l'oiseau qui chante sous le feuillage, l'agneau qui court après sa mère, le bœuf qui trace le sillon, et l'homme qui s'occupe; tu croiras par-tout entendre l'hymne de la bienfaisance, et la voix qui dit : sois vertueux. C'est qu'alors rien ne t'empêchera d'être tel que la nature t'a fait naître, c'est-à-dire, avec de bons sentimens qui ne se sont dépravés que par les différens chocs que tu as éprouvés dans la société; tu es homme alors, l'homme de la nature : ton cœur est paisible, et tu admires l'univers; comment n'aurais-tu pas une idée noble de toi-même!

PIERRE BLANCHARD.

MODES.

LES chapeaux de paille blanche ont toujours une grande vogue, mais les bords en sont extrêmement petits : quelques élégantes même n'ont conservé que la forme. Cette forme ressemble assez à une corbeille profonde; elle est, comme l'on voit, assez peu avantageuse, mais qu'est-ce que les grâces ne savent pas embellir? le malheur est que toutes les élégantes ne sont pas des grâces. Les schalls sont actuellement des espèces de manteaux, comme en devaient porter les premiers hommes; une grande pièce de mousseline quarrée suffit, on s'en entortille depuis les épaules jusqu'aux talons, et l'on a l'art d'en faire une très-jolie parure. On ne porte plus que des perruques; cela est aussi

naturel aux dames, à présent, que leurs oreilles. Les cheveux blonds sont toujours recherchés, fut-on plus que brune; et fut-on plus que décrépite, il faut que ces cheveux viennent d'une jeune tête. Quant à nos jeunes gens, ils changent assez peu; seulement ils rognent, chaque jour, leurs cheveux et laissent pousser leur barbe, ce qui pourra bien nous amener la mode des capucins.

SPECTACLES.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

25 Prairial.

MOLIÈRE A LYON, *Vaudeville en un acte et en prose.*

Nous ne savons s'il faut attribuer le succès de cet ouvrage au couplet d'annonce qui l'a précédé, et dans lequel les auteurs invitent le public à applaudir *Molière*, par habitude : nous croyons que la mémoire de ce grand homme n'y a point nui. Cette pièce, malgré nombre de couplets, justement applaudis, ne nous a paru nullement mériter l'accueil qu'elle a reçu. Les scènes se succèdent sans enchaînement; le dénoument n'est pas heureux; nous y avons même remarqué nombre d'anachronismes. C'est enfin le vaudeville le moins saillant qui soit sorti de la plume ingénieuse des citoyens *Ségur aîné*, *Deschamps* et *Després*.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE NATIONAL, RUE FAVART.

29 prairial.

LE CHAPITRE SECOND, *Opéra-Comique en un acte et en prose.*

Un succès conduit ordinairement à un autre. Le citoyen *Emmanuel Dupaty* cherche à surmonter les difficultés; et le public lui sait gré des efforts qu'il fait pour mériter ses suffrages. Tout le monde a applaudi, avec nous, son charmant vaudeville d'*Arlequin tout seul*; aujourd'hui, c'est une pièce à deux personnages qu'il fait représenter, et Thalie s'empresse, encore, de le combler de ses faveurs les plus précieuses.

Voyons quels moyens il a employé pour captiver l'intérêt, dans un ouvrage de ce genre, pendant l'espace de soixante-dix minutes que la pièce dure.

Le théâtre est divisé en trois parties. A gauche, une chambre de garçon modestement meublée. A droite, un joli sallon, très-galamment orné, communiquant à un petit anti-chambre.

PERSONNAGES.

DERLOVE, jeune officier de hussards. *Cne. Carline.*

Madame SAINT-ANGE, jeune veuve. *Cne. St.-Aubin.*

Madame *Saint-Ange* reçoit une lettre de son oncle, par laquelle il lui annonce la visite d'un de ses cousins, qu'il lui destine pour

époux, et qu'elle ne connaît pas. Cette nouvelle lui cause quelque peine : depuis peu, elle a entendu, de son sallon, dans l'appartement voisin, le son d'une voix qui a pénétré jusqu'à son cœur. C'est celle d'un jeune homme, officier de hussards, qu'un oncle veut aussi, par un hazard assez singulier, marier à une parente qu'il n'a jamais vu, et chez laquelle il doit se présenter ce même jour. Cette union projettée l'intéresse bien peu ; l'amour s'est déjà emparé de son ame, et la voix touchante de sa jolie voisine a seule opéré ce miracle. Il est curieux de voir l'objet adoré ; mais comment faire ? Sous quel prétexte s'introduire auprès d'une femme qu'on ne connaît pas ? Une armoire, cachant une porte qui communiquait autrefois dans l'appartement voisin, lorsque les deux maisons n'en formaient qu'une, sert, on ne peut mieux, ses projets amoureux. Il parvient à l'ouvrir et à glisser, sur un canapé, un cahier de musique, contenant le premier couplet d'une romance dans laquelle il déclare sa tendresse sous le nom supposé d'*Emma*. *Céleste* est celui sous lequel il connaît sa belle inconnue. Enfin, pour calmer ses ennuis, il lui vient dans l'idée d'écrire ses aventures, dont il relit, à haute voix, le premier chapitre, qu'il a achevé. Madame *Saint-Ange*, qui l'écoute, apprend le secret de la porte, et comment la mystérieuse romance lui est parvenue : elle se saisit du cahier, et chante le premier couplet, en s'accompagnant de sa harpe. *Derlove* chante aussitôt le second couplet, et lui demande la permission de le lui envoyer par *Williams* son jokei. Madame *Saint-Ange* la lui refuse, et quitte son sallon, en l'instruisant qu'elle

va défendre sa porte à son émissaire. *Derlove*, n'entendant plus rien, pénètre chez madame *Saint-Ange*, par la porte de communication, sous l'habit de *Williams*. Elle ne tarde pas à rentrer. Surprise d'un côté, embarras de l'autre. Madame *Saint-Ange* est en négligé. *Derlove* la prend pour *Rose*, la suivante; mais bientôt tous deux reconnaissent tacitement leur erreur, et s'entretiennent d'eux-mêmes, comme le feraient *Williams* et *Rose*. Enfin, *Derlove* quitte sa charmante amie; mais, par où sortir? Il se trompe de porte, s'en prend à son peu de mémoire, se retire et enfin, après avoir préalablement mis au doigt de la prétendue *Rose*, un anneau que celle-ci n'a pas la force de refuser.

Cependant, la visite que lui annonce son oncle, inquiette madame *Saint-Ange*. Elle voudrait trouver un prétexte pour s'excuser de recevoir son cousin. Elle se décide enfin à lui écrire, et l'invite à choisir un moment plus favorable pour se présenter. Il doit venir chez elle par un escalier dérobé, qui correspond, de l'appartement de son oncle, dans son anti-chambre. A peine a-t-elle cacheté la lettre, qu'elle entend du bruit de ce côté, et sort précipitament. *Derlove* arrive par l'escalier dérobé. Il ne peut reconnaître l'anti-chambre dans laquelle il se trouve, n'y étant jamais entré. Comme personne ne se présente, il sort pour se faire annoncer, et rentre bientôt, ayant reçu des mains de la suivante, la lettre de congé que madame *Saint-Ange* a écrite à son cousin. Il témoigne sa satisfaction de cette rupture imprévue, et se retire par l'escalier dérobé. Madame *Saint-Ange* est enchantée que son cousin ait pris

ce parti : elle attend avec une grande impatience la rentrée de son aimable voisin, qui lui a promis de lui lire son chapitre second. *Derlove*, rentré chez lui, prie sa jeune amie de lui permettre de l'écrire chez elle, ce qui lui est refusé. Obligé de demeurer, il écrit son chapitre second, qu'il lit à mesure; et il profite habilement de cette occasion pour obtenir de madame *Saint-Ange* l'aveu de l'amour qu'il lui a inspiré. De-là nait une explication sur les mariages qu'on veut leur faire contracter. Madame *Saint-Ange* lui confie qu'elle craint le retour prochain de son cousin, malgré le congé formel qu'elle lui a signifié. *Derlove* se propose pour l'éconduire, et, sans attendre une réponse, sort précipitamment de chez lui. Madame *Saint-Ange*, se trouvant seule, conçoit l'idée de pénétrer à son tour par la porte de communication dans l'appartement de notre officier. Elle hésite d'abord, s'enhardit peu-à-peu, et y pénètre enfin. Le chapitre second, demeuré sur la table de *Derlove*, frappe aussitôt sa vue. Elle s'en empare, le parcourt, et n'est pas peu surprise d'y lire le consentement de ce jeune homme à son mariage avec sa cousine, à cause des grands biens qu'il attend de son oncle. Sur ces entrefaites, *Derlove* entre, et comme il a laissé la porte de communication ouverte, il la ferme sur madame *Saint-Ange*, qu'il ignore être chez lui. Grand embarràs de madame *Saint-Ange*, qui, enfin se décide à sortir de la chambre où elle se trouve, sous les habits de notre jeune officier. Pendant ce tems, ce dernier, après s'être préalablement débarrassé de tout son attirail militaire, se revêt, pour

éconduire le cousin, d'une robe de femme qu'il a trouvé jetée négligemment sur le canapé. Mais bientôt arrive madame *Saint-Ange* elle-même. La surprise du double travestissement fait place aux reproches d'un côté et aux excuses de l'autre. Enfin, pour se disculper de sa prétendue perfidie, *Derlove* remet à madame *Saint-Ange* la lettre de congé qu'il a reçue de la suivante. Tout s'éclaircit. Les deux amans se trouvent être les deux époux destinés l'un à l'autre par leur oncle. Rien ne peut contenir leur joie, et un vaudeville charmant termine cette pièce qui a été couverte d'applaudissemens bien mérités.

Cet opéra est plein de graces, d'esprit et de délicatesse : rien de plus joli que l'intrigue, de plus aimables que les détails. Les scènes, si difficiles à bien amener entre deux seuls personnages, le sont si naturellement, que le public n'a point laissé échapper le plus léger murmure. Le décors est d'une fraîcheur admirable, et le jeu des citoyennes *Carline* et *Saint-Aubin* ne laisse rien à desirer.

La musique est chantante, vive et légère. De nombreux applaudissemens ont été prodigués à l'ouverture, ainsi qu'au charmant rondeau, chanté par la citoyenne *Saint-Aubin*.

Le public a voulu connaître les auteurs qui venaient d'occuper ses loisirs aussi agréablement ; et la citoyenne *Saint-Aubin*, sous l'uniforme de hussard, est venu nommer les citoyens *Emmanuel Dupaty*, pour le poëme, et *Solié*, pour la musique. Ce dernier seul a paru.

THÉATRE DE LA CITÉ.

30 Prairial.

LE CHATEAU DE SERDAR, *ou* AYMAR ET AZALAÏS, *drame en trois actes et en prose.*

Aymar, jeune et vaillant chevalier, aime la belle *Azalaïs*, fille du sire *Oudros*. Egaré, le soir, dans une forêt, il rencontre un pélerin qui lui propose l'hospitalité pour la nuit. Ce scélérat, qui n'est autre qu'un écuyer déguisé, conduit *Aymar* au château du sire *de Serdar*, son plus cruel ennemi. On le reçoit avec une fausse bonté. La chambre rouge, destinée au meurtre, est celle où il doit se reposer. Il a des soupçons; une femme qui paraît s'intéresser à lui, et à laquelle les cruels hôtes de ce château ont coupé la langue pour assurer leurs secrets, l'instruit, par des signes, du sort qui le menace. Il frémit. Elle l'arme d'un poignard, dont il perce le cœur du perfide écuyer qui venait pour l'assassiner. Les cris d'une infortunée frappent, à l'instant, son oreille; il vole à sa défense, rencontre le sire *de Serdar* qu'il combat et punit, sauve *Azalaïs*, au moment où le sire *Oudros*, à la tête de ses troupes, accourait la venger. Le père et la fille lui témoignent leur reconnaissance; et il obtient, pour récompense, la main de celle qu'il adore.

Cette pièce est remplie d'intérêt. Les événemens sont assez bien amenés et se succèdent rapidement. Le second acte, sur-tout, est d'un bel effet, et offre même une scène neuve, (celle de la muette.)

Le dénouement ne vaut rien et dépare ce drame, qui émeut quelquefois l'ame et mérite d'être vu.

Qu'un auteur dramatique est à plaindre, quand il pense que, souvent, l'ignorant le plus déhonté, ose prononcer sur un ouvrage, fruit des veilles les plus pénibles et des soins les plus constans. A la troisième représentation du *Château de Serdar*, nous nous trouvions à côté d'un individu très-bien vêtu, et dont l'extérieur annonçait une éducation soignée. Pendant l'entr'acte du second au troisième acte de ce drame, un particulier l'acoste et lui demande quelle pièce on représentait? Nous ne fûmes pas peu surpris d'entendre notre homme qui avait assisté aux deux premiers actes, et y avait beaucoup *ri*, répondre qu'on allait représenter le dernier acte de *Dom-Quichotte* (pantomime qui devait terminer le spectacle.) L'autre le crut et se retira. Nous nous contentâmes de hausser les épaules, et nous donnâmes carrière à nos réflexions, en pensant à la réponse *ingénieuse* de notre *savant* voisin.

THÉATRE DES TROUBADOURS,

Rue Martin.

Premier Messidor.

LES PAROLES ET LA MUSIQUE, *vaudeville, en un acte et en prose.*

Deux amis inséparables, *Damis* et *Victor*, l'un poëte, l'autre musicien, prétendent à la

main d'*Aglaure*. Cette jeune personne penche, en secret, pour *Damis*. *Mélac*, son oncle, se doute bien qu'elle aime l'un des deux amis; mais il ignore lequel est le préféré. Il veut assurer le bonheur de sa nièce. Pour y parvenir, il exige qu'*Aglaure* lui dise lequel lui plait davantage des deux auteurs d'une romance composée pour elle, et dont les paroles sont de *Damis* et la musique de *Victor*. Elle se déclare pour *Damis*. *Victor*, jaloux de la préférence que vient d'obtenir son ami, s'oublie un instant, et dénigre *Damis* auprès de *Mélac*, en critiquant les vers de sa romance, que sa musique seule a, suivant lui, rendu supportable; et il lui en conteste même l'idée qu'il attribue à *Métastase*. *Mélac* exige, pour lui donner la main de sa nièce, que *Damis* fasse une autre chanson. L'amour inspire ce jeune poëte, et l'impromptu est bientôt achevé. Enthousiasmé de sa nouvelle production, il court chercher *Mélac* et sa bien-aimée. *Victor*, qui, dans la chaleur de la composition, s'est introduit dans l'appartement, profite de l'absence de son ami, pour copier les paroles de la chanson qu'il met aussitôt en musique. Il se cache à l'arrivée de *Damis*, qu'*Aglaure* et son oncle accompagnent, et reparaît au moment où *Mélac* se dispose à chanter l'impromptu que vient de lui remettre notre jeune amoureux. *Victor* conteste encore à son ami la composition de ses vers, et, tirant de sa poche un cahier de musique, chante avec *Mélac* une chanson dont les paroles se trouvent être les mêmes. Surprise générale. On force *Damis* à avouer qu'il n'est pas l'auteur de sa chanson; *Damis* s'y refuse d'abord avec opiniâtreté; enfin *Aglaure* le décide. *Victor* se repent bientôt d'avoir mis

à une aussi cruelle épreuve l'amour-propre de son ami, et déclare la manière dont il s'est procuré l'impromptu de *Damis*. Il obtient aisément son pardon, et *Mélac* unit les deux amans.

Tel est le fonds de cette pièce, qui présente une fort jolie scène, (celle ou *Victor* conteste à *Damis* la composition de son impromptu,) mais en revanche, une infinité de longueurs. *Il y a au moins une vingtaine de couplets à retrancher.* Quelques-uns ont cependant fait plaisir et ont même été répétés. Nous avons retenu celui-ci.

AIR : *Si Pauline est dans l'indigene.c*

AGLAURE.

J'ai vu de certaines fortunes
S'élever si rapidement,
Que je soupçonne à quelques-unes,
Un singulier commencement.

MÉLAC.

Tu pourrais bien avoir raison :

Si l'on remontait à la source
Des biens si promptement acquis ;
On reconnaîtrait à la bourse,
Des gens qui la coupaient jadis.

Quelle vérité!.... Mais c'est qu'elle n'est que trop évidente..... Espérons qu'elle deviendra moins sensible.....

Nous invitons l'auteur à rectifier la scène, où *Damis*, outré de se voir contester une chanson qu'il a faite, sort, en renonçant aux

vers et à l'amour. *Victor* pousse la plaisanterie au-delà des bornes de l'amitié.

En général, la pièce est froide et fort au-dessous de la juste réputation de l'auteur, que le public n'a pas demandé.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES,

Rue de Bondi.

Premier Messidor.

LE RETOUR, *comédie-vaudeville, en un acte.*

Un vieux magister s'avise, à soixante ans, d'aimer une jeune fille de seize, qui a son amant à l'armée. Ce vieux magister, pour parvenir à son but, fait sonner le mot d'argent à l'oreille de la mère, et répand, partout, que *Justin*, son rival, a *trahi l'État*, (suivant l'expression bien naïve de l'auteur,) en désertant pour passer chez l'ennemi. Mais, au moment où le rusé vieillard croyait avoir réussi, voilà *Justin* qui paraît lui-même. On devine comment cela finit.

Tel est le sujet d'une froide bluette, dont on n'a demandé ni nommé l'auteur.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES, *rue de Bondi;*
THÉATRE DES JEUNES ÉLÈVES, *boulevard du Temple;* THÉATRE DES JEUNES ÉLÈVES, *rue de Thionville, au ci-devant Musée de Paris.*

Que d'aspirans aux faveurs de Thalie! qu'il y en a peu auxquels cette déesse accorde la

faveur de desservir son temple ! Mais ne portons point le découragement dans l'ame des jeunes enfans qui se destinent à parcourir cette carrière où les épines se rencontrent souvent à la place des roses que l'on croit y cueillir. Peut-être, dans le nombre des nouveaux sujets qui se forment chaque jour, notre siècle aura-t-il à s'honorer d'un nouveau *Le Kain*, d'un nouveau *Molé*, d'une nouvelle *Contat?*

Depuis quelques années, le *théâtre des Jeunes Artistes* était la seule école dramatique que Paris comptât dans son sein. Cet établissement, formé par les soins et sous la tutelle du citoyen *Auvray*, ne pouvait manquer de mériter chaque jour davantage la bienveillance du public, si cet artiste estimable en fut long-tems demeuré le chef: mais bientôt il se vit obligé de se retirer, excédé par les tracasseries de son coassocié, intrigant, astucieux, et d'autant plus à craindre que sa figure perfide porte l'empreinte de la franchise et de la probité. Oh! combien on les a plaints, ces jeunes enfans, d'être devenus les victimes des spéculations d'un individu dont la crasse ignorance ne peut se comparer qu'à la fausseté de son caractère. Combien la plupart aurait acquis un talent précieux, s'il avait été développé sous la conduite d'un chef instruit ou d'un véritable ami de l'art dramatique. Ils grandiront tous, et bien peu seront dignes de briller sur la scène française. On applaudit cependant, dans les deux troupes de ce théâtre, des jeunes gens qui promettent. Courage, courage, jeunesse intéressante; Thalie voit, avec plaisir, vos tendres efforts, et elle s'empressera de les couronner, si vous continuez toujours d'aspirer à mériter ses faveurs.

Avec les débris de ce théâtre, des instituteurs mécontens ont formé deux nouveaux établissemens, sous le titre d'*Élèves dramatiques*, dont l'un est situé sur le boulevard du Temple, et l'autre, rue de Thionville, dans l'ancienne salle du Musée de Paris. Les jeunes enfans, qui composent ces deux troupes, annoncent des dispositions. Il promettent beaucoup : puissent-ils tenir parole?

TIVOLI.

3 Messidor.

L'expérience de la descente du citoyen Garnerin, en parachute, a eu le plus grand succès. Un nombre considérable de spectateurs affluait dans ce jardin immense et magnifique, d'où, par le moyen d'un ballon, l'aréonaute devait s'élever à une hauteur considérable, et ensuite redescendre, à l'aide de son parachûte. A huit heures du soir, il prit majestueusement la route des airs, plana au-dessus des thuileries, et alla descendre à Boulogne, dans un jardin particulier, puis il revint à Tivoli vers les dix heures.

Les nombreux applaudissemens d'un public enchanté, qui attendait, avec impatience, son retour, furent pour lui le gage certain de la satisfaction générale.

Au moment de se séparer de son ballon, Garnerin observa que le baromêtre était à vingt-trois pouces en haut, au lieu de 28; ce qui indique une élévation de 1664 mètres (854 toises); en descendant, les cordes du parachûte le retinrent aux branches d'un tilleul, à la hauteur de 66 centimètres (2 pieds).

VARIÉTÉS.

Hambourg 3 priarial.

La difficulté de tirer le sucre des colonies, a fait chercher les moyens de se procurer cette denrée en Europe. Le négociant *Brauwiller* vient de soumettre, à l'analyse des chimistes, des échantillons de sucre brun et blanc, qu'il est parvenu à extraire du miel ordinaire.

Les épreuves qu'on en a faites, ont démontré qu'il avait les mêmes qualités que le sucre ordinaire, et qu'il peut le remplacer même pour les compositions médecinales. Cette découverte va donner un grand prix aux ruches à miel, qu'on peut entretenir à si peu de frais dans les campagnes.

L'assemblée générale des actionnaires de la caisse d'escompte du commerce, a tenu, le 3, sa séance pour le trimestre de messidor.

Les directeurs y ont rendu compte des opérations du trimestre passé, et elle en a été satisfaite. Elle a arrêté, 1°. que le taux de l'intérêt continuerait d'être, pour ce trimestre, à trois quarts pour cent par mois, indépendamment du droit d'un huitième sur les effets pris à l'escompte, 2°. que les intérêts dus aux actionnaires, pour le trimestre du 1^er^ nivôse dernier au 1^er^ germinal, formant deux et demi pour cent pour le trimestre, seraient payés.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 10 *Messidor an* 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople, 20 *floréal.*

La Porte vient de faire publier, comme officiels, les détails suivans : Les troupes françaises, qui occupaient plusieurs places en Syrie, se sont de nouveau réunies, et paraissent déterminées à retourner en Egypte. Buonaparte, suivant ces mêmes rapports, a pris cette résolution, d'après les avis qu'il a reçus du rassemblement que font les puissances barbaresques, d'une armée considérable qui doit s'approcher des frontières de l'Egypte, et qui l'oblige à revoler à la défense de sa première conquête. Il prend sa route par le désert, dont la traversée est de sept jours, afin d'éviter les obstacles que sir Sydney-Smith pourrait lui opposer. Le grand-visir s'avance, de son côté, contre les Français et leurs partisans; le général Kohler, ainsi que plusieurs autres

officiers anglais, sont avec lui, et doivent diriger les opérations militaires, suivant la tactique européenne : le major Fait, et plusieurs autres officiers subalternes anglais, sont, pour le même objet, embarqués sur la flotte.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

Arau, 19 *prairial.*

Après avoir évacué Zurich, nous nous sommes retirés sur Baden, en brûlant les deux ponts, celui de Wettingen et celui de Baden. On s'est battu, pendant cinq jours, avec un acharnement dont il n'y a pas d'exemple. On a vu nos soldats jeter leurs fusils, qui leur étaient devenus à charge, et prendre les autrichiens aux cheveux ; d'autres n'ont voulu se servir que de l'arme blanche. Il y en eut qui, pendant une heure, se tenaient embrassés par le corps, sans pouvoir se vaincre. Il en est résulté une perte considérable pour l'ennemi. On peut la porter, sans exagération, à plus de 7000 hommes, au lieu que la nôtre ne se monte, au vrai, qu'à 1500 hommes environ. Nous aurions bien pu tenir quelques jours de plus dans Zurich ; mais l'intérêt d'un peuple allié et ami de la France, et les sollicitations pressantes des magistrats et des habitans, ont dû engager Massena à évacuer plutôt cette place. Il y a eu, cependant, quelques maisons de brûlées.

Extrait d'une lettre officielle, du 22 *prairial.*

« Vous aurez, sans doute, eu communication de la lettre que j'avais adressée à la

chambre administrative, renfermant le détail de nos victoires devant Zurich ; dont le résultat avait été de 2000 prisonniers environ ; mais la faiblesse de notre armée, comparée à celle de l'ennemi, nous ayant contraint d'évacuer la ville, après avoir encloué les canons, le général a pris de nouvelles positions sur la Limath et la Reuss.

» Aujourd'hui, nous avons eu notre revanche. Le général Lecourbe, avec sa division, toujours victorieuse, a fait sa jonction avec l'armée du général en chef Massena. De nouveaux renforts étant arrivés, on a repris Zurich.

Bâle, le 27 prairial.

L'Helvétie présente, en ce moment, un tableau affligeant. D'un côté, l'invasion des autrichiens sur le territoire de la République ; de l'autre, le découragement des patriotes. Une partie des troupes helvétiques est rentrée dans ses foyers. Le gouvernement fait, en ce moment, des efforts pour relever l'esprit public, singulièrement abattu, et pour rassembler et organiser de nouveau les troupes. Le préfet de Zurich, Pfenninger, républicain estimé, s'est rendu à Berne ; uni à quelques autres patriotes prononcés, il espère encore réveiller les forces helvétiques et pousser le gouvernement à des mesures vigoureuses d'énergie, indispensables dans la situation actuelle des affaires.

ALLEMAGNE.

Ratisbonne, 26 prairial.

Voici le décret de la commission impériale qui a été remis le 23 de ce mois à la diète générale de l'Empire :

« S. M. l'empereur et roi a reçu de la part du margrave de Bade un rapport, signé par S. A., en date du 3 de mai passé, portant la fâcheuse nouvelle que les ministres plénipotentiaires français au congrès de pacification avec l'Empire, lors de leur départ de Rastadt, qui, contre le conseil de plusieurs personnes, a eu lieu pendant la nuit, ont été assaillis le 28 avril au soir fort tard, à peu de distance de la ville, par une troupe de gens portant l'uniforme impérial ; que les ministres *Bonnier* et *Roberjot* ont été massacrés à coups de sabre ; que le ministre *Jean Debry*, qui n'a échappé à la mort que par un heureux hazard, a été fortement blessé, et qu'ils ont été tous dépouillés d'une grande partie de leurs effets.

« S. M. impériale n'a pas d'expressions pour rendre jusqu'à quel point elle a été révoltée et saisie d'horreur à la première nouvelle de ce forfait, commis sur le territoire de l'Empire envers des personnes dont l'inviolabilité se trouve sous la sauve-garde spéciale du droit des gens ; impression qui, vu le respect inaltérable de sa majesté impériale pour la dignité de l'homme, pour la morale, et pour les principes sacrés du droit des gens, ne s'effacera jamais de son ame profondément émue par cette catastrophe funeste.

« Ce n'est point par des soupçons haineux

ni par des conjectures téméraires ; ce n'est point par des imputations calomnieuses, ni en répandant dans le public des bruits gratuits, dictés par l'esprit de parti ; ce n'est pas non plus par les emportemens d'un cœur pervers, et les phantômes déréglés de l'imagination effrénée des rédacteurs des feuilles publiques allemandes ou étrangères ; ce n'est point par des tableaux exaspérés, qui n'ont pour but que l'augmentation de pouvoir, l'exploitation de nouvelles ressources pécuniaires, ou d'autres vues cachées, ni par de virulentes diatribes ou des cris de vengeance adressés à la nation française et à tous les états ; mais bien par une recherche scrupuleuse, impartiale, légale et sévère, que ce forfait peut être éclairci avec toutes ses différentes circonstances, et qu'on peut parvenir à en connaître avec certitude les auteurs et les complices, et à déterminer en conséquence l'exacte imputation du crime dans tous ses rapports. Aussi n'a-t-on pas tardé à prendre les mesures les plus convenables à cet égard, et S. M. impériale déclare, de la manière la plus formelle, devant la diète générale de l'Empire, à toute l'Allemagne et à l'Europe entière, qu'il n'y a que la plus éclatante satisfaction (sans égard aux individus quelconque que la voix impartiale de la justice sévère désignera comme coupables), qui puisse appaiser la juste indignation du chef de l'Empire.

« Mais S. M. ne souhaite pas simplement, que ce fâcheux événement, qu'elle regarde elle-même comme une affaire qui concerne toute la nation germanique, soit examiné dans toutes les formes légales, avec l'impartialité la plus scrupuleuse, et soit suivi de la satisfaction

la plus éclatante; elle est animée du desir le plus vif d'éloigner jusqu'au moindre soupçon de connivence, et de mettre tant le chef de l'Empire que l'Empire même à l'abri de tout reproche d'avoir négligé de donner à cette affaire l'attention la plus sérieuse. Ce desir est fondé sur-tout sur les jugemens prématurés qu'une partie du public d'Allemagne et de l'étranger ne cesse de porter sur cette affaire, avant que les recherches légales soient terminées.

« Pour atteindre ce but de la manière la plus sûre, la diète générale de l'Empire est invitée à nommer quelques députés, tirés de son sein, pour assister aux recherches ouvertes sur cette affaire, et à donner, dans sa prudence et sa sagesse, au plutôt son avis dicté par une franchise noble et patriotique, sur tout ce que l'importance d'un attentat aussi inoui et aussi abominable exige, afin de concourir, par ses conseils éclairés, à convaincre toutes les personnes impartiales que l'empereur et l'Empire sont animés du même desir, que la justice la plus rigoureuse et la satisfaction la plus éclatante soient rendues; qu'ils ont la même horreur pour un forfait aussi atroce, ainsi qu'un respect égal pour les principes sacrés de la morale et du droit des gens.

« S. M. l'empereur s'attend, en conséquence, avec la sollicitude qui convient au chef de l'Empire, à voir cet avis rédigé au plutôt.

« Signé à Vienne, le 6 juin 1799.

« P. Colloredo Mannsfeld, Pierre-Antoine Franck ».

ITALIE.

Turin, 16 *prairial.*

Tout est maintenant tranquille ici ; à mesure que les Français s'éloignent, les insurrections cessent, et les habitans des campagnes reprennent leurs travaux. Toutes les autorités sont rétablies sur le même pied qu'elles existaient sous notre roi. Il vient d'émaner deux proclamations, l'une de M. le général Suwaroff, l'autre de M. le général Mélas. En voici la teneur :

Aux habitans des vallées de Lucerne et Saint-Martin (dans le Piémont occidental).

Peuple, quel parti avez vous embrassé ? Paysans séduits, vous secondez les Français, perturbateurs et ennemis de la tranquillité publique, tandis que la tranquillité seule peut assurer votre existence et votre bonheur. Les Français se sont déclarés ennemis de Jesus-Christ, et l'antique attachement de vos pères aux dogmes du christianisme a toujours été la source de votre félicité, et vous a procuré la protection de l'Angleterre. Les Français sont maintenant ennemis de cette puissance ; et cette puissance, votre bienfaitrice, n'est-elle pas dans ce moment notre alliée ?. Soutenus par nos forces, et animés par nos victoires, ainsi que par l'assistance que le Dieu des chrétiens daigne accorder à ses guerriers, nous sommes arrivés jusqu'au pied de vos montagnes, et nous sommes sur le point d'y entrer ; si vous continuez à persister dans votre aveuglement. Habitans des vallées de Lucerne et de St.-Martin, le tems de la récipiscence

n'est pas encore passé ; hâtez-vous de vous réunir à nos drapeaux , ils sont bénis par le ciel , et victorieux sur la terre. Les fruits de la plaine sont à votre disposition , si vous devenez nos amis ; et la puissante protection de l'Angleterre vous sera conservée , d'autant plus que votre conscience ne vous permettra jamais de vous exposer au reproche d'avoir été les satellites de vos tyrans et de vos séducteurs ; en vous unissant à nous vous deviendrez les défenseurs de la véritable liberté et de la tranquillité.

Signé SUWAROFF-RIMNISKI.

Au peuple courageux de la province de Mondovi.

Vos entreprises hardies , les barbaries et les oppressions de vos ennemis sont parvenues à notre connaissance. Nous admirons votre conduite intrépide , et nous détestons la cruauté de ceux qui se disent les défenseurs de l'humanité. C'est donc ainsi qu'ils ont réalisé leurs magnifiques promesses , vos prétendus libérateurs ? Rapines , oppressions , pillages , dévastations , cruautés , tels ont été les premiers actes par lesquels ils se sont fait connaître à vous. Ceux qui mettent la volonté du peuple au-dessus de tout , et qui font de l'insurrection le premier des devoirs ; ceux-là même ont opposé la violence et la dévastation à votre volonté , si formellement manifestée , à votre insurrection spontanée.

Nous sommes vivement affligés de votre sort , et nous desirons encore plus vivement de le rendre meilleur. A cet effet , fidèles sujets du meilleur des rois , nous envoyons à votre secours ,

de nombreuses légions de cette armée victorieuse, qui a défait et chassé avec tant de rapidité, ces armées qui se disaient invincibles. Réunissez-vous à elles, pour achever leur destruction, et soyez assurés que bien loin de vous abandonner, elles auront soin de vous procurer, aux dépens des communes ennemies, le plus ample dédommagement. Ressouvenez-vous enfin que les hordes sorties de la France ont combattu pour détruire votre sainte religion, et vous assassiner ; et que vous combattez avec nous, pour rétablir cette religion, et conserver vos vies et vos propriétés.

Au quartier-général de Turin, le premier juin 1799.

Signé MÉLAS.

Rome, 16 *prairial.*

Nous recevons peu de nouvelles de Naples. Nous savons, cependant, par le rapport des voyageurs, que tout y est tranquille, et que l'on continue à y organiser toutes les parties du gouvernemeut avec beaucoup d'activité et de succès. Ceux qui dirigent cette opération, ont senti qu'ils n'auraient aucun espoir de succès, s'ils ne s'attachaient la classe nombreuse du peuple. Ils ont en conséquence la politique de ménager ses préjugés, et de s'en servir pour établir le nouvel ordre de choses. Des moines et des prêtres qui ont donné des gages de leurs bonnes intentions, sont les principaux agens chargés de préparer les esprits. Comme une partie du peuple est prévenue contre tout ce qui est français, et verrait avec défiance toutes les institutions qu'il croirait leur ouvrage, on a pris le parti de donner de nou-

veaux noms et de nouvelles formes aux institutions républicaines.

Les patriotes savent tirer parti de ces dispositions pour conserver leur indépendance. Si les russes ne débarquent pas de troupes en Calable, pour soutenir les révoltés, il y a lieu de croire que les napolitains formeront une république qui pourra se soutenir contre l'ennemi du dehors.

Le général Garnier, commandant ici, a fait publier une loi d'après laquelle toutes les religieuses qui contracteront un mariage, recevront, au lieu de la pension qui leur est accordée, la valeur de la dot qu'elles ont payée, à prendre sur les biens mêmes du couvent. Si ces biens se trouvaient déjà vendus, la somme à laquelle elles auront droit, sera prise sur la masse totale des biens nationaux.

Par une autre loi, une contribution extraordinaire a été imposée, pour une fois seulement, à toutes les communes dont la population excède six mille ames. Elle sera prise sur les domestiques, les chevaux, les boutiques, les fidei-commis, etc.

Florence, 18 *prairial.*

Les besoins du service et la nécessité de subvenir aux dépenses des troupes nombreuses qui sont actuellement en Toscane, ont déterminé le citoyen Reinhart à mettre à la disposition du citoyen Mechin, commissaire civil près de l'armée de Naples, des biens nationaux pour la valeur de 650,000 écus (environ 3,800,000 francs.) Le riche prieuré de l'ordre de Malte à Pise; l'abbaye de Saint-Zenon dans le Pisan, et diverses factoreries, sont

compris dans cette vente. Pour la rendre plus facile, les acquisitions sont affranchies du paiement de toute espèce de droits.

L'insurrection d'Arezzo continue toujours. Les rebelles font des excursions dans les environs, enlèvent de vive force les armes et les subsistances qu'ils trouvent, et font des prisonniers qu'ils traitent avec une inhumanité sans exemple. Ils en ont fait expirer plusieurs dans des tourmens affreux, et étouffent les plaintes de leurs victimes, par le cri *Vive la Sainte-Vierge*, qui est celui de ralliement entre eux, et dont ils accompagnent sans cesse leur expédition. Ils ont refusé jusqu'ici d'accepter le pardon qui leur avait été offert par le général Macdonald.

Toutes les places du Siennois ont été mises en état de siège, et l'ordre a été donné à tous les habitans, de déposer, dans le délai de vingt-quatre heures, les armes et la poudre qu'ils peuvent posséder encore.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, 30 prairial.

Un corps de troupes de près 30,000 hommes traverse, en ce moment, le département du Haut-Rhin, et passera, en plusieurs colonnes, par notre département dans la décade prochaine. Le général Laroche, commandant la cinquième division militaire, a officiellement annoncé à notre administration départementale, l'arrivée de huit demi-brigades, et de cinq régimens de cavalerie. Ces troupes viennent de

R. F. 5. cent. 85

l'intérieur, par Besançon et Béfort, et se rendent, dit-on, dans les environs de Mayence, où on forme une armée considérable, propre à s'opposer au corps d'armée russe, dont on annonce l'arrivée en Bohême, et à faire en même-tems une diversion en Souabe, pour obliger le prince Charles à diviser ses forces. Le général Sainte-Suzanne, qui a été chargé du commandement de cette armée, sous la direction du général Massena, vient de faire ses représentations à ce sujet, et ne demande que le commandement d'une division.

Tout est toujours dans le même état sur la rive droite du Rhin.

Toutes les lettres de Cologne, Coblentz, Mayence, etc., confirment que beaucoup de troupes y arrivent journellement, et que toutes feront partie du camp qui est tracé en avant de Mayence, sur la rive droite du Rhin.

2 *messidor.*

Les ôtages helvétiens qui étaient à Bitche ont obtenu la permission de retourner chez eux.

Deux généraux (les citoyens Ruby et Schinner, ce dernier, helvétien de naissance) sont arrivés le 26 du mois dernier à Berne, envoyés par Massena pour se concerter avec le corps législatif et le directoire sur les moyens de sauver la patrie.

L'adjudant-général Laharpe, chef de l'état-major-général de l'armée helvétique, annonce que les français ont attaqué et enlevé les positions que les autrichiens avaient eues en avant de Zurich. On leur a pris un bataillon et 50 cavaliers.

Toulouse, 29 prairial.

Des contre révolutionnaires, les armes et la torche incendiaire à la main, paraissent dans les cantons de Cadours, Hauterive, Castanet, Saint-Felix, Revel, Verdun, Saint-Nicolas-de-Lagrave, Cinte-Gabelle, Noé, Saint-Lis, etc. Des bruits désastreux et trop certains se succèdent avec une effrayante rapidité. Ici un fonctionnaire public, accueilli d'abord par les huées d'un ramas de séditieux, est bientôt forcé à fuir pour éviter la mort; là, un autre fonctionnaire public est éveillé par l'éclat et le pétillement des flammes dévoratrices qui brûlent son asile et ses propriétés; ailleurs, les croisées d'un patriote, qu'on croit retiré chez lui, sont criblées de balles meurtrières. Par-tout les jours des magistrats républicains sont menacés.

Léopold Berthier, adjudant-général, chef de l'état-major-général, au ministre de la guerre.

Au quartier-général à Lucques,
le 11 prairial an 7.

J'ai eu l'honneur de vous faire part, citoyen ministre, de l'arrivée de l'armée de Naples, en Toscane, le 5 de ce mois: depuis ce tems elle a obtenu deux petits succès, que l'on peut regarder comme les précurseurs des autres.

La division du général Montrichard, qui est l'aîle droite de l'armée, occupe Bologne par la brigade du général Clauzel, composée du troisième bataillon de la soixante-deuxième demi-brigade; du deuxième bataillon de la

cinquième légère ; du onzième régiment de hussards, et un détachement de cavalerie piémontaise. Le 7 de ce mois, le général fut instruit que les ennemis, en force majeure, avaient investi le fort Urbain, et qu'ils avaient commencé des ouvrages ; il s'y porta le 7 de ce mois avec une partie de ses forces et avec une rapidité étonnante, attaqua impétueusement l'ennemi, le culbutta et le chassa de ses retranchemens, le poursuivit jusques près de Modène, lui fit 200 prisonniers, et tua un grand nombre de paysans révoltés.

Le 8 et le 9, la division du général Dombrouski, composée de la légion polonaise, du deuxième bataillon de la huitième légère, attaqua l'ennemi sur deux colonnes ; la première, commandée par le citoyen Lebrun, a marché sur Santa-Croce, par Borghetto ; après quelque résistance, il est resté maître de ses positions, et a fait quelques prisonniers.

Le 9, il a continué sa marche sur Borgodi Volterio, et a obtenu le même avantage, quoique l'ennemi ait fait une vive résistance.

La deuxième colonne, commandée par le citoyen Sedra, est partie de Sassalbo, et par une marche rapide, a fait sa jonction avec l'arrière-garde à la Hulla et Villa-Franca. L'ennemi craignant alors le combat, s'est retiré de ces différens points, ainsi que de Pontremoli. Le résultat a été de 150 prisonniers autrichiens, quelques bagages, et la reprise importante des débouchés de Pontremoli.

Signé, BERTHIER.

Pour copie conforme,

Signé, MILET-MUREAU.

Macdonald, général en chef de l'armée de Naples, au général en chef Moreau.

Au quartier-général de Formigino, le 24 prairial an 7.

Vous avez sans doute été instruit, citoyen général, qu'après la prise de Porto-Ferrajo, on s'est porté sur Longone, pour former l'attaque. Quelques troupes napolitaines débarquées, jointes à une insurrection générale dans l'île d'Elbe, forcèrent le chef de bataillon Monferat de se retirer à Porto-Ferrajo. D'assiégeant il devint bientôt assiégé, et touchait à la dernière extrêmité, lorsqu'il prit la résolution aussi brave que hardie, de sortir la nuit sur l'ennemi. Des attaques fréquentes lui avaient fait perdre beaucoup de monde, et il était réduit à cinq ou six cents hommes; c'est avec cette poignée de braves qu'il attaqua l'ennemi, le mit en fuite, lui prit son camp, ses munitions, douze pièces de siége, et trois ou quatre mortiers. Il est rentré dans la ville, n'a plus été inquiété: je lui ai fait passer quelques légers renforts. Le général Miollis me demande le grade de chef de brigade pour le citoyen Monferat; je vais lui en envoyer un brevet provisoire. Il cite beaucoup d'autres actions distinguées.

Le général Olivier a rencontré avant-hier les postes autrichiens à Saint-Venezio; il les a chargés toute la route jusqu'à environ un mille de Modène; il leur a tué et blessé beaucoup de monde, et a fait une centaine de prisonniers. J'ai fait reconnaître l'ennemi ce matin, et il feint de vouloir se défendre devant Modène. Salm arrive à Fassaulo et détache des partis

sur Rubieva et Caugiano. Dombrowsky m'annonce aussi qu'il prend position à huit milles de Reggio. Je n'ai nulles nouvelles des généraux Rusca et Montrichard, mais ils doivent arriver aujourd'hui devant Modène, par la grande route de Bologne.

Dans le moment les troupes se mettent en marche pour attaquer.

Salut et fraternité ;

Signé, MACDONALD.

Pour copie conforme,

Le général en chef, *Signé*, MOREAU.

Copie de la lettre écrite du quartier-général de Modène, le 25 prairial, par le général Macdonald, commandant en chef l'armée de Naples, au général en chef Moreau, commandant l'armée d'Italie.

Les premières divisions de l'armée de Naples, citoyen général, ont débuté hier d'une manière assez brillante : un gros corps ennemi s'était réuni sous Modène, il a été attaqué avec vigueur et impétuosité ; l'acharnement a été égal de part et d'autre ; les baïonnettes se sont croisées plusieurs fois, et trois et quatre mêlées de cavalerie, mais la victoire est restée de notre côté. L'ennemi a perdu environ quinze cents hommes, tant tués que blessés ; nous lui avons fait deux mille prisonniers, dont quarante officiers de tout grade, pris douze à quinze bouches à feu et leurs caissons, trois drapeaux, quatre ou cinq cents chevaux et beaucoup de bagages, la déroute a été complette.

Nous avons perdu, de notre côté, près de 200 hommes, tant tués que blessés : du nombre des premiers est le brave général de brigade Forest, commandant la division de chasseurs. Si les divisions débouchant de Bologne eussent pu forcer les passages du Panaro, que l'ennemi tenait, peu des troupes qui se trouvaient devant Modène auraient échappé. On les poursuit encore, et le gros de l'armée se porte sur Reggio.

Je vous ferai un rapport détaillé aussitôt que tous ceux particuliers me seront parvenus.

Cette lettre sera signée par le chef de l'état-major, car c'est de mon lit que je vous écris; je ne puis signer, ayant reçu plusieurs blessures dans une mêlée de cavalerie. Cela ne m'empêchera pas de suivre l'armée ; elles sont légères.

Salut et amitié,

Signé, LÉOPOLD BERTIER.

Pour copie conforme,

Le général en chef, *Signé*, MOREAU.

Proclamation du général Moreau, commandant en chef l'armée d'Italie, au peuple ligurien.

Au quartier-général de Gênes,
le 28 prairial an 7.

Le général en chef ne veut point quitter Gênes sans donner un témoignage de satisfaction et de reconnaissance au peuple ligurien. L'armée en a reçu l'accueil le plus hospitalier. Le général en chef l'a vu calme, au milieu des insurrections qui l'environnaient,

partager les subsistances avec l'armée française, se mêler dans les bataillons, et combattre ponr repousser l'ennemi commun. Il a reconnu les enfans de ces Génois, qui se montrèrent plus d'une fois les amis des Français et les ennemis redoutables des Autrichiens.

Le général en chef s'empresse de rendre compte au gonvernement français de la conduite loyale et courageuse d'un aussi fidèle allié, et assure le peuple ligurien que l'armée couvrira son territoire, avec la même opiniâtreté, que si elle avait à défendre sa propre patrie ; que la république française, le regardant comme frère, partagera également entre elle et lui ses ressources en tout genre, comme il a su partager ses dangers. Déjà des ports de la république partent des convois nombreux de grains, qui serviront à nourrir et le peuple et l'armée. Si des désordres inséparables d'une marche pénible et difficile ont causé des dommages particuliers, que les réclamations soient apportées au gouvernement, qui les fera connaitre au général en chef, et ils seront aussitôt réparés : il en a déjà été donné un exemple.

Le général en chef recommande au peuple ligurien, l'accord et l'harmonie entre tous les citoyens. Que tout esprit de division s'évanouisse devant les dangers de la patrie ; qu'un sentiment commun les anime, celui de repousser l'ennemi, et de sauver leur pays.

Signé, MOREAU.

Pour copie conforme,

Le général de division, chef de l'état-major-général,

Signé, DESSOLE.

PARIS.

Le corps législatif a enfin repris l'attitude qu'il n'aurait jamais dû perdre; c'est de son sein que doit émaner le premier pouvoir, et si une faction en abusait, il vaudrait mieux, pour la liberté, qu'elle se trouva là qu'au directoire. Ce retour aux vrais principes a été rapide, et il n'a point coûté de sang. S'il peut se trouver encore des chefs de factieux, il ne se trouve plus guères d'hommes pour obéir à leur voix perfide; le peuple, las de secousses, a vu cet événement avec intérêt, mais dans le calme; maintenant il espère un meilleur ordre de choses. S'il est encore trompé dans son attente, que n'aura-t-il pas droit de dire?

Occupé fortement de tout ce qui peut intéresser le bien public, le conseil des cinq-cents a déclaré, le 28 prairial, qu'il resterait en permanence jusqu'a ce que le directoire ait donné les renseignemens qu'on lui avait demandé sur la situation de la République, à l'intérieur et à l'extérieur. Dans le même jour, il avait été envoyé au directoire un message, relatif à la mise en liberté de ceux qui sont détenus arbitrairement. Le soir du même jour, le rapporteur des commissions réunies, fait, au nom de ces commissions, observer au conseil une violation manifeste de la constitution, dans la nomination de Treilhard au directoire. L'article 136 de la constitution, porte que « à compter » de l'an 5, nul ne peut être élu membre du » directoire, pendant l'exercice de ses fonctions » législatives, ni pendant l'année qui en suivra la » cessation »; le citoyen Treilhard a été nommé au directoire, le 26 floréal an 6, et ses fonctions législatives n'avaient cessé que le 30 floréal

an 5 ; en conséquence de cette observation, le conseil a déclaré que la nomination du citoyen Treilhard était inconstitutionnelle et qu'il cesserait sur-le-champ ses fonctions ; ce qui lui fut aussitôt notifié. Le lendemain, on procéda à la nomination d'un nouveau directeur, et le citoyen Gohier, ex-ministre de la justice, a obtenu la pluralité des suffrages. Dans cette même séance, le conseil décréta la liberté de la presse, reçut le message contenant les renseignemens qu'il avait demandés au directoire.

Le directoire commence par dire qu'il aurait répondu plutôt au conseil, s'il n'avait été jaloux de donner avec les éclaircissemens sur les faits, les mesures les plus propres à prévenir ou à calmer les inquiétudes que les circonstances peuvent faire naître. Il croit avoir employé tous les moyens mis à sa disposition, relativement à notre situation extérieure. Quant à notre situation militaire, il rejette nos revers sur l'épuisement de nos finances, et avoue que ce n'est pas un moyen propre à faire renaître la confiance et à décourager nos ennemis, que rappeler sans cesse, à la tribune, la triste pénurie où nous nous trouvons. Il invite fortement le conseil à tourner toutes ses vues du côté des finances et à créer les moyens d'activer la levée des citoyens appelés à la défense de la patrie, et de fournir à toutes les dépenses des objets nécessaires aux armées. L'intérieur de la République est sourdement agité par tous nos ennemis qui cherchent à nous diviser, et jettent au milieu de nous des idées plus absurdes les unes que les autres. C'est dans nos divisions intestines, que l'Angleterre et l'Autriche ont placé toutes leurs espérances. Le pillage des caisses publiques, les attaques dirigées contre

les fonctionnaires publics, l'inertie d'un grand nombre d'entre eux, l'assassinat des républicains : tel est l'aspect que présentent malheureusement plusieurs départemens. Lorsque le directoire aura déterminé les mesures qu'il convient de prendre pour remédier à ces maux, il s'empressera d'en faire part au corps législatif, qu'il invite à se méfier des préventions que ses ennemis cherchent à inspirer contre lui.

Ce message ne parut point remplir la demande du conseil. Bertrand, du Calvados, l'attaqua; il n'y vit que l'effort indirect du directoire, de présenter le corps législatif comme la cause de tous nos maux, et de l'accuser, en quelque sorte, devant le peuple, lorsque c'est lui-même qu'il doit accuser des dilapidations énormes qui ont ruiné le trésor public; d'avoir laissé vendre, à raison de 20 sols, 133,000 fusils, valant 20 fr. la pièce; d'avoir souffert que des compagnies privilégiées reçussent des sommes considérables, en numéraire, en avance, pour les rembourser ensuite avec des effets qui perdaient 60 pour 100; d'avoir laissé sur les états du ministre de la guerre, l'armée à 437 mille hommes, quand elle n'était qu'à 300 mille. Il reproche ensuite d'avoir confié l'administration de la guerre au plus effronté dilapidateur; d'avoir destitué plus de quatre cents administrateurs probes; d'avoir traduit devant les tribunaux, les chefs qui conduisaient nos phalanges à la victoire, et d'avoir favorisé les exactions et les violences des Rapinat, des Rivaud, des Trouvé et des Faypoult. Il termine en s'écriant : « vous n'avez ni la confiance de vos collègues, ni celle de la nation, ni celle de ses représentans; vous n'avez plus même celle de ces vils flagorneurs, qui naguères rampaient devant vous; terminez, il en est tems, votre carrière politique.

Boulai, de la Meurthe, lui succède et propose une commission spéciale, vû que les commissions réunies ont trop d'ouvrage pour s'occuper des observations qui viennent d'être présentées. Sa proposition est adoptée ; et la commission est composée de onze membres. Boulai ensuite reprend la parole pour accuser Merlin et Réveillère-Lépeaux, qu'il regarde comme les fléaux de la République. Il ne leur reste plus qu'à quitter volontairement leurs fonctions. Effectivement, sur les cinq heures, un message du directoire annonce que les citoyens Merlin et Réveillère-Lépeaux, ont donné leur démission. Le conseil a aussitôt procédé à leur remplacement ; Roger-Ducos succède à Merlin et Moulins (général) à Réveillère-Lépeaux.

Le conseil s'est ensuite occupé des dilapidations, et a envoyé un message au directoire, pour qu'il mette, en accusation, l'ex-ministre Schérer.

Par un de ces premiers actes, le directoire, nouvellement réorganisé, rapporte l'arrêté qui traduisait Championnet devant un conseil de guerre, et le remet en activité de service.

Par un autre arrêté du 4, il destitue François, de Neufchâteau, du ministère de l'intérieur, et le remplace par Quinette, régisseur de l'enregistrement des domaines. Par un nouvel arrêté du 5, la démission de Duval, ministre de la police générale, est acceptée, et il est remplacé par le citoyen Bourguignon, substitut du commissaire du directoire exécutif près le tribunal de cassation.

Tel est le précis rapide des événemens qui viennent de se passer sous nos yeux. La liberté de la presse va nous découvrir bien des vérités

et faire paraître bien des mensonges ; mais quelqu'en soit le résultat, nous ne craindrons pas de dire que cette espèce d'inquiétude, qui en doit naître, est aussi utile à la liberté, que le silence et le calme que l'on commande, lui sont funestes. Pour le certain, quand une République est dans un profond repos, c'est que la liberté y est contrainte. C'est la pensée de Montesquieu.

Nos revers réjouissent beaucoup nos ennemis. Il est facile de voir qu'ils ne sont pas accoutumés à nous vaincre. Déjà M. *Pitt*, qui veille sans cesse pour notre ruine, caresse avec plus de plaisir que jamais sa chimère favorite ; déjà il voit la France envahie, et les Russes qu'il paie, devenus nos maîtres. Il en parle avec une presque certitude dans la chambre des communes, et, tout en demandant les subsides nécessaires à ces grands et magnifiques projets, il laisse entrevoir le but, fort utile à la Grande-Bretagne, qu'il se propose ; il ne s'agit pas seulement de nous faire rentrer dans nos anciennes limites, les demi-sauvages du Nord doivent nous ramener à nos anciennes mœurs ; c'est sous le joug des rois que nous devons être réunis. Un autre anglais, plus patriote encore, et sans doute plus sûr des beaux projets de M. *Pitt*, s'écrie que la France même doit disparaître, et qu'elle ne peut subsister en même-tems que l'angleterre. On pourrait renvoyer ces raisonnables messieurs à la peau de l'ours qui n'est pas encore tué. M. *Tyrney*, en s'opposant avec force au subside que l'on demande, nous a rendu justice ; il nous a jugé tels que nous devons avoir le courage de nous juger. Nous nous sommes laissé avilir par une multitude de vampires, qui, marchant à la

suite de nos guerriers, sont tombés sur leurs conquêtes comme sur une proie qui leur était due, ont pillé, volé, et rendu le nom français méprisable aux yeux mêmes de ceux qui nous admiraient et nous tendaient les bras. Les malheureux ! ce sont eux qui nous ont fait le plus de mal, ils nous ont perdu de réputation, ils nous ont aliéné les cours de nos voisins ; ils sont nos plus cruels ennemis. Déclarons leur enfin la guerre ; qu'ils n'aient pas l'insolence de venir jouir sous nos regards indignés des fruits de leurs crimes ; que l'or du coupable cette fois-ci ne nous en impose point, et que ce ne soit plus un vain mot que celui de *vengeance contre les dilapidateurs* ! Il faut que ces monstres, quelque soit les rangs qu'ils aient occupés, soient punis pour l'honneur et le bonheur de la patrie ; pour la consolation et la sécurité de l'honnête citoyen, il faut qu'ils soit punis en réparation des torts qu'ils ont causés à nos armées. Les galères les reclament ; qu'ils soient marqués du sceau d'une opprobe éternel ; et malheur à ceux qui, tenant les lois dans leurs mains, fléchiront devant le crime apulant, car ils partageroat leur infamie et la haine publique que ces vampires ont méritée ! Qu'un grand exemple soit donné, et qu'à l'avenir, la carrière du crime devienne plus dangereuse, le malhonnête homme tremble de se laisser entraîner à ses penchans vils et criminels. Tel est le vœux de tous les Français.

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 20 *Messidor*, *an* 7.

8 Juil 1799

POÉSIES.

A MES TOURTERELLES.

VOUS, qui, loin du séjour où le ciel vous fit naître,
Dans mon humble réduit, ignorez, sous un maître,
Les douceurs de la liberté;
Vous savez, tendres tourterelles,
Si c'est moi dont les mains cruelles
Vous imposent le joug de la captivité.

VOUS m'en êtes témoin, couple fidèle et tendre;
J'ai voulu, mille fois, à vous même vous rendre,
Et vous dégager de vos fers.
Mais ma tendresse est inutile,
Vous préférez mon simple asyle
Au libre aspect des cieux, à l'empire des airs.

LOIN de moi, dès l'enfance, à vos forêts ravies,
Par des liens dorés vous futes asservies
Aux lois d'un perfide oiseleur.
Funeste effet de l'habitude,
Bientôt pour vous la servitude
Eut de la liberté le charme séducteur.

HÉLAS! de la candeur est-ce donc le partage?
De croire ainsi trouver, au sein de l'esclavage,
La paix et la félicité.
Détrompez-vous, jeunes compagnes,
La paix habite les campagnes,
Il n'est de vrai bonheur qu'avec la liberté.

ALLEZ, sachez quitter un maître qui vous aime,
Partez sans différer, si vous m'aimez de même,
Osez vous soustraire à mes lois;
Votre amitié n'est que folie,
Si pour ce beau nœud qui vous lie,
Il vous faut renoncer au premier de vos droits.

QUE tardez-vous, partez, rompez enfin vos chaînes,
Mes vœux sont superflus, mes paroles sont vaines;
Dans vos fers vous voulez mourir.....
Il est en France plus d'un sage
Qui ne fait pas meilleur usage
Des biens que la raison a su lui conquérir,

J. M. S.

FÊTE

*Pour Madame ***, sous le titre de* MINERVE.

MERCURE.

AIR : *Amis, chantons à pleine voix.*

MERCURE est descendu vers vous;
Il se sent en goguette.
Aux fêtes, il faut quelques foux
Et des airs de goguette:
Avec des grelots aux deux bouts,
J'agite ma baguette.

JE me suis fait tort quelquefois,
Par de certains messages ;
Ambassadeur en tapinois,
Mon honneur fut à gages ;
Mais aujourd'hui, sous d'autres lois,
J'annonce des hommages.

DE Minerve, à l'air trop pédant,
Quelquefois, l'on se mocque.
Mettez l'égide à ce bras blanc,
Et ce casque pour toque ;
Vous porterez bien plus gaîment,
La guerriere défroque.

VOUS allez voir bien du tracas ;
Le ciel met pied à terre.
Dieux et déesses sur mes pas,
Amènent cour plénière ;
Mais ce magnifique embarras
N'est fait que pour vous plaire.

LES TROIS GRACES.

LA PREMIÈRE.

AIR : *Malbroug s'en va en guerre.*

NOUS avons l'avantage
D'embellir encor le jeune âge,
Nous avons pour partage ;
D'orner jusqu'aux attraits.
Oh ! pouvons-nous jamais,
Trouver de nos secrets,

Mieux que chez vous l'usage ?
Dans votre air, dans votre langage,
Plaire, est votre apanage,
Sans aucun *si* ni *mais*.

LA DEUXIÈME.

SANS aucun *si* ni *mais* ?
Pour moi, je gagerais,
De Vénus, la ceinture,
Qu'il n'est point de beauté plus sûre,
De faire, aux cœurs, blessure,
Et d'en troubler la paix.

LA TROISIÈME.

ET d'en troubler la paix.
Vous avez, de nos traits,
Le triple caractère ;
Grâce noble, tendre et légère :
Nature ne fit guère
Que pour vous, tant de frais.

L'AMOUR.

AIR : *Du vaudeville de Figaro.*

JE vous offre mon armure,
Vous connaissez ces joujoux ;
Ils ont fait mainte piqure ;
Mais sur qui ? jamais sur vous.
D'une main adroite et sûre,
Vous avez sû les lancer
Sans vous en laisser blesser.

FLORE.

AIR : *C'est bien doux, c'est bien doux.*

RECEVEZ, ici, de mes mains,
Joli bouquet, formé de roses;
C'est pour vous qu'elles sont écloses,
Dans le plus beau de mes jardins.
Aucune épine n'environne
Le présent dont je vous couronne :
L'amitié,
De moitié,
Avec moi, le donne.

L'HIVER.

AIR : *Des Trembleurs.*

MALGRÉ les ennuis de l'âge,
Dont rien ne me dédommage,
Et la goutte qui m'outrage,
Tout autre, ici, je me sens.
Le fripon d'amour, tracasse
Un vieillard dessous la glace,
Et me rend encor vivace;
On aime dans tous les tems.

LORSQUE distrait de mes rides,
Avec des regards avides,
Je vois vos grâces timides,
Comment me persuader,
Qu'avec le jonc qui m'étaye,
Et ma langue qui bégaye,
Et quelques manteaux que j'aye,
Je sois fait pour les garder.

DIANE.

AIE : *De la Chasse de la garde.*

QUEL charme à la chasse,
De suivre, à la trace,
Le cerf, le daim.
Aux appels de l'airain,
Diane préfère
Bien souvent la terre,
Aux passe-tems
Des divins habitans.
La douce ivresse
D'une chasseresse,
Ce qui l'intéresse,
C'est la liberté,
Bien de réserve,
Et qui, de Minerve,
Fait la volupté,
La félicité.
Quel charme, etc.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

MOMUS.

AIR : *Vivent les fillettes.*

C'EST moi qui fait rire
La terre et les cieux :
Je vis de délire
Et de vin moussenx.
Féte est mal finie,
Si je n'ai mon tour ;
Sagesse est folie
Dans un si beau jour.

J'AI mis dans le monde,
Par mes jeux divers,
La source féconde
De mille travers.
Le charlatanisme
Et les fous des cours,
Et le mesmérisme,
Et les calembourgs.

CE fut ma marotte
Qui fit les pantins;
Brevets de calote
Sont mes parchemins;
D'à-propos de botte,
Mes discours sont pleins;
J'armai dom-Quichotte
Contre les moulins.

A moins qu'on ne rie,
Que sert d'être dieux?
Qu'on me porte envie
Jusque dans les cieux.
Je vois là, Minerve,
Qui règne en ces lieux,
Sourire à la verve
De mon chant joyeux.
A moins, etc.

(1) *feu* LE MIERRE.

---

(1) Ces couplets, jusqu'à présent inedits, avoient été donnés, par l'Auteur, au citoyen J. B. C. GRAINVILLE, qui, en 1788, rédigeait les Étrennes du Parnasse.

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de la Charade est *Passy ;* celui de l'Enigme est *Énigme ;* celui du Logogriphe est *Taureau.*

CHARADE.

Vous déplaisez, chacun vous fronde ;
En voici l'unique raison :
Vous êtes mon premier, Cléon,
Par ce défaut honteux on choque tout le monde.
Lorsque Phœbus cache ses feux dans l'onde,
Imprudens voyageurs, redoutez mon dernier.
Le berger Corydon chante sur mon entier,
Ses fidelles amours pour la belle Raimonde.

J. M. Baudin aîné, *de Nantes.*

ÉNIGME.

Jugez, Iris, quel est mon triste sort,
Et combien du votre il diffère :
Par-tout on s'empresse à vous plaire,
Tandis que moi l'on me haït à la mort ;
Sans cesse on cherche à me détruire.
Aussi pour parler franchement,
Je ne dois pas attendre un meilleur traitement,
Car, en tous lieux, je ne saurais que nuire.
Me voilà, belle Iris, du côté féminin :
Ce sexe, vous voyez ne m'est pas favorable ;
Mais, si je deviens masculin,

Je suis beaucoup plus agréable;
Et sans trop discourir, par un charme vainqueur,
De quiconque vous voit je captive le cœur.

LOGOGRIPHE.

Du destin qui fait tout, quelle chance diverse!
Debout, de Mahomet je suis un descendant;
Mais aussitôt qu'on me renverse,
Du rimeur je fais le tourment.

L. D. B.

MÉLANGES.

GILLE ou LE MASQUE;

CONTE VERT ET BLEU

Aussi moral que bien d'autres.

Les contes corrigent, dit-on, je n'en sais rien; tout ce que je sais, c'est qu'il y a long-tems que l'on fait des contes et des sottises. Les uns consolent des autres. Faisons aussi un conte pour l'instruction du genre humain; ce sera toujours cela de plus, et j'aurai le droit de dire: ce n'est pas ma faute si le genre humain ne se corrige pas.

Gille dormait, et dormait avec tout le calme d'un honnête homme qui n'a pu encore être coquin. Il était pauvre et croyait, par cela même, avoir le droit de songer à la fortune. Qu'elle lui vint d'une manière ou d'une autre, cela l'inquiétait assez peu : il la cherchait, et la voulait.

La voulait ! cela dit beaucoup ; méditez, gens de bien.

Mais je disais qu'il dormait. Survient une fée.... Oui, citoyens, une fée ; cette jolie, que vous connaissez tous aussi bien que moi, dont la voix si douce murmure sans cesse à votre oreille, et vous dit : allonge la main, mon ami ; c'est pour toi cela. Un autre la nommerait le démon des fripons ; mais ce rustaut-là serait trop crûment honnête homme. Dans notre siècle il faut être plus poli ; on doit des égards à beaucoup de gens ; et je nommerai la fée de Gille, la fée de l'intérêt. Elle tenait un masque, et elle s'écria : allons, debout ! quand on songe à moi on ne dort guères. Mets ce masque, il est fait de la peau d'un Caméléon et prend toutes les couleurs. C'est un riche présent que je te fais-là. Marche, mon fils ; prudence et mon masque, le sort est pour toi.

La fée disparut, mais son influence

et le masque restèrent. Gille se sentit un courage singulier, et ne désespéra plus de rien. Le lendemain il parut à sa section : il avait une forte voix, et il enchanta toutes les oreilles. Son masque avait la couleur du jour, et tout le monde s'écria : oh ! le brave homme que Gille. On le fit président. C'était quelque chose, et, dit-on, sagement, le premier pas décide du reste. Le char de la fortune court comme le vent, on ne l'attrape pas toujours ; mais quand on le tient une fois et qu'on a su s'y cramponner, on volerait au diable avec.

Gille fit des affiches et des journaux, où il eut soin de dire qu'il était un fort honnête homme, qu'il aimait singulièrement sa patrie, et chacun le crut. On croyait facilement alors. Il fut député ; et cela au Monomotapa ;

Car les *sots* de ce pays-là,
Sont bien plus sots que ceux du nôtre.

Je ne voudrais pas mettre Gille en France ; on se mocquerait de moi, et je serais fort fâché que cela arrivât. N'avons-nous pas trop d'esprit pour être dupes des masques ? C'est bien à nous qu'on en fait accroire ! Gille était donc député du Monomotapa. Il fut envoyé en mission dans son département. C'était

aller au Pérou même, dans cet heureux tems-là; il fit sa fortune. A vous dire la vérité à l'oreille, c'était bien le plus franc scélérat que la nature eut vomi dans un moment d'horreur; mais il avait son masque, on n'en voyait rien; et ce masque changea avec toutes les opinions : Gille ne fut pas pendu.

Au contraire, il eut des châteaux et des équipages. Madame Gille vécut fort gaîment au milieu de l'ignominie. C'était pour elle que Tivoli était illuminé et que Velloni faisait des glaces; c'était pour elle que les plaisirs naissaient partout.

Gille plus profond, et toujours à l'opinion de mode, se dit: nous avons été assez coquin pour avoir acquis la facilité d'être honnête homme. Cent mille livres de revenu peuvent dispenser d'être voleur: ayons de la probité maintenant.

Fort bien dit; mais la fée fut impuissante cette fois-ci. Le masque ne put jamais représenter un homme de bien. Gille en fit cependant la grimace; on en rit; en attendant la justice, on prit plaisir à dire :

Gille a beau faire, il sera toujours Gille.

Pour moi, je suis fort content qu'au

Monomotapa, après avoir été coquin, on ne puisse plus dire : *je suis un honnête homme.* Gille s'en plaint; mais un génie assez triste, qu'on nomme le *repentir*, lui répète chaque jour pour consolation: *il falloit l'être.*

PIERRE BLANCHARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'ORNEMENT DE LA MÉMOIRE, *maximes, sentences et pensées ingénieuses, mises en quatrains et en distiques, d'après les anciens moralistes, ou* ANTHOLOGIE MORALE; *par* François de Neufchateau, *avec cette épigraphe:*

> Tout ce qu'on peut faire dans l'âge mûr, c'est de pratiquer les leçons qu'on a reçues dans l'enfance.
>
> ENCYCLOPÉDIE, *Philosophie des Grecs.*

Paris, chez la veuve Cailleau, *rue André-des-arcs*, n°. 28.

CET ouvrage, comme l'indique le titre, est destiné à la jeunesse. Il peut être utile encore à l'âge mûr : les maximes qu'il contient sont celles des

sages ; elles peuvent servir d'avertissemens salutaires, de règles de conduite.
« C'était une coutume chez les Grecs de faire apprendre à leurs enfans les *sentences* des poëtes, et elle était fort ancienne dans la Grèce. César assure que la même chose se pratiquait dans les Gaules. Les jeunes gens tiraient de cette sorte d'étude trois avantages considérables. Elle exerçait la mémoire, ornait l'esprit et formait le cœur. Ce dernier avantage était celui qu'on avait principalement en vue. On voulait inspirer de bonne heure à la jeunesse la haine du vice et l'amour de la vertu ». (*Encyclopédie*, *tome XV*, *page* 56).

Nous n'ajouterons rien pour démontrer l'utilité de ces sortes d'ouvrages, qui sont, en quelque sorte, le suc des meilleurs, et combien un jeune homme peut y puiser de connaissances et de sentimens propres à le guider et à le soutenir dans le chemin de la vertu ; nous nous contenterons de citer à nos lecteurs quelques quatrains et quelques distiques : c'est en faire l'éloge.

Le calme philosophique.

Eh ! de quoi voulez-vous qu'un sage s'inquiète ?

Qu'on batte le tambour, qu'on sonne la trom-
pette,
Il demeure tranquille au milieu du fracas :
La sagesse sait bien qu'on ne la cherche pas.

Le Phénix.

Pour être homme de bien, si l'on doit se
prescrire
De ne nuire à personne et d'être utile à tous :
O mes contemporains ! vous l'oserai-je dire ?
Hélas ! qu'un honnête homme est rare parmi
vous !

De l'influence du gouvernant.

Sous un *roi juste et bon* (1), le peuple aime
la vie :
Un gouvernement dur lui fait haïr son sort ;
Et l'invincible horreur, qui suit la tyrannie,
Instruit notre faiblesse à mépriser la mort.

Marcus Curius.

Ce vénérable Curius,
Bon-homme dans ses champs, et grand-homme
à la guerre,
Triompha des Sabins, fut vainqueur de Pyrrhus,
Et revint labourer la terre.

Caractère de la sagesse.

Du sein d'un remords salutaire,
La vertu peut renaître et l'honneur peut sortir ;

(1) Cet ouvrage était écrit avant la révolution.

Mais n'y comptons pas trop. Il vaut mieux ne
rien faire
Dont on doive se repentir.

A un avare ambitieux.

A quoi te servira, dans ton parc solitaire,
De joindre à tant d'arpens, tant d'arpens en-
vahis ?
Dépouille tes voisins, ou ferme ton pays,
Et demeure tout seul au milieu de la terre.

Le vrai trésor.

La gloire, les trésors, les honneurs et leur
pompe,
Tout peint notre néant, tout nous fuit, tout
nous trompe ;
Mais un cœur noble et grand, à la vertu
formé,
Dans le sein d'un mortel est un Dieu renfermé.

Consolation des malheureux.

Pour mettre un terme aux maux qu'ici bas
on endure ;
La mort est un présent que nous fit la nature.

Les trois Dieux de ce monde.

Aimez-vous trop l'honneur, le plaisir et
l'argent ?
Vous êtes insensé, malheureux et méchant.

A un honnête homme pauvre.

Le méchant s'enrichit ; mais dis moi : voudrais-tu ,
Pour tout l'or du méchant, abdiquer la vertu ?

Mot de Théocrite.

Eh ! pourquoi voulez-vous qu'on pense et qu'on écrive ,
Lorque l'ame est contrainte et la plume captive ?
Ce qu'il faudrait écrire , un censeur le proscrit ;
Ce qu'il ne proscrit pas , ne doit pas être écrit.

Nous terminerons cet extrait par un reproche à l'auteur ; c'est de n'avoir suivi aucun plan , et d'entasser au hazard ses maximes les unes sur les autres. Pour attendre plus sûrement le but proposé , elles devraient former un corps de morale , une instruction complette ; et une épigramme ne devait point succéder à une sentence de Senèque, ou à un mot de quelqu'illustre personnage ; il ne faudrait trouver dans un ouvrage semblable que les maximes propres à régler la vie et à faire connaître les avantages de la vertu.

P.

PRINCIPES PHILOSOPHIQUES DE CONSOLATION, *fondés sur la raison, pour servir aux hommes dans leurs malheureuses destinées; imitation libre de l'allemand de M.* Weitenkampf, *par* A.-C. Cailleau. *Deux volumes in-*12, *ornés de figures. Paris, chez la veuve* Cailleau, *rue André-des-Arts, n.°* 28.

QUELQUES philosophes se sont amusés à calculer la somme des biens et des maux de la vie; ils les ont, en quelque sorte, mis dans la balance, et ont donné à l'homme quelques lumières qui lui sont assez inutiles. Le froid et métaphysique ouvrage de *Maupertuis*, sur ce sujet, lui a, sans doute, coûté quelques réflexions profondes; à quoi peut-il servir? vaut-il seulement une de ces pensées qui touchent le cœur et amènent une douce larme sur le bord des paupières? Ce ne sont point les maux de l'homme qu'il faut compter, ce sont des consolations qu'il faut lui offrir; et c'est de son cœur même qu'il faut les tirer. C'est ce qu'a fait l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons. L'homme est souvent malheureux, mais il est né pour le bonheur, son cœur en

est insatiable ; mais le bonheur fuit légèrement devant lui ; et il ne lui reste qu'à se consoler de la perte de cette ombre fugitive. C'est alors qu'il doit faire un retour sur lui-même ; qu'il doit considérer la vanité des objets qui l'environnent, la brièveté de la vie, ce phosphore d'un moment qui, par hazard, brille, dans le cours de l'éternité, au milieu de la nuit du néant. Devons-nous tant nous plaindre de ce que nous souffrons, lorsque c'est pour si peu de tems ? Ne devrions-nous pas plutôt rendre mille actions de grace d'avoir reçu la vie, qui, quoique courte et pénible, n'en est pas moins le plus grand bienfait ? C'est le bienfait d'un Dieu ; tout nous l'annonce, et c'est vers lui, qui est notre principe, que nous devons tourner nos derniers regards, et en lui que nous devons placer notre fin. Il nous devient une grande source d'espoir : avec la croyance d'un Dieu, et une vie juste, il n'est rien que nous puissions espérer ; et c'est de là que l'homme juste et sage tire les plus solides consolations nécessaires au milieu des maux de la vie ; c'est de là qu'il tire un baume salutaire pour chaque plaie de son cœur. Tel est le principe le plus sûr de consolation, que notre

auteur, vrai philosophe, offre à l'infortuné. Mais il ne néglige pas les autres moyens de consoler l'affligé; c'est dans l'ame même que le créateur a mis le remède des maux qui affectent l'ame; il les indique, il affermit aussi cette ame, il essaye de lui donner une nouvelle trempe, et il lui apprend à tirer même avantage de ses maux, pour la sagesse, la vertu. Sa doctrine n'est point celle du stoïcien, qui défie la douleur et qui veut mentir à la nature; c'est celle d'un homme sensible, mais raisonnable, c'est celle d'un philosophe qui veut se prémunir contre les événemens de la vie, et qui montre un but au bout de la carrière épineuse de l'homme. La justice d'un Dieu et l'immortalité de l'ame aggrandissent la sphère de l'homme, et donnent à son existence un prix et une dignité qu'au premier abord elle ne semble pas avoir; ce n'est plus un être misérable qui naît, arrache sa pâture à la terre, souffre, s'impatiente, se plaint, veut vivre encore et meurt; c'est un être né pour une grande fin, à qui Dieu a donné les germes de toutes les vertus, et qu'il n'a placé dans une carrière difficile, que pour que sa gloire soit plus belle; c'est un être, qui, quoique rampant sur la

terre, n'a que le ciel pour objet et ne se forme d'autre perspective, que celle de l'éternité même. Alors ses souffrances ne sont que du moment; l'espérance les accompagne, et la consolation leur succède; ses actions ont un motif noble, sa vertu est soutenue; il souffre, mais il est bon, et il conserve le souvenir de plusieurs actions, dont l'auteur de toute justice doit tenir compte au faible mortel.

Telle est un apperçu moral de l'ouvrage du citoyen *Cailleau*; il ne l'a composé que dans la vue d'être utile, et sans doute, en achevant la dernière ligne, il a dû trouver dans son cœur satisfait, la récompense de son travail.

Il a joint à ses propres réflexions, un extrait de *la Consolation de la Philosophie*, par *Boëce*, qui termine le second volume. C'est un manuel complet qu'il offre aux infortunés, et ce manuel est d'une lecture aussi agréable qu'utile.

P. B**.

ESSAI SUR L'AMOUR : *Paris, chez* Tavernier, *libraire, rue du Bac, n.° 737, petit in-18, de 78 pages; prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste, franc de port.*

DEPUIS que le monde est créé, s'il est vrai qu'il ait eu un commencement; disons mieux, depuis que le monde existe, on n'a jamais cessé d'écrire sur l'amour, parce qu'on n'a jamais cessé de ressentir sa douce ou sa funeste influence. Le philosophe, comme le littérateur, celui qui n'écoute que la froide raison, comme celui qui se livre à sa seule imagination, tous en ont parlé, et tous en parleront, jusqu'à ce que ce sentiment ou ses effets aient disparu de dessus la terre; c'est dire qu'on disertera sur lui, bien ou mal, jusqu'à la consommation des siècles, si consommation a lieu. Les uns le considèreront comme le présent le plus fatal que la nature ait pu faire aux humains; les autres, comme une mâne céleste qui, mêlée dans le calice de la vie, en rend la boisson moins amère. Le sage *Socrate* a disserté sur l'amour, dans son *banquet de Platon*; *Lucrèce* et

Virgile en ont parlé, mais plus en physiciens qu'en moralistes; *Voltaire* le définit l'*étoffe de la nature, que l'imagination a brodée*; enfin chacun a raisonné, raisonne et raisonnera sur l'amour, sans penser à ce vers si vrai :

Raisonner sur l'Amour, c'est perdre la raison.

« On a trop parlé sur l'amour, a » déjà dit, dans ce journal, le senti- » mental *P. B****, et on ne l'a pas assez » raisonné; l'un l'a chanté, l'autre l'a » peint, et personne ne l'a défini. » Il ne fera point le même reproche à l'auteur de ce petit écrit érotique.

Après avoir défini l'amour, ce penchant qui entraîne les deux sexes l'un vers l'autre; après avoir ensuite établi, avec finesse et avec grace, comment il agit différemment sur les brutes, conduites par l'instinct, et sur les hommes, chez lesquels l'imagination entre au moins autant que les sens, il parle de ses effets et de ses rapports.

L'amour soumet, sans résistance, le sexe le plus fort à l'empire du plus faible; il communique à notre ame, un mélange de force et de faiblesse; il enivre et captive nos sens; enfin, il produit le respect en même-tems que

les désirs. « Si l'amour, dit l'auteur, » n'était fondé que sur les qualités de » l'ame, il laisserait les sens dans l'i- » nertie ; s'il n'était fondé que sur les » charmes extérieurs, il laisserait le » cœur vide et désoccupé. Mais le vé- » ritable amant est épris également des » vertus et des attraits ; il est tendre » et passionné, respectueux et ardent, » délicat et impétueux. Il soupire après » la jouissance, mais il veut l'obtenir » du sentiment. Il peut bien être témé- » raire, mais non pas ravisseur ; parce » que, pour qu'il soit heureux, il faut » que son bonheur soit partagé ». Cette définition n'est guère à l'ordre du jour.

Les rapports de l'amour sont différens, suivant les différens gouvernemens. « Dans les états despotiques, les hommes » et les femmes ne sont rien ; un seul » est tout, et n'a de société qu'avec ses » esclaves. Mais dans les états monar- » chiques, les deux sexes sont quelque » chose ; les femmes y sont, non des » automates que meuvent des ressorts » bornés, ou des instrumens dont on » joue à son caprice, mais des com- » pagnes qu'on associe à son rang, à sa » fortune, à ses affaires, à ses plaisirs : » les hommes sont la partie solide de » l'état ;

» l'état ; les femmes, la partie agréable ;
» les lois et les arts sont du département
» des hommes ; les mœurs et le goût
» sont du département des femmes. »

D'après les divers raisonnemens de l'auteur, il s'ensuit que l'amour ne convient qu'à très-peu de personnes ; qu'il ne convient surtout qu'à un homme qui n'a point de profession ; et c'est par cette raison que, de tout tems, les guerriers, les héros se sont livrés presqu'entièrement à cette passion. L'amour, ajoute-t-il, serait dangereux dans une République, où le patriotisme doit dominer sur tous les autres sentimens ; car il ne peut pas être subordonné, et il est capable de tout, hors de se sacrifier lui-même. « Mais si nous sommes
» privés de l'amour, que nous reste-t-il
» donc ? diront les jeunes gens et les
» femmes. Ce qu'il vous reste ? la co-
» quetterie, qui peut consoler bien des
» femmes de l'absence de l'amour ; la
» galanterie, qui en est le *mensonge*
» *perpétuel*, de la part des hommes.
» Il reste aux honnêtes gens et aux
» cœurs sensibles, la tendresse ; aux
» libertins et aux gens à tempérament,
» la passion ; à tous, le plaisir, moins
» délicieux que la volupté des amans,

» mais aussi mêlé de moins grandes
» peines. »

« Hommes, la nature vous a faits » pour être époux et pères ; femmes, » elle vous appelle à des devoirs sem- » blables ; elle vous destine les uns et » les autres à vous plaire, à vous unir, » à vous protéger et à vous consoler » mutuellement. Voilà les soins doux et » touchans qui doivent vous tenir lieu » des délices de l'amour, réservées à » peu d'êtres favorisés. Si la rose était » rare, seriez-vous à plaindre de n'avoir, » dans vos jardins, que des œillets, des » jasmins ; des violettes ? »

Nous croyons que cet ouvrage est ce qu'on a encore de mieux écrit sur l'amour. L'auteur paraît s'être servi, pour le tracer, d'une des plumes arrachées aux aîles du dieu, dont il a décrit si agréablement le pouvoir. Cet *Essai sur l'Amour*, petit chef-d'œuvre de typographie, et qui est déjà à sa troisième édition, nous semble le plus joli cadeau qu'un amant puisse faire à sa maîtresse, un époux sensible à sa compagne.

L. D. B.

PHÉDORA OU LA FORÊT DE MINSKI, *par* Marie Carleton; *traduit de l'anglais, par* André Morellet. *Paris, chez* Guillaume Denné, *Libraire, rue Vivienne*, n.° 14; 4 *vol. in*-12, *avec figures; prix* 8 *francs, pour Paris, et* 11 *francs pour les départemens, franc de port.*

LE roman que nous annonçons, offre à nos lecteurs une complication d'intrigues qui les surprendra. La scène, aussi, n'est plus au milieu des paysages romantiques de l'Angleterre; ils sont remplacés par les froides plaines de la Livonie et les affreux déserts de la Russie. Ce sont aussi d'autres événemens, d'autres mœurs, d'autres coutumes. Des hommes et des femmes, continuellement ivres d'eau-de-vie; des pays ravagés par l'horrible fléau de la guerre, des habitans déportés, des hommes qui reçoivent, des mains des femmes, des coups de battoques, et qui leur donnent en revanche le knout ou des coups de canne, et tout cela entremêlés des scènes les plus attachantes et qu'on ne peut quitter: voilà, sans doute un tableau piquant de nouveauté, et fait pour réussir.

Essayons à présent de donner une

idée du fonds de ce roman ; car les détails infinis, qui en forment l'enchaînement, en rendent l'extrait assez difficile.

Parmi les chaumières, qui montraient la détresse et la simplicité des habitans d'un petit village de la Livonie, celle de la veuve *Eudoxia-Rubenski* était la plus indigente et la plus humble. Le fils unique de cette femme, que la guerre avait enlevé de ses foyers, était mort sur le champ de bataille, en laissant sa femme et sa mère en proie à la plus profonde affliction, qu'aggravaient encore toutes les horreurs de la pauvreté. C'est au sein de cette misère qu'était née *Phédora* ; sa mère n'avait survécu que dix ans à son mari, et elle était alors restée sous la garde de son aïeule *Eudoxia-Rubenski*. Bientôt celle-ci cède à ses chagrins, comme au poids des années, et recommande, en mourant, sa chère petite-fille *Phédora*, aux soins de M. *Levenhaupt*, le ministre du lieu, qui, quoique pauvre lui-même, la place chez lui au milieu de sa famille. *Ivan*, l'aîné des enfans du ministre, d'un caractère impétueux, ardent, s'enflamme bientôt pour la jeune *Phédora ;* mais *Phédora* l'aime, seulement, comme le plus chéri des frères.

C'était dans le moment de la guerre

entre le Czar *Pierre* Ier. et *Charles XII.* Une ville voisine du village qu'habitait notre héroïne, est prise d'assaut par les Russes, et leur empereur, qui ne cherchait qu'à peupler ses états, aussi déserts qu'ils sont étendus, a donné ordre d'enlever de tous côtés les Livoniens, pour les déporter dans les plaines sauvages et glacées d'Astracan. N'oublions pas de dire ici que *Phédora* avait alors atteint sa dix-septième année, et que chaque jour développait, dans son caractère et dans sa personne, un nouveau mérite et des grâces nouvelles.

Le colonel *Riveback*, qui commandait le détachement, envoyé pour exécuter le petit village où demeurait *Phédora*, n'a pu la voir sans en être vivement tenté. Le misérable projette d'enlever, au plutôt, la famille de *Levenhaupt*, pour la déporter à Casan, et séparer par-là *Phédora* de ses protecteurs : il a eu soin auparavant d'enivrer *Ivan*, et de l'enrôler dans les troupes russes; et il fait embarquer les autres sur le lac voisin, en leur recommandant d'emporter des fourrures, car ils pourraient bien voyager vers le Nord.

Dans la même armée servait, en qualité de capitaine, le jeune polonais

Casimir Rectzizi, qui, touché des grâces et de la figure de *Phédora*, prend intérêt à ces infortunés livoniens et cherche à les servir. *Phédora* est sensible aux soins et aux procédés du jeune capitaine ; et bientôt il lui fera connaître ce sentiment délicieux, dont elle n'a pu récompenser l'amour impétueux d'*Ivan*.

Arrivés à la ville prochaine, on publie le décret de bannissement des livoniens. *Rimback* qui sait que *Phédora*, polonaise d'origine, ne sera pas comprise dans ce décret, triomphe en espérance ; mais elle échappe à ses odieux projets ; un vaisseau qui sortait du port protège sa fuite. Hélas ! la voilà séparée de tous les êtres qu'elle a connus jusqu'alors, et même du capitaine *Rectzizi !* Que va-t-elle devenir ? Heureusement le même vaisseau portait le lieutenant *Lumerski*, qu'elle avait connu chez le bon ministre *Levenhaupt* ; *Lumerski* adorait sa fille, l'aimable *Catherine*. *Lumerski* assure la tranquillité de *Phédora*, pendant la traversée, en la faisant passer pour sa sœur.

Le vaisseau débarque à Nerva en Livonie. *Phédora* qui n'a qu'un desir, celui de rejoindre ses amis déportés à Casan, ose entreprendre ce voyage, de

plusieurs centaines de lieues, sans protection, sans ressource, et sûre d'être surprise par l'hiver, avant d'arriver au terme, n'ayant pour toute fortune, que cinq copecks dans sa poche (1). Elle demande, chemin faisant, l'hospitalité à un paysan russe, qui, après lui avoir pris quatre copecks pour les mets grossiers, dont il a appaisé sa faim, la livre le lendemain à des cosaques, qui l'emmènent avec eux, dans l'intention de la donner à leur hetman ou chef. Sur le charriot cahotant, dans lequel ils la placent, elle trouve une jeune compagne d'infortune, polonaise de nation. L'intimité a bientôt lieu entre les deux captives ; car l'inconnue se trouve être la jeune *Ulméri*, sœur de l'aimable capitaine *Rectzizi*.

Elles sont enlevées bientôt par deux jeunes cosaques, qui les conduisent avec eux à Moscow. Sur la route, *Phédora* trouve dans un poële un soldat russe ; c'était le jeune *Ivan-Levenhaupt*. Le cosaque, à qui appartenait *Phédora*, jaloux d'*Ivan*, le renverse presque mort d'un coup de bâton, et continue son

---

(1) Monnaie Russe : le *copeck* d'or vaut environ deux francs, et celui d'argent six centimes.

chemin, après s'être séparé de son camarade et de sa compagne. Arrivés à Moscow, *Phédora* enivre ses surveillans, et échappe à son tyran.

Phédora est recueillie par le comte et la comtesse *Rectzizi*, père et mère de son charmant capitaine, domiciliés alors à Moscow. *Cazimir-Rectzizi* et *Ivan* reparaissent sur la scène. *Casimir* venait de conduire à Casan les infortunés livoniens (madame *Levenhaupt* était morte des fatigues de ce douloureux voyage), et *Ivan* qui connaissait le comte, l'avait engagé à parler à *Phédora* en sa faveur. *Phédora* reçut fort bien, dans *Casimir*, le protecteur de ses amis; et quant à *Ivan*, elle déclara positivement au comte et à la comtesse *Rectzizi*, qu'elle ne pouvait avoir de l'amour pour lui, et qu'elle ne le regarderait jamais que comme le plus chéri des frères. Cette déclaration enchante la douce *Ulméri*, qui se sent tout-à-coup une vive inclination pour cet impétueux, mais intéressant jeune homme. *Ivan* devient jaloux de *Cazimir*. Comme il le surprend un jour aux pieds de *Phédora*, il tire l'épée contre lui sans s'apercevoir que son rival est sans armes: *Phédora* se précipite, en criant, au-devant du coup, et elle n'échappa à la

mort que par le plus heureux hazard. Les cris de *Phédora* ont attiré le comte et la comtesse ; par suite de l'explication, ils désaprouvent l'inclination de *Casimir* pour *Phédora ;* ils ont de hauts projets pour l'avancement de ce fils, après le rétablissement d'*Auguste* sur le trône de Pologne.

Phédora est placée chez une de leurs amies, la baronne de *Hartfen* : ces deux femmes deviennent, en se connaissant mieux, amies inséparables. La baronne, agée de 30 ans, était d'un extérieur aussi doux que prévenant, et avec beaucoup de gaîté, elle avait l'ame la plus sensible : elle était polonaise ; son mari était allemand, et général du czar *Pierre.*

Phédora ne peut se faire au langage russe ; elle le compare aux cris plaintifs d'un vieux ours emporté à la mer sur une pièce de glace.

Phédora revoit, chez la baronne, le colonel *Rimback* ; qu'il devait lui être odieux, ce colonel ! Non content d'avoir conçu des desseins injurieux à sa vertu, c'était lui qui avait enlevé *Ivan* du sein de sa famille et l'avait forcé à être soldat, qui avait ensuite fait déporter les bons *Levenhaupt*, et qui avait enfin causé la mort de celle qu'elle regar-

dait comme sa mère, depuis la perte de son aïeule. La maligne baronne tire de lui une vengeance qu'elle trouve plaisante ; c'était de l'exposer à se rompre le cou dans un trou qu'on a creusé à dessein, et de lui faire ensuite donner mille coups de bâton par des soldats du régiment de son mari, déguisés en cosaques, chargés, auparavant, de lui voler tout ce qu'il a sur lui : mœurs du pays, et bien différentes de celles qu'on trouve dans les autres romans.

La défaite de *Charles XII* à Pultava, force le baron à aller joindre *Menzicoff*, qui s'avance en Pologne : la baronne et *Phédora* le suivent. Les dangers les plus épouvantables, dans des chemins rompus par la fonte précipitée des neiges, attendent nos voyageurs ; ils se trouvent séparés au passage d'un torrent considérable ; *Phédora* tombe dans l'eau, et est prête d'être engloutie, lorsqu'un pauvre habitant de ces déserts lui jette une corde entourée de paille, et, l'attirant à lui, l'arrache à une mort certaine. L'inconnu la conduit à sa cabane où étaient sa femme et sa mère, qui vivaient dans la plus grande misère. Son métier était de ramasser dans les bois, des racines, des simples médici-

nales et de la rhubarbe, qui est, dit-on, originaire de Russie; quand il en avait recueilli une quantité suffisante, pour les vendre, il les portait à une petite ville dans le voisinage. L'approche de l'été fait concevoir à *Phédora* l'idée d'aller elle-même à la recherche de ses amis, car son hôte n'avait pû parvenir à les découvrir. Elle l'accompagne un jour qu'il va vendre ses herbes médicinales à la ville voisine, et le quitte en cet endroit, pour aller à Minski, où elle compte retrouver la baronne de *Hartfen*. Obligée de traverser la forêt de Minski, elle y est, par un cruel hazard, séparée de ceux qu'elle avait engagé à la conduire. A l'entrée de la nuit, elle se tapit dans le creux d'un hêtre immense; mais au premier rayon du jour elle apperçoit auprès d'elle, couché sur un tas de feuilles mortes, une petite créature à figure humaine, dont les yeux étaient fermés par le sommeil. De longues boucles de cheveux châtains se déployaient tout en désordre sur sa poitrine et ses épaules, et ses petits bras fortement musclés, étaient terminés par des doigts armés d'ongles très-longs. C'était un enfant sauvage de sept à huit ans; il grimpait jusqu'au faîte des plus grands arbres, et sautait de branche en

branche comme les singes. Cet enfant s'attache à *Phédora* : il lui apprend à se nourrir, comme lui, de racines et de gateaux de miel, qu'il va chercher sur les arbres. Cependant, à force de courir avec son petit compagnon, dans la forêt de Minski, *Phédora* rencontre une troupe de saxons, commandée par un officier polonais, qui allait à Minski. Cet officier recueille l'aimable abandonnée, et lui donne un cheval de main ; l'enfant la suit : ils arrivent à Minski. *Phédora* est placée, par ce commandant, chez l'orgueilleuse comtesse *Waldowick*, qui veut bien, jusqu'à ce qu'elle ait des nouvelles de la baronne, la recevoir au nombre de ses gens avec le petit sauvage. *Phédora* se soumet noblement à son sort, et pour se distraire de sa peine, elle s'occupe de l'éducation de cet enfant. Elle lui a tressé ses beaux cheveux et coupé ses ongles crochus ; déjà il répond par ses gestes au nom d'*Alexis* qu'elle lui a donné, en mémoire d'un des fils de son bienfaiteur *Levenhaupt ;* et chaque jour il fait les progrès les plus sensibles.

La comtesse part bientôt pour Warsovie : *Phédora* y retrouve, le baron et la baronne de *Hartfen*, M. *Levenhaupt*, sa fille *Catherine* qui est devenue l'é-

pouse du capitaine *Lumerski*, dont il a été parlé plus haut, et le cher capitaine *Rectzizi*.

Ici se trouve le récit des évènemens qui ont conduit *Levenhaupt*, et sa fille, à Warsovie, après avoir quitté Casan. Comme ce récit nous distrait de *Phédora*, nous n'en dirons rien autre chose, si non qu'il fait connaître de nouvelles atrocités du colonel *Rimback*, qui étaient ignorées de *Phédora*, les cruautés pratiquées envers les livoniens dans leur déportation à Casan et à Astracan, et qui appartiennent à l'histoire, les infâmes propositions de leur conducteur russe à *Catherine*, si elle voulait voir adoucir les fers de son père et de sa mère, la mort de celle-ci, les travaux cruels qu'on leur imposa à Casan, l'ordre de leur rappel à Moscow, leur réunion dans cette ville avec *Ivan*, devenu officier, et avec le capitaine *Lumerski*, le mariage de ce dernier avec *Catherine*, qu'il n'avait jamais cessé d'aimer, et leur arrivée à Warsovie, où *Lumerski* avait été envoyé pour y commander en second.....

Mais il est tems de terminer cet extrait, et d'abréger même le reste des avantures de *Phédora*. Qu'il suffise de savoir qu'après plusieurs autres événe-

mens, qui tous tendent à faire briller les bonnes qualités de notre jeune héroïne, et à signaler la douceur de son heureux naturel, sa sensibilité et sa reconnaissance envers tous ses bienfaiteurs, on découvre que *Phédora-Rubenski* est née comtesse *Czerkowi*. Des malheurs, suites des différences de partis, avaient entraîné ses parens loin de leur patrie, dans le misérable village où nous l'avons trouvée en ouvrant cette histoire; et la vieille *Eudoxia Rubenski* avait, en mourant, confié le secret de la naissance illustre de sa petite fille au ministre *Levenhaupt*: on a acquis depuis les plus grandes certitudes de son origine. *Casimir* et *Phédora* sont unis; *Ivan*, qui s'est avancé dans le service, épouse aussi *Ulméri*, la sœur charmante de *Casimir*, qu'il avait aimé, dès l'instant qu'elle l'avait vue. Il faut avouer pourtant que cet *Ivan*, naturellement emporté jusqu'à la violence, et jaloux jusqu'à la frénésie, ne doit pas faire un aimable époux.

Il nous reste à parler de l'enfant sauvage, appelé *Alexis* par *Phédora*. Cet enfant se trouve être *Fréderic*, le fils du baron et de la baronne de *Hartfen*; il avait eté perdu par sa nourrice, à l'âge d'un an, dans la forêt de Minski:

il est reconnu à une petite touffe de cheveux, d'un blanc lustré, derrière la tête, que cachait la longue chevelure bouclée, qui tombait sur ses épaules (1).

Tout le monde alors est obligé d'être heureux.

Ce roman est original et singulièrement attachant. Si c'est le premier ouvrage de *Marie-Charlton*, elle entre avec distinction dans la carrière que lui ont frayée les *Bennet*, les *Roche*, les *Lée*, les *Smith*, etc. Peut-être la critique, et il faut l'avouer pour faire ici la part du diable, trouvera-t-elle quelques longueurs dans le premier volume; mais l'intérêt de l'ouvrage absout son auteur, et c'est dans ce cas, le manteau de la charité, qui, suivant l'apôtre de Cilicie, couvre toutes les fautes.

L. D. B.

---

(1) Ma fille seconde, ma chère *Clémentine*, a également une petite touffe de cheveux d'un blanc lustré derrière la tête; j'espère qu'elle ne se perdra dans aucune forêt. (*Note de l'auteur de cet article*).

MON VOYAGE, ou *Lettres sur la ci-devant province de Normandie, suivies de quelques pièces fugitives, par le citoyen* Cadet Gassicourt. *Paris, chez* Desenne, *libraire, palais Egalité*, n^os. 1 et 2; *deux vol.* in-12; *prix* 2 *francs* 8 *centimes, et* 3 *francs* 5 *centimes, franc de port.*

CET ouvrage ne luttera point contre le voyage de *Bachaumont* et *Chapelle*, ni contre celui de *Lefranc de Pompignan*, en Languedoc, ni contre quelques autres, qui, après ceux-ci, peuvent encore être cités; mais chaque auteur a sa manière. Celui de *Cadet Gassicourt* est plus historique, plus instructif; il ne manque pas en même-tems d'esprit et d'une sorte de gaîté, et il est semé d'anecdotes.

Le *Voyage en Normandie* est divisé par lettres. L'auteur va de Paris à Rouen, à Dieppe, à Honfleur, au Havre, et, chemin faisant, il fait connaître tout ce qu'il peut y avoir de curieux dans les environs de ces différentes villes. Ces deux petits volumes ne renferment peut-être rien de neuf; mais nous croyons qu'on peut lire, avec quelque plaisir, les lettres IV, V, XI et XVI

de la première partie ; les lettres I, IV, V et VI de la seconde, et quelques-unes des notes qui se trouvent à la fin.

Le voyage est terminé par un petit recueil de poésies fugitives ; nous ne citerons que ces stances, imitées de l'anglais ; elles sont intitulées :

LE DERNIER VŒU D'EUGÉNIE.

Je croyais que l'amour
Devait durer toute la vie ;
Je fus ardemment chérie,
Je ne le fus qu'un jour.

Ainsi que le zéphir
Qui passe sur la fleur nouvelle,
L'amour n'est, pour une belle,
Qu'un souffle du plaisir.

Pour consoler mon cœur,
L'amitié vient m'offrir ses charmes ;
L'amitié sécha mes larmes
Par dix ans de bonheur.

Adieu donc à l'amour :
J'aime mieux, si je suis chérie,
L'ami de toute ma vie,
Que l'amant d'un seul jour.

LES DÎNERS DU VAUDEVILLE, *n.°* 33, *mois de Prairial ; Paris, chez* Rondonneau, *place du Carrousel, et* Brunet, *libraire, rue Gît-le-Cœur.*

Je me rétracte, et c'est avec plaisir. Dernièrement, je n'aurais osé citer une chanson du recueil de nos Troubadours ; cette fois-ci, deux ou trois exceptées, je pourrais les citer toutes, sans craindre d'ennuyer le lecteur. Je me contenterai du joli tableau que *Philipon-la-Madeleine* fait du mois de Prairial.

AIR : *de la Pipe de tabac.*

Palès a couronné sa tête
Des fleurs dont s'émaillent nos prés ;
Bergers, ce sont vos jours de fête ;
Au son des pipeaux, accourez :
Pour orner le sein de vos belles,
Floréal prodigue ses dons ;
Prairial fait bien plus pour elles,
Puisqu'il fait naître les gazons.

LES prés, suivant l'état et l'âge,
Prennent un intérêt nouveau ;
Le hussard y voit du fourrage,
Le peintre, un sujet de tableau ;
L'enfant, un lieu propre aux culbutes ;
Fille et garçon, dans leur printems,

Un lieu de danse où, jusqu'aux chutes,
Tout est profit pour les amans.

Dans l'âge, trop court, des malices,
Qu'un goûter sur l'herbe est charmant!
Un lait pur en fait les délices;
Des fruits en doublent l'agrément:
Petits jeux, aimables surprises,
Sur le gazon, tout se permet;
Églé vous jette des cerises;
On prend les fraises de Babet.

N'est-ce qu'à la seule folie
Que les prés offrent des attraits?
Souvent, loin de ma tendre amie,
Ils adoucirent mes regrets:
En gazouillant sur la verdure,
Un ruisseau soulageait mon cœur;
Je me disais: « Ah! s'il murmure
» C'est qu'il partage ma douleur. »

Mais quoi! l'herbe qui vient de naître,
Reçoit déjà le coup fatal;
Un faucheur a fait disparaître
Tous les trésors de *Prairial!*
Du tems, aimable bergerette,
Vois l'image, dans ce faucheur:
Avant qu'il ne coupe l'herbette,
Laisse l'Amour cueillir la fleur.

PHILIPON-LA-MADELEINE.

EXPOSITION NOUVELLE DE LA MYTHOLOGIE DES ANCIENS, *avec l'analyse de l'Iliade et de l'Odyssée; ouvrage pour toutes les classes de lecteurs.*

Indocti discant, et ament meminisse periti.

A Paris, chez Maradan, *libraire, rue Pavée André-des-Arts, n.°* 16. *An* 7.

L'AUTEUR de cet ouvrage ne suit pas le systême de ceux qui ont traité le même sujet avant lui. Il ne croit pas que la fable renferme une partie de l'histoire défigurée des premiers tems; mais il pense que ses inventeurs n'ont eu, pour but principal, que de faire des allégories pour l'instruction des hommes; il ne prétend pas, cependant, que l'histoire de leurs demi-dieux ou héros, soit purement allégorique; mais il la croit fondée sur des monumens si incertains, que ce serait s'exposer à se tromper, que d'y chercher la vérité. Il pense, comme tous ceux qui ont écrit sur cette matière, que la fable est un pays de conquêtes, où chacun peut en faire selon son goût, se livrer à son imagination et à ses con-

jectures. D'ailleurs, il promet de ne point sacrifier l'utile à l'agréable.

Son but est surtout de parler de la mythologie des Grecs et des Romains ; parce qu'il pense que ces deux peuples se sont formés, de la divinité, une idée digne d'elle, puisqu'ils n'ont, ainsi que *les sages de toutes les nations, reconnu et adoré qu'un seul Dieu, créateur et souverain modérateur de toutes choses.*

Mais comme cette conception sublime d'un Dieu était trop au-dessus de la faible intelligence du commun des hommes, l'esprit humain se créa autant de divinités subalternes, qu'il imagina d'attributs en Dieu. Les Grecs, surtout, se livrant à leur imagination vive et brillante, conçurent ces allégories riantes et magnifiques qui flattaient tant leur goût, *ou intéressaient leur cœur par les leçons de morale qui en découlaient.*

Ce sentiment, qui n'est qu'une conjecture, approche beaucoup de la vraisemblance, et peut-être de la réalité ; car, comme le dit l'auteur, ces divinités du second ordre n'étaient rien, au premier moteur de toutes choses, de l'étendue de sa puissance.

C'est en suivant ce plan, que l'auteur

fait voir dans les attributs de chaque divinité, autant d'allégories ingénieuses, propres à instruire en amusant. Il peut se tromper, mais c'est avec des vues d'utilité. Il est presque certain qu'il accorde aux anciens beaucoup plus qu'ils ne réclameraient eux-mêmes, s'ils pouvaient prendre connaissance de tous les beaux commentaires dont nous accompagnons leurs ouvrages; mais il est toujours bon de voir dans les actions et les idées des hommes, des intentions de sagesse qui font honneur à l'humanité; c'est donner, en quelque sorte, à l'homme une plus grande idée de lui-même.

H. L***.

MORALE.

Sur la morale d'Epicure.

La morale d'Epicure était celle de l'honnête homme, mais sa croyance était celle du corrupteur; voilà pourquoi, avec de bonnes intentions, il a fait du mal. Il a dit : soyez heureux et sages, et il a détruit les bâses de la vertu. Il a dit à l'homme : ne sacrifie point ton bonheur à tes passions. Il ne dit pas : sois honnête homme pour être honnête homme, mais pour être heureux; ses préceptes enfin étaient

sages et sa doctrine fausse ; ses sectateurs, qui n'avaient point sa modération, ont fait voir des débauchés en place des heureux qu'il voulait faire. Un véritable Epicurien est un homme tranquille, qui vit au milieu de ses semblables en ne songeant à eux qu'autant qu'ils lui sont utiles, et en ne les aimant qu'autant qu'ils lui plaisent ; il ne leur fait point de mal par méchanceté, ni de bien par vertu ; il fuit les excès, non parce qu'ils sont condamnables, mais parce qu'ils sont préjudiciables à son bonheur ; voilà sa règle, et si l'on ne peut pas lui donner le titre d'homme estimable, il a au moins celui d'honnête homme, il suit la première maxime de la morale *s'abstenir du mal.* Quant à l'épicurien corrompu, c'est autre chose, il se livrera à la débauche et n'en suivra pas moins les mêmes principes.

Trouvez-moi des sages, je leur permets d'être épicuriens, ils ne troubleront point l'univers ; mais si vous jetez indistinctement les principes d'Epicure parmi les hommes, vous dépraverez leurs mœurs et les transformerez en un troupeau de vils animaux, en qui la satiété ne servira pas même de frein.

D'ailleurs, en y réfléchissant, on s'apperçoit qu'il y a de la lâcheté à n'envisager que le bonheur, et que vouloir passer sa vie dans les plaisirs est l'intention d'un homme injuste. Il faut avoir le courage de faire une bonne action qui nous coûte des peines ; et il faut travailler pour mériter de jouir ; il faut faire naître pour un autre, le plaisir qu'un autre a fait naître pour nous. Tout est échange parmi les hommes, et celui-là, qui se repose et jouit, est un véritable frippon.

L'homme qui remplit sa tâche, cueille les

fleurs qui sont sous sa main et aime mieux mourir que de se déshonorer ; voilà mon héros.

La morale doit tendre au bonheur de l'homme ; mais l'homme doit lui savoir sacrifier son bonheur, parce qu'il n'est pas seul sur la terre ; voilà ce qu'Epicure n'a pas vu, il a oublié la vertu, et il a placé l'homme sur le lit de la molesse.

P. B**.

MŒURS.

Un apperçu rapide et une courte réflexion.

On se rappelle ce mot d'un ministre, à qui sa confiance, non sans reproche, dictait cette question : *Que dit le peuple ? — Il chante, monseigneur*, lui répondit-on. — *Il chante ! Eh bien, il faut le laisser chanter.* Voilà bien les français ; ils sont encore ce qu'ils étaient du tems de Mazarin. La patrie est dans le plus grand danger, et ils courent en foule à Tivoli. On exige cent millions des riches, et ils vont voir des fusées : la basse classe du peuple n'envisage que le plus triste avenir, et elle va danser et boire à la courtille. O bons et légers parisiens !.. Mais peut-on ne pas les aimer, avec ce caractère aimable ? Nous sommes loin, cependant, de nous réjouir en paix ; il y a dans le corps social un ver qui en ronge le cœur ; une inquiétude commune se fait vivement sentir.

Nous ne sommes plus au jour où les malheurs et la félicité de la patrie excitaient un deuil public ou une fête universelle : nous en

sommes

sommes à n'oser, ni nous réjouir, ni nous plaindre hautement. Nous avons vu tant de fripons autour de nous, que nous n'espérons presque plus en la probité courageuse; nous sommes dans une espèce de découragement, non le découragement physique, mais le moral; nous pourrons encore tout, du moment que les chefs que nous nous donnons, nous convaincront de leurs vertus; mais avant, nous ne verrons que des sacrifices douloureux.

Quelle consolation peut avoir le malheureux qui apprend que son fils a péri dans le combat, lorsqu'il voit que le bonheur de la patrie est une chimère qui fuit éternellement, disons le mot, lorsque le public est convaincu que ses chefs ne font, ni ne veulent le bien?

C'est un grand malheur quand on en est venu à ce point de défiance: un peuple généreux se trouve alors au rang des peuples nuls. Qu'on me dise si celui qui voit morceler sans cesse sa fortune par des impôts, des emprunts, sans cesse renaissans, peut faire ces sacrifices avec la joie du patriotisme, lorsqu'ils sont nécessités par les dilapidations, les malversations, et tous les autres crimes qui ne sont pas encore punis? Dites-moi si je puis quitter mon fils, sans verser des larmes, lorsque j'ai l'intime conviction qu'une guerre désastreuse ne se rallume que parce que nous avons eu des magistrats ineptes, mauvais politiques, imprévoyans, orgueilleux, soutiens des fripons, et fripons eux-mêmes?

Ah! nous aimons la patrie, et voilà pourquoi nous abhorrons les scélérats qui, aux maux qu'ils nous ont ménagés, ont ajouté la haine et le mépris des étrangers. Ils n'ont pu se contente de nous voir seulement malheureux, ils on

encore pris soin, par leurs excès, de déshonorer le nom français. Voilà où ils nous ont réduits. Ils sont renversés aujourd'hui; mais leur chute ne semble être qu'un repos bien mérité, après des travaux si utiles au genre humain. Ils tremblent sans doute en ce moment, où l'exécration publique retentit de toutes parts à leurs oreilles; mais au moment où ils trembleront plus sérieusement devant les lois, l'esprit public renaîtra; le peuple dira: ceux qui nous gouvernent veulent le bien, et alors on se sacrifiera avec joie, et on se réjouira sans inquiétude... Mais pas avant.

Joignons ici une courte réflexion qui vient à propos dans ces circonstances. Dans un moment où les impôts ne peuvent plus être augmentés, et où les besoins publics, cependant, sont immenses, les magistrats ne devraient-ils pas donner l'exemple du désintéressement? Une loi qui exige les sacrifices qui doivent sauver la patrie, est un bienfait; on doit en savoir gré au législateur: mais faire une loi et la mettre à exécution, n'est pas aussi pénible que de remplir son vœu; dans certains momens, le devoir de l'homme public ne doit point se borner là; celui qui accepte une place publique est censé se sacrifier au bien de tous, et lorsqu'il dit: *Faites*, et ne fait rien lui-même, il est bien au-dessous de son devoir, il est blâmable.

Je crois donc que ceux que nous avons honorés de notre confiance, doivent s'en montrer dignes dans ces tems difficiles, en donnant l'exemple des sacrifices. C'est l'argent qui nous manque; eh bien! ils doivent l'épargner au trésor public autant qu'il est en leur pouvoir. Ils peuvent vivre, et vivre honnêtement avec

beaucoup moins : qu'à commencer par le directoire, qui est beaucoup trop riche (et a MALHEUREUSEMENT les moyens de le devenir davantage encore), à continuer par les représentans, et à finir par le chef-commis qui n'a pas au-dessous de deux mille écus, les traitemens soient réduits à moitié. Qu'on ose calculer le produit de cette réduction : elle est immense. De quel poids ne déchargerait-elle pas le trésor public qui ferait face à des besoins plus urgens ! Cette réduction est nécessaire ; un magistrat honnête-homme y est forcé, son cœur le lui dit, et il appartient aux chefs d'un peuple libre, d'un peuple qui a tout fait pour la liberté, d'offrir ce spectacle de générosité à l'Univers.

P. S. C'était au moment que nous écrivions ces dernières lignes, que le corps législatif en remplissait le vœu, en diminuant de 3,0;0 fr., le traitement de chacun des membres. Nous ne les supprimerons point cependant, ces lignes, elles serviront même à la louange de nos représentans. Leur désintéressement est le gage le plus sûr qu'ils peuvent donner à la nation, du bien qu'ils ont juré de lui faire.

INSTITUT NATIONAL.

Le quinze de ce mois l'Institut a tenu une séance publique.

Les secrétaires, suivant la coutume, font lecture du précis des travaux qui les ont occupés pandant les trois derniers mois.

Après ces lectures, on a entendu un savant batave, Van-Swinden, l'un des savans étrangers réunis ici pour déterminer les bases du nouveau système de mesure. Il a lu un rapport sur cette opération, qui a coûté sept années de travail.

Villar lui a succédé et a lu une notice historique sur la vie et les ouvrages de Louis-Etienne Boullée, architecte. La famille était présente.

Guyton a lu un mémoire sur la combustion du diamant.

Camus a lu la notice d'une découverte relative à l'histoire de l'imprimerie.

Mercier lui a succédé pour lire un morceau sur Caton d'Utique. La faiblesse de sa voix, la monotonie de sa lecture, n'ont pas permis d'en entendre un mot. Le public s'est ennuié; Mercier, qui s'en est apperçu, a pris un autre ton, il a déclamé sa lecture, et le public a ri, mais n'en a pas entendu davantage. Le président lui fit dire, doucement, à l'oreille, d'abréger sa lecture; il continua toujours. Enfin lassé de n'entendre qu'une voix et pas un seul mot, le public demanda hautement l'ode que le Brun devait réciter. Mercier se fâcha; le public s'en moqua; et le président, pour abréger cette scène ridicule et pénible, pour l'Institut se hâta de lever la séance.

MODES.

Les voiles deviennent d'un usage commun : rien ne sied effectivement mieux à la beauté; elle affaiblit, par ce moyen, doucement son éclat, et n'en frappe que plus vivement lorsqu'elle se découvre. Ces voiles paraissent avoir le sort des schalls, ils grandissent chaque jour; ils descendent jusqu'aux genoux; on peut espérer qu'ils iront jusqu'aux pieds : de la part des dames on peut tout espérer.

SPECTACLES.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES,

Rue de Bondi.

8 Messidor.

LE ROI DE PIQUE, *Comédie en un acte, et en vers, terminée par le ballet des cartes.*

Une idée originale suffit-elle pour assurer le succès d'une pièce de théâtre? Elle n'y nuit pas, sans doute; mais il faut encore mettre de la chaleur dans le dialogue, de la gaîté dans les détails et du comique dans les situations. Voyons si la comédie, dont nous faisons en ce moment l'analyse, réunit tous ces avantages.

Orgon a la manie de vouloir être le roi de pique, et même il en a pris le costume. Sa femme et ses filles, pour ne point heurter de front son extravagance, sont devenues, l'une la reine de pique, les autres les reines de cœur, de treffle et de carreau; jusqu'à *la Brie*, qui s'est déguisé en valet de pique. Les amans des jeunes filles se sont aussi prêtés à cette plaisanterie, en se travestissant; et *Orgon* a déjà accordé la main de deux de ses filles aux rois de treffle et de carreau. Le président, seul, amoureux de la dernière, ne veut point absolument faire partie de cette mascarade, et vient, sous son costume ordinaire, demander à *Orgon* la main de celle qui lui reste à pourvoir. Notre fou la lui refuse, par la raison que sa fille est destinée à épouser l'illustre roi de

cœur. Le président ne peut lui faire entendre raison ; et il se voit obligé d'imiter l'exemple général. Il se présente donc sous le costume de *Charlemagne*, et obtient, par ce moyen, l'unique objet de ses plus chers desirs.

Le public croyait beaucoup s'amuser à la représentation de cette comédie ; mais il a été trompé dans son attente : si l'auteur eût traité, dans le genre burlesque, ce sujet, plaisant par lui-même, certes le succès n'eut point été douteux ; mais il a répandu sur toutes les scènes, sans exception, une teinte sérieuse, que le jeu des acteurs, dont la plupart ne savait pas un mot de leurs rôles, n'aurait même pu faire disparaître.

Le vaudeville, ainsi que l'ouvrage, a paru très-long et point du tout saillant. Le public, dont la patience a été exercée pendant plus d'une heure, en a témoigné son mécontentement, et les sifflets se sont fait entendre vers la fin de la pièce et pendant tout le ballet qui la termine.

Une ou deux voix, au plus, ont demandé l'auteur. Il n'a point été nommé. Quelques personnes, peu charitables, voulaient probablement connaître celui qu'elles venaient de faire *pic*, *repic* et *capot*. On nous a assuré que cette pièce faisait, autrefois, les délices de la ci-devant cour. *O tempora ! ó mores.*

Nous conseillons à l'administration de ce théâtre d'*écarter* le *Roi de pique* de son répertoire.

14 Messidor.

LE PEUREUX, *comédie en un acte et en prose.*

Chûte complette et méritée.

Cette pièce était jouée par les plus jeunes élèves de ce théâtre.

Nous ne pouvons, à ce sujet, nous empêcher de faire à l'administration de ce spectacle, un reproche important. Pourquoi permet-t-elle que ces enfans, confiés a ses soins, et espoir naissant de Thalie, soient formés à l'art dramatique, avec de pareilles pièces? Nous ne nous permettrons aucunes réflexions ultérieures; nous observerons seulement que ce théâtre, qui n'est composé, en grande partie, que d'enfans ou de très-jeunes gens, dont l'imagination, vive et encore neuve, saisit avec avidité tout ce qui la frappe, doit être, à-la-fois, une école de l'art dramatique, du bon goût et des mœurs.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

9 messidor.

MATHILDE, *ou* LES MYSTÈRES D'INIQUITÉ, *drame en cinq actes et en prose.*

Tout le monde se récrie contre les drames, et cependant tout le monde afflue dans les spectacles, les jours où l'on en représente quelques-uns. Pourquoi cette manière d'agir,

si différente de celle de penser? Nous l'ignorons. Au reste, voilà notre avis. Quoiqu'amateurs de ce qu'on est convenu d'appeler la bonne comédie, nous nous montrerons aussi les défenseurs de ce qu'on appelle drames; et avec la certitude d'être généralement approuvé, sinon ouvertement, du moins tacitement; nous dirons : une pièce d'un intérêt vif et pressant, où les événemens se succèdent avec rapidité, où chaque acte nous donne le desir de connaître le suivant, aux représentations de laquelle on peut assister dix fois de suite (1), sans éprouver le moindre ennui, cette pièce, dirons-nous, fut-elle nommé tragédie, comédie ou drame, méritera toujours les suffrages universels. Quand une fois on parvient à parler fortement au cœur, on est certain de faire agir les mains. Voyons si la pièce, que nous allons analyser, mérite d'être comprise au nombre de celles dont nous venons de parler.

Le comte d'*Horleim* et le baron de *Wolmar*, briguent ensemble la main de *Caroline*. d'*Horleim* obtient la préférence : le baron, pour se venger du refus qu'il a essuyé, fait tomber, comme par hazard, entre les mains du comte, le portrait de son épouse, qu'il lui a dérobé, et y joint une lettre adressée, par lui, à *Caroline*, et dans laquelle il s'avoue le père de la jeune *Mathilde*, seul fruit de cette union, dont il cherche à troubler la paix. Il y réussit. D'*Horleim* bannit de sa maison *Ca-*

---

(1) Nous connaissons différentes personnes qui ont assisté régulièrement aux cinquante représentations du drame intitulé : *Misantropie et Repentir*, et y ont éprouvé chaque fois un plaisir toujours nouveau. *Ab uno disce omnes.*

roline et *Mathilde*, et bientôt cette infortunée périt misérablement, après avoir confié sa fille aux soins d'une tendre amie. Le baron de *Wolmar*, au lit de la mort, se reproche son injuste vengeance, et remet à son fils une déclaration authentique de la fausseté du contenu de sa lettre. Après la mort de son père, le jeune *Wolmar*, guidé par un faux point d'honneur, n'ose remettre au comte l'écrit dont il est le dépositaire. Cependant *Mathilde* ne peut jouir de la vue chérie d'un père. Elle réside, avec son amie, dans un château du comte, et est obligée de se tenir renfermée toutes les fois qu'il vient l'habiter. D'*Horleim* a appelé, auprès de lui, *Ernest*, son neveu, auquel il destine sa fortune et son rang. Ce jeune homme, intéressant et sensible, n'a pu voir sa jolie cousine, sans éprouver pour elle un tendre sentiment. Son oncle veut le marier. Il s'y refuse, et avoue qu'il a une autre inclination. D'*Horleim* persiste à savoir le nom de celle qui a su captiver le cœur de son neveu. *Ernest* refuse encore de le satisfaire, et profite de cet entretien pour parler à son oncle en faveur de son aimable cousine. D'*Horleim* avait défendu expressément qu'on prononçât, devant lui, le nom de *Mathilde*. Il ne peut taire son chagrin de voir son neveu chéri, braver le premier ses ordres si précis : mais bientôt convaincu qu'il ne faut attribuer cette indiscrétion qu'à la bonté du cœur et à la beauté des sentimens du jeune homme, il la lui pardonne aisément. *Wolmar* prétend aussi à la main de *Mathilde*. Il en fait la demande à d'*Horleim*, qui, intimement persuadé que ces deux jeunes gens sont du même sang, refuse d'y consentir, et n'allègue aucun motif.

Wolmar, au comble du désespoir, gagne un domestique du comte, conçoit et exécute un enlèvement. Mais des cris, qui se font entendre, jettent l'allarme dans le château, et bientôt *Mathilde* est arrachée des mains de son ravisseur qui, lui-même, est fait prisonnier. *Wolmar* se repent de l'action infâme qu'il vient de commettre. Sa conscience l'emporte sur un faux point d'honneur, et, pour en appaiser les remords qui l'oppressent, il court avouer tout au comte, lui remet la déclaration faite par son père, et, rejettant sa faute sur l'excès de son amour, demande la main de *Mathilde*. D'*Horleim*, au comble de la joie, fait venir sur-le-champ sa fille. et, après lui avoir prodigué des caresses qu'il lui avait refusées si injustement, depuis nombre d'années, l'instruit de la proposition que vient de lui faire *Wolmar*, de devenir son époux. *Mathilde*, à ces mots, jette sur *Ernest*, qu'elle n'a pu voir sans aimer, un regard significatif. Ce dernier attend, dans un silence respectueux, l'arrêt qu'elle va prononcer; mais *Wolmar*, voyant qu'il n'est point aimé, et ne voulant point se montrer à demi généreux, fait part au comte de l'inclination mutuelle des deux cousins et l'invite à les unir. Aussitôt ce bon père s'empresse de serrer les nœuds éternels d'un amour aussi tendre.

Cette pièce a obtenu le succès le plus brillant. Chaque scène ajoute à l'intérêt. Il y a des situations vraiment attendrissantes. Peut-on ne point répandre des larmes sur le sort de l'infortunée *Mathilde*, privée de la vue et des caresses d'un père qu'elle chérit et qu'elle n'a jamais offensé. La citoyenne *Vanhove* a rempli ce rôle avec cette perfection à laquelle elle a

su atteindre depuis long-tems. Le citoyen *Monvel* s'est tellement pénétré du personnage du comte d'*Horleim*, qu'il est au-dessus de tout éloge. Les citoyens *Baptiste aîné* et *Damas*, ont mérité les plus vifs applaudissemens, dans les rôles de *Wolmar* et d'*Ernest*; et nommer les citoyens *Dazincourt*, *Michot*, les citoyennes *Devienne*, *Suin*, c'est dire que cette pièce a été parfaitement rendue.

L'auteur a été demandé et a paru au milieu des acclamations universelles. C'est le citoyen *Monvel*.

ARTISTES SOCIÉTAIRES DE L'ODÉON,

Réunis au Théâtre de la Cité.

11 Messidor.

Les artistes sociétaires de ce théâtre acquièrent chaque jour de nouveaux droits à la bienveillance du public. Non contens de donner fréquemment des nouveautés, ils s'occupent encore de remonter les pièces qui sont le plus en possession de plaire. De ce nombre est *Misantropie et Repentir*. Ce drame n'avait point été représenté, à Paris, depuis quelques mois, et l'absence du citoyen *Saint-Fal* et de la citoyenne *Simon* faisait craindre qu'il ne le fût qu'à leur retour. Il est vrai qu'il était hardi d'oser paraître dans les rôles de *Meinau* et d'*Eulalie*, après ces deux artistes estimables : c'est ce qu'ont entrepris, avec un brillant succès, le citoyen *Dorsan* et la citoyenne *Josset*; s'ils n'ont pu faire oublier ceux qui les avaient devancé, ils sont du moins parvenus à n'exciter aucuns regrets. Le citoyen *Dorsan* a eu

des momens très-heureux, ainsi que la jeune et charmante *Josset*, qui deviendra bientôt, si elle continue, une des favorites de Thalie. La scène du cinquième acte a été jouée avec la dernière perfection. Ils ont été parfaitement secondés par le citoyen *Vigny*, dans le rôle du *major de Horst*; le citoyen *le Clerc*, dans celui du vieillard *Tobie*, et par les citoyens *Picard*, *Habert*, *Degligny*, et les citoyennes *Molé* et *Beffroi*.

THÉATRE DU MARAIS.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS,

Ci-devant au théâtre Molière,

12 Messidor.

LA BONNE MAÎTRESSE *ou* LE BIENFAIT ET LA RECONNAISSANCE, *comédie en un acte.*

Une dame, habitante de Lauzanne, a, chez elle, pour domestique, une jeune personne qu'elle desire rendre heureuse comme tout ce qui l'entoure; c'est envain : la pauvre *Marie* est toujours triste, et elle pleure lors même qu'elle dit à sa maîtresse : tenez, madame, voilà que je ris. Bientôt le secret est découvert; *Marie* a reçu une lettre de son pays, qui est à trente lieues delà; cette lettre est de son amant. La bonne maîtresse a, par hazard, trouvé cette lettre, l'a lue; le jeune homme peint la situation de sa famille; son père, vient d'être traîné en prison, parce qu'il n'a pu payer ses impositions; il est désolé. La nouvelle qu'il apprend à *Marie*, doit beaucoup

l'affliger aussi, car le père de son amant est son bienfaiteur, ou plutôt son père ; c'est lui qui l'a recueillie encore au berceau et abandonnée de ses parens, il l'a élevée comme sa fille auprès de son fils ; et la douce habitude d'être ensemble, a fait naître le plus tendre amour entre ces deux jeunes gens. La maîtresse de *Marie*, bien instruite, par cette lettre, n'a pas de peine à tirer un aveu bien naïf de la tendre jeune fille ; mais elle n'a pas attendu cet aveu, pour chercher à la rendre heureuse. Son amant et son bienfaiteur sont arrivés ; ils paraissent ; on va unir les amans, lorsque le syndic, qui s'était empressé de seconder la maîtresse de *Marie*, reconnaît, dans cette dernière, sa fille, qu'il s'accuse d'avoir abandonnée dans un tems de calamité, et quand une jeunesse coupable lui faisait facilement oublier ses devoirs les plus sacrés. Alors *Marie* se trouve riche, et son bonheur lui paraît d'autant plus grand, qu'elle fait celui de son bienfaiteur et de son amant.

Ce fond, comme l'on voit, n'est ni neuf, ni bien compliqué, mais l'auteur, la citoyenne *Montenclos*, a su en tirer un parti fort agréable. Ses détails sont charmans, pleins d'ame, de naïveté, et soutenus d'un style soigné et facile. Il y a quelques inutilités, entr'autres des observations sur le langage et l'éducation des paysans. L'actrice, qui a rempli le rôle de *Marie*, mérite des éloges ; elle a dit avec beaucoup de grace et de naïveté : *tenez, madame, voilà que je ris.*

THÉATRE DE LA GAITÉ.

13 Messidor.

RIEN *ou* PEU DE CHOSE, *arlequinade-folie-vaudeville, travestissement, parodie d'Adrien, à grand spectacle.*

Tout le monde n'a pas ri aux intentions *comiques* de cette parodie, car nous avions, pour voisins, trois individus, qui, pendant le cours de la représentation, étaient plongés dans un profond sommeil. Au demeurant, cette pièce n'est qu'un travestissement burlesque du magnifique opéra d'*Adrien*. Il y a une *infinité* de longueurs, qui ne peuvent disparaître qu'en faisant le sacrifice d'une *infinité* de couplets inutiles : on rencontre cependant çà et là, quelques saillies ingénieuses ; mais elles se trouvent noyées dans un fatras *infini* de paroles surabondantes. Le vaudeville final est le morceau le plus agréable de l'ouvrage. Tous les couplets ont été justement applaudis et répétés. Les auteurs ont été demandés, même par ceux qui venaient de se réveiller en sursaut ; et comme le succès n'était point douteux pour ces enfans d'Apollon, ils avaient eu le soin de faire, *d'avance*, un petit couplet pour remercier le public de ses *indulgens* suffrages.

L'acteur, qui parodiait le rôle d'*Adrien*, vint le chanter, et nous apprendre que cette parodie était des citoyens *Châteauneuf* et compagnie, auxquels l'on était redevable de la jolie pièce de *Nono et Ninie*.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

16 Messidor.

LE CONCERT AUX ÉLÉPHANS, *comédie-parade, en un acte et en vaudevilles.*

Cette comédie-parade était précédée de la charmante pièce, intitulée : *le Divorce.* Après la reconciliation des deux époux, *Germeuil* propose à sa femme de la conduire à la première représentation du *Concert aux Éléphans*, et, pour l'y engager, il lui chante le couplet d'annonce suivant :

AIR : *De la Soirée orageuse.*

Le Vaudeville, à qui tout rit,
De tout côté, faisant ses quêtes,
Cherche toujours des gens d'esprit,
Et par fois rencontre des bêtes.
Les animaux que tu vas voir,
Ne sont pas d'une mince espèce;
Et puissent-ils être, ce soir,
Les seules bêtes de la pièce?

La scène se passe, au Jardin des Plantes, dans l'enceinte qui renferme les éléphans. *Arlequin*, marchand de chansons, dans le faubourg Saint-Marceau, aime *Zéphirine*, marchande de plaisirs. Cette dernière, fille de *Cassandre*, herboriste, est promise par son père, à *Gilles*, marchand de tisanne, dont le commerce est plus avantageux que celui d'*Arlequin*, qui ne vend pas tous les jours.

Le gardien des éléphans prend intérêt aux amours d'*Arlequin*, et lui conseille, s'il veut gagner de l'argent, de faire une chanson sur ses animaux. Il l'invite aussi à assister à un concert qui doit avoir lieu, le même jour, dans l'enceinte; et, pour recevoir dignement les amateurs, il sort, en invitant *Cassandre* à le remplacer pendant son absence, et en lui recommandant de prendre garde surtout à ce que personne ne touche à deux bouteilles de vin, déposées dans un panier, et qui sont destinées aux éléphans. *Cassandre* se ressouvient d'une affaire, et se fait, à son tour, remplacer par *Gilles*, qui vient d'arriver. Celui-ci ne peut voir, sans être tenté, les deux bouteilles de vin. Il ne veut d'abord qu'y goûter; mais bientôt il boit presque tout le vin, et mêle ce qu'il en reste avec de l'eau dont il remplit les bouteilles qu'il remet en place. Bientôt arrivent le gardien, les amateurs, *Cassandre*, *Arlequin*, *Zéphirine*, etc. Après le concert, on présente le vin aux éléphans qui refusent de le boire. Grande surprise. On interroge *Cassandre*, qui se rejette sur *Gilles*. L'ivresse de ce dernier donne le mot de l'énigme, et après avoir été bafoué par tout le monde, et même par les animaux qui lui jettent de l'eau avec leurs trompes, il est honteusement éconduit, et *Arlequin*, qui vient de recevoir, d'un imprimeur, la somme de 75 fr., pour solde de la chanson qu'il a faite sur les éléphans, obtient la main de *Zéphirine*. Tous les assistans desirent connaître ses couplets, qu'il chante, et dont le dernier, que voici, est adressé au public.

AIR : *Ah! voilà la vie, la vie, etc.*

Si le Vaudeville
A pour instrument
Un pipeau fragile,
Traitez doucement
Sa petite trompe,
Qui pompe,
Qui pompe,
Sa petite trompe,
Qui pompe
Votre argent.

Rien de plus gai, de plus comique que cette petite pièce. Aussi a-t-elle obtenu le succès le plus flatteur. Tous les couplets portent avec eux le cachet de ces aimables Troubadours, auxquels le public est redevable de cette charmante production, et de tant d'autres, non moins agréables, telles que *Colombine mannequin*, *Arlequin afficheur*, *la Journée de Ferney*, etc.

S'il fallait insérer dans notre feuille les couplets qui ont produit une sorte d'enthousiasme, il nous faudrait imprimer la pièce toute entière. Nous nous contenterons de citer les suivans, qui sont relatifs à l'immortel *Buffon*, et présentent, à la fois, une idée vraie et ingénieuse.

AIR : *Femmes voulez-vous éprouver.*

Vous, qui cherchez à retrouver
De *Buffon* les mânes savantes;
Son livre en mains, venez rêver
Au milieu du Jardin des plantes.
Il n'est pas un de ces bosquets

Qui ne retrace à l'ame pure,
Et la science et les bienfaits
De l'écrivain de la nature.

Environné de végétaux,
Dont il sut diriger les classes
Aux doux ramage des oiseaux,
Qu'il peignait avec tant de grâces.
Entre le cèdre et l'églantier,
Buffon, assis sur la verdure,
Ecrivit son ouvrage entier
Sur les genoux de la nature,

Les estimables auteurs de ce saillant vaudeville, sont les citoyens *Piis*, *Barré*, *Radet*, *Desfontaiues* et *Desfougeret*.

THÉATRE DES TROUBADOURS,

Rue Martin.

16 Messidor.

COLIN - MAILLARD, *opéra - vaudeville, en un acte.*

COUPLET D'ANNONCE.

COLIN-MAILLARD, par des faux pas,
A bien souvent marqué son rôle :
Mais plaise à Dieu qu'il n'aille pas
Faire, aujourd'hui, plus d'une école.
Ce serait par trop malheureux :
Déjà sa peine est infinie,
D'avoir un bandeau sur les yeux,
En aussi bonne compagnie.

Justin aime la fille de *Trissolet*, marchand-de-vin-traiteur : mais comment parvenir à en devenir l'époux ; le père ne veut ni le voir, ni en entendre parler. Madame *Trissolet* sert l'amour de *Justin*, et devient la confidente d'un projet qu'a ce jeune homme, de se déguiser en femme, et de servir dans la maison, sous le nom de *Rosette*. *Trissolet* devient amoureux de sa nouvelle servante, et l'invite à faire, avec lui, une petite promenade. *Justin* ne s'y refuse pas ; mais bientôt, à l'aide de ses amis, il reprend les habits de son sexe et les mène dîner chez *Trissolet*. Au moment de payer, grande dispute entre les trois amis. On convient enfin de bander les yeux à *Trissolet*, et que celui d'entr'eux, qui sera pris par lui, paiera l'écot. Tout étant ainsi arrangé, les jeunes gens s'échappent. Sur ces entrefaites, vient madame *Trissolet*. Son mari l'arrête ; mais aussitôt il reconnaît qu'il est dupe de sa bonne foi, quand *Justin* reparaît sous les habits de *Rosette* ; et somme son vieux amant de venir au rendez-vous. *Trissolet*, désolé d'avoir été trompé, ne l'écoute point. Alors *Justin* avoue tout, paye la dépense qu'il a faite, et obtient la main de son amante.

Ce sujet a déjà été traité. On a donné, avec succès, au théâtre des *Jeunes-Artistes*, une pièce, en vaudevilles, intitulée : *Cassandre, traiteur-restaurateur*, qui présente, à-peu-près, les mêmes situations et le même dénouement. Cependant, nous applaudirons aux intentions comiques des auteurs de ce vaudeville, auxquels pourtant on ne peut se défendre de reprocher quelques licences et quelques mots hazardés. Plusieurs couplets ont été justement redemandés *bis*.

Le public a vivement desiré connaître les auteurs ; et, comme la *modestie* est maintenant la déesse favorite des nourrissons des Muses, ceux-ci avaient préparé, d'avance, le couplet suivant, pour remercier les spectateurs de leurs suffrages..... *dont ils étaient bien sûrs.*

Deux auteurs ont donné le jour
A la pièce qu'on vient d'entendre :
Sur leurs noms, voici, sans détour,
Tout ce que je puis vous apprendre.
Du parterre trop indulgent
Malgré la demande unanime,
L'un a signé son nom *en blanc*
Et l'autre a gardé l'anonyme.

Nous observons aux deux auteurs, dont l'un se nomme *Le Blanc*, que, malgré le jeu de mots, signer *en blanc* ou *Le Blanc*, ne sont point sinonymes.

VARIÉTÉS.

La société du point central des arts et métiers, séante au palais national du Louvre, dans le passage du jardin de l'Infante, salle à droite, continue tous les décadis, à onze heures et demie très-précises, le cours destiné aux personnes occupées de travaux continus pendant la décade, dans lequel on traitera de suite l'arithmétique appliquée aux arts, d'après le système des nouveaux poids et mesures, enfin, la géométrie et l'algèbre.

BEAUX-ARTS.

Que les amis des arts se félicitent. On assure que les monumens antiques et les nombreuses statues que nous avons laissées à Rome, ne seront point perdus pour la France, et que déjà ce convoi précieux est arrivé dans l'un de nos ports de la Méditerranée.

La maison de plaisance, connue à Rome sous le nom de *Villa Albani*, était un des plus riches musées de cette ancienne capitale des arts. Elle était riche sur-tout en monumens de l'antiquité, et c'est-là principalement que le célèbre Winckelman trouva les matériaux de son Histoire de l'art.

Tout le monde se souvient que, lors de la conquête de Rome, les biens de la famille Albani furent acquis à la République française, Quelque tems après, les monumens qui décoraient la fameuse Villa furent emballés; mais la supériorité des Anglais dans la Méditerranée, empêcha d'expédier ce dernier convoi pour la France. On a craint, dans ces derniers tems, que forcés d'évacuer momentanément la république romaine, les Anglais ou les Autrichiens ne s'emparassent de ces trésors, ou que les barbares du Nord ne les détruisissent.

Il ne faut pas croire que les Romains soient entièrement dépouillés de leurs richesses en ce genre, la Villa Albani en contenait sans doute une partie très-précieuse; mais avec ce qui leur reste, ils sont encore beaucoup plus riches que nous. Ils ont le superbe musée du Vatican, celui du Capitole, la Villa Borghèse. Ces trois dépôts magnifiques surpassent de beaucoup la richesse de notre Muséum en statues et en vases

antiques. Ils ont en outre une foule de chef-d'œuvres dans les palais de la ville et dans les églises. Ils ont une multitude innombrable de tableaux de grands maîtres ; il ont enfin ce que nul conquérant ne peut leur enlever, les fresques de Raphaël, du Gnide et des Carraches ; le Panthéon, le Colisée, les ruines de l'antique Rome, les grands souvenirs attachés à ces augustes débris, un beau ciel, et des sites qui semblent appeler le pinceau des artistes. Rome sera donc toujours le grand musée où les talens iront prendre tout leur déloppement.

E. . .

LE JARDIN DES PLANTES.

Amours du Paon.

Je n'ai encore rien dit de ce jardin, fait pour reconcilier avec la ville de Paris, le plus grand ennemi de son bruit, de son fracas, de ses parties sales et immondes. Ici tout est calme, tout est pur ; c'est le triomphe du règne végétal dans son utile magnificence ; c'est l'innocente conquête des plus doux et des plus rares ornemens du globe.

Qu'il est doux, après avoir contemplé, pendant la nuit, l'armée innombrable des étoiles, d'aspirer au matin, la suave odeur de ces plantes, si riches et si diversifiées ; spectacle ravissant, c'est toi, après celui des cieux, *Cœli enarrant Dei gloriam*, qui célèbre, sous nos regards, la puissance merveilleuse du Créateur ! Dans cette double contemplation, mon ame défaillit d'extase, et l'admiration muette devient adoration et prière.

Promenez-vous, enfans chéris, avant que votre raison plus formée jouisse pleinement du charme de la pensée ; promenez-vous encore, ô vous, dont les passions sont innocentes et tranquilles. C'est dans ce nouvel *Eden* que vous pourrez voir, comme en une seule corbeille, chacune des fleurs que la nature produit dans tous les climats du monde, et y reconnaître le complet assemblage de toutes les espèces d'arbres qui couronnent sa surface.

La création commence-t-elle pour moi ? suis-je dans le paradis terrestre ? Un éternel printems l'embellit, et semble perpétuer ces guirlandes le long des cèdres du Liban ; le long des érables, des peupliers, des tulipiers, des rhododendrons, des frênes, des pins et des catalpa ; j'y trouve les végétaux qui croissent sous le ciel embrâsé de l'Afrique, et puis le bananier aux larges feuilles, aux fruits savoureux, la verveine à odeur de citron, le cocotier, le lentisque du Pérou, l'aloès, le cotonier, le bois de fer, les serpentines, les cierges, les euphorbes, les ficoïdes et la raquette, où s'attache la cochenille ; enfin le café qui, apporté dans ce lieu vers 1700, a produit deux individus transportés depuis à la Martinique et à l'île de France, où ils ont donné naissance à la branche la plus féconde du commerce colonial.

C'est encore pour récréer mes yeux comme à la naissance du monde, et flatter mon odorat, que dans les gracieux circuits des plattes-bandes, se succèdent tour-à-tour les primevères, les violettes, les jacinthes, les oreilles-d'ours, les narcisses, les lilas, les tulipes, les jonquilles, les roses, les boutons d'or, les bleuets, les

thlaspis, les pavots, les balzamines, les colchiques et les œillets-d'inde.

D'un autre côté je parcours les familles des graminées, qui donnent à l'homme sage (c'est-à-dire au cultivateur) le blé, l'orge, le riz, l'avoine, le mais, la canne-à-sucre, le bambou et le chanvre, d'une immense utilité.

Dans ce lieu charmant, l'homme, amant de la nature, marche par-tout sur des gazons émaillés de marguerittes, et que la faulx respecte; il peut, sans craindre le reptile venimeux, s'y reposer à l'ombre de ces forêts d'arbustes étrangers, que la main savante d'un jardinier célèbre planta, et naturalisa dans notre climat, en les accordant au dégré de sa température.

Si des hauteurs du labyrinthe, le promeneur descend jusqu'aux couches, il y admirera la sensitive, l'héliotrope perruvien, cueilli dans la vallée d'Orio-Bomba, par *Joseph Jussieu*, la glaciale, enfin toutes les plantes médicinales dont les graines, envoyées dans les jardins botaniques de France, reproduisent leurs analogues pour la conservation de l'espèce humaine; c'est encore ici la pépinière de toutes les plantes alimentaires, qui sont du potager l'endroit sacré de la ferme rustique.

Sous tant de nouveaux feuillages, agités par notre zéphir, le promeneur goûtera la fraîcheur des vallons de *Tempé*; il se croira à-la-fois dans tous les pays de l'Univers; il se réjouira de sentir tomber en pluie de neige sur sa tête leurs odorantes fleurs.

(*La suite au numéro prochain*).

ERRATUM.

Page 120, du présent numéro, à la seconde ligne de l'article *Mœurs*; sa confiance, *lisez* : sa conscience.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 20 Messidor an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople, 4 prairial.

VOICI le rapport officiel du commodore Smith, sur les derniers événemens qui eurent lieu aux environs de Saint-Jean-d'Acre.

« Buonaparte, après avoir quitté Salahié, mit huit jours pour traverser le désert de Rama. Il perdit dans cette marche beaucoup d'hommes et de chevaux, tant par la mauvaise nourriture et le manque d'eau, que par le fer des Arabes, qui ne cessèrent de le harceler. En sortant du désert, il s'empara de Larisse, ensuite de Gaza, de Lidda et de Rammlé, que les troupes de Dgezzar défendirent très-mal. Le 13 ventôse, il était sous Jaffa, qu'il prit d'assaut le 17, après l'avoir battu en brêche : les Turcs firent la plus vigoureuse résistance, et les Français furent obligés de faire le siège de chaque maison. Toute la garnison fut passée au fil de

l'épée ; mais cet assaut coûta à Buonaparte près de 1200 hommes. Le 27, le général entra dans Caiffe, et le 29, il fit investir Saint-Jean-d'Acre.

« Le commodore Sidney-Smith, parti de Constantinople le premier ventôse, arriva devant Alexandrie le 13, après s'être arrêté quelques jours à Rhodes, et s'être emparé dans sa traversée de la canonnière française *la Marianne*. Le 17, le commodore Troubrigde fit voile pour la Sicile, et M. Sidney Smith prit le commandement en chef des forces navales. Le 21, il cingla vers la côte de Syrie, et arriva le 25 devant Caiffre. Le 26 il se rendit à Saint-Jean-d'Acre, pour se concerter avec Dgezzar ; ayant devancé les français de deux jours, il les employa en préparatifs pour la défense de la place. Le 28, vers les huit heures du soir, et après trois heures de chasse, le commodore s'empara, sur le cap Carmel, de toute la flotille française, sous les ordres du chef de division Exdoux, chargée de canons de gros calibres, de munitions, plateformes et autres attirails de siège pour l'armée de Buonaparte. Cette artillerie formant quarante-quatre pièces, fut aussitôt établie, tant sur les remparts d'Acre, contre les lignes et batteries de l'ennemi, que sur les chaloupes canonnières. Ces derniers furent employées avec le plus grand succès contre le flanc de l'ennemi, et le forcèrent à ralentir son feu. Cependant la nature du terrein permit aux Français de pousser la tranchée jusqu'à une demie-portée de fusil du fossé de la place. — Le 5 germinal, le commodore Smith s'empara d'un chebeck venant de Damiette, chargé de riz, de farine et de biscuit pour Buonaparte.

« Le 10, les Français, ayant pratiqué une brêche au nord-est de la place, tentèrent de la prendre d'assaut ; mais ils furent vigoureusement repoussés par la garuison, avec une perte considérable ; les fossés étaient remplis de cadavres. Les troupes de Dgezzar firent depuis trois sorties avec succès ; l'objet de la dernière était de détruire une mine que l'ennemi avait pratiquéc sous le chemin couvert au nord-est, pour combler le fossé, près l'ancienne brêche. Les Anglais se chargèrent de cette entreprise, et pendant que 200 Turcs effectuaient la sortie, ils sautèrent dans la mine, la déblayèrent, et, trouvant que les ouvrages n'étaient pas encore achevés, ils abattirent les soutiens et tous les autres accessoires. Les Anglais ne perdirent dans cette entreprise hardie que le major des troupes de marine Aldfield et un soldat. M. Wright Jauverin, lieutenant de vaisseau, Betty, officier des troupes de marine, et vingt-un soldats furent blessés.

« Depuis ce moment le feu de la place continua nuit et jour sans interruption. L'artillerie était servie par les Anglais et les canonniers turcs partis de Constantinople le 13 ventôse. Le feu de l'ennemi avait presque entièrement cessé, Buonaparte réservant le peu de munitions qui lui restaient, pour un dernier effort qui ne donnait aucune inquiétude au colonel Philippeaux, ingénieur en chef de la place ».

Il circule ici une lettre écrite par Buonaparte à Dgezzar-Pacha, en date de Jaffa, le 19 ventôse.

« Depuis mon arrivée en Egypte, y est-il dit, je vous ai plusieurs fois donné à connaître que je n'avais pas le dessein de vous faire la

guerre, et que mon seul but était de chasser les mamelucks. Vous n'avez répondu à aucunes des ouvertures que je vous ai faites. Je vous avais fait savoir que je desirais que vous éloignassiez Ibrahim-Bey des frontières de l'Egypte : au lieu de cela, vous avez envoyé des troupes à Gaza, vous y avez formé de grands magasins, et vous avez annoncé que vous marcheriez en Egypte. En effet, vous avez commencé à réaliser votre projet ; et vous avez jeté deux mille hommes de vos troupes dans la forteresse d'Arisch, qui n'est qu'à six milles de la frontière d'Egypte. J'ai donc été obligé de partir du Caire pour diriger, en personne, la guerre que vous paraissiez vouloir. Les pays de Gaza, de Mammle et de Jaffa sont déjà en mon pouvoir. J'ai traité avec générosité celles de vos troupes qui se sont rendues à discrétion ; mais j'ai été sévère envers celles qui ont violé le droit de la guerre. Dans quelques jours, je marche sur Acre. Mais pourquoi irai-je enlever à un vieillard que je ne connais pas, quelques années de vie qui lui restent ? Que sont quelques milles de pays de plus, en comparaison de ceux que j'ai déjà conquis ? Et comme Dieu m'accorde la victoire, je veux être comme lui, clément et miséricordieux, non-seulement envers le peuple, mais aussi envers les grands. Vous n'avez aucune raison solide d'être mon ennemi, puisque vous étiez celui des mamelucks. Votre gouvernement est séparé de l'Egypte par les pays de Gaza, de Rammle et par des marais impraticables. Devenez mon ami, soyez l'ennemi des mamelucks et des anglais, je vous ferai autant de bien que je vous ai déjà fait de mal, et que je puis vous en faire. Envoyez-moi une courte réponse

par quelqu'un muni de vos pouvoirs, et qui connaisse vos vues. Il doit seulement se présenter à mon avant-garde avec un drapeau blanc ; et je donne ordre à mon état-major de vous envoyer une sauve-garde que vous trouverez ci-jointe. Le premier du mois prochain, je me mettrai en marche sur Acre ; je dois donc avoir une réponse avant ce jour.

BUONAPARTE ».

Réponse verbale de Dgezzar-Pacha :

« Je ne vous écris point, parce que je suis résolu de n'avoir aucune espèce de communication avec vous. Vous êtes le maître de marcher sur Acre ; je vous y attends. Je m'ensevelirai sous les ruines d'Acre, avant qu'il tombe en votre pouvoir ».

Il paraît que tel eût été en effet le sort d'Acre et de Dgezzar-Pacha, si le commodore anglais Smith ne s'était pas jeté si à propos dans cette place pour en diriger la défense, et sur-tout si son escadre n'avait pas enlevé à Buonaparte son artillerie et ses munitions pour les employer à la défense de la place qu'elles étaient destinées à réduire. Cet événement a influé d'une manière décisive sur le sort d'Acre et de la Syrie ; car tout donne lieu de croire que Buonaparte a été obligé de lever le siège d'Acre, et de se replier sur Gaza. Au reste, on n'a pas encore de nouvelles authentiques à cet égard.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Philadelphie, premier prairial.

Le président des Etats-Unis de l'Amérique vient d'accepter la démission qu'a donné de son poste M. Skiwith, consul-général de l'Amérique-Unie, résidant à Paris; il a en même-tems révoqué les commissions de consuls, dont étaient pourvus MM. Cutting, Vans et Fenwick, qui résidaient de la part de notre république en divers ports de la France.

Il ne paraît point, d'après cette disposition, que le gouvernement américain s'attende à voir resserrer les liaisons de commerce, par une suite de rapprochement politique entre les deux républiques, dont la désignation de trois ministres américains, pour reprendre, à certaines conditions, les négociations rompues, avait pu donner l'epérance. Aussi voit-on les armemens par terre et par mer se continuer assiduement. L'armée de terre se forme, et la marine se crée.

La somme dépensée avant le commencement de l'année, pour l'équipement de l'armement naval, qui a été ordonné, ainsi que pour l'entretien des vaissaux mis en mer pendant le cours de l'année dernière, s'est élevée à 3 millions 350 mille piastres, et il faut encore un million pour completter cet armement. Les sommes nécessaires pour la totalité de ce département, pendant l'année courante, ne s'élèvent pas tout-à-fait à 2 millions 300 mille piastres, y compris les troupes de marine, les cutters de revenu, et les six chaloupes de guerre, dont la construction a été ordonnée. Cette construction et celle de six vaisseaux de

74 canons, sera d'environ 2,350 mille piastres; mais quelles que considérables que puissent paraître ces sommes, pour une nation peu accoutumée aux taxes ou impositions, l'on compte de les couvrir aisément, par l'épargne des assurances, par l'activité du commerce et l'accroisssement de la navigation, effet nécessaire de leur sûreté.

Le nombre des vaisseaux ou bâtimens, armés par des particuliers dans les Etats-Unis d'Amérique, depuis que le gouvernement a permis ces sortes d'armemens, est estimé à 350, portant en tout 2,625 canons; mais des états authentiques donnent lieu de croire que le nombre s'élève réellement à 363 navires, portant 2,723 canons, et 6,845 hommes d'équipage.

FRONTIÈRES DE HONGRIE.

Semlin, 22 prairial.

On assure que Passwan-Oglou a découvert une conspiration tramée contre sa personne, qu'il l'impute à la sublime Porte, et qu'il a, en conséquence, levé de nouveau l'étendart de la révolte. On prétend même qu'il s'est mis en marche sur Philippopoli. Si cette nouvelle se confirme, il ne peut manquer de faire des progrès rapides, maintenant que le grand-visir est parti pour la Syrie, avec presque toutes les troupes disponibles qui étaient dans la Romélie.

Suivant des lettres récentes de Constantinople, il y a eu, dans l'isle de Chypre, une violente insurrection, dans laquelle les per-

cepteurs des contributions ont été massacrés. — Les mêmes lettres disent qu'on a reçu de Dgezzar-Pacha, une lettre, des premiers jours de floréal, dans laquelle il annonce qu'il a fait essuyer aux Français, un nouvel échec sous St.-Jean-d'Acre, et qu'il espère les mettre entièrement en fuite dans un combat qu'il se propose de leur livrer.

On apprend de Bagdad, que les Arabes, novateurs de la secte de Ujaabi, continuent de faire des progrès sur les côtes du Golfe Persique et sur l'Euphrate. Le pacha de Bagdad, suivant des lettres de cette ville, du 10 ventôse, se disposait à leur livrer combat. Leur chef est actuellement un nommé Lassa.

C'est dans la capitale de l'ancienne Chaldée, c'est dans la patrie d'Abraham, que le scheick Hajabi, âgé de près de 100 ans, a conçu le projet d'établir ce qu'il nomme l'ancienne croyance du premier des patriarches. Ce nouveau législateur prend, pour base de sa religion, le déïsme pur et l'adoration de Dieu, en plein air. Il nie la religion de Mahomet, il fait remonter la sienne au siècle d'Abraham, ce patriarche que révèrent également les juifs, les chrétiens; les mahométans. Ses prosélytes, rassemblés de différens points de l'Arabie, forment une armée nombreuse, qui s'est emparée du cours de l'Euphrate et du Tigre, au-dessus de Bassora, et qui menace de conquérir la Perse.

Le pacha de Bagdad leur avait d'abord opposé, avec succès, le scheick Twiny; mais ce général ayant été assassiné dans sa tente, sa perte a entraîné celle de son parti. Son armée s'est débandée et a pris la fuite; plu-

sieurs milliers de soldats ont été massacrés, et d'autres, en très-grand nombre, sont morts de soif dans les déserts. Le fils du vieillard Hajabi a su profiter de cette victoire pour augmenter ses forces, qui menacent aujourd'hui la ville de Bagdad.

ALLEMAGNE.

Ratisbonne, 27 prairial.

Dans la conférence extraordinaire qui a eu lieu le 24 de ce mois, sur le décret impérial, relatif à l'assassinat des ministres français, il a été arrêté que le protocole serait ouvert le 24 du mois prochain. Le ministre directorial de Mayence était d'avis de faire d'abord un rapport de cette affaire aux députés, mais on n'a pu se réunir sur cet avis ; il paraît que le vœu général est que deux députés des électeurs, deux des princes, et deux des villes libres, et des envoyés du directoire français, informeront sur cette affaire. Reste à savoir où cette commission s'assemblera, et si ce sera la diète de l'Empire ou les princes qui nommeront des députés.

Minden, 30 prairial.

La Hollande craint, plus que jamais, de devenir le théâtre de la guerre. Les partisans de l'ordre actuel craignent que le directoire français ne rappelle les troupes françaises qui protègent leur république. D'un autre côté, ils n'ignorent pas qu'une armée de 45,000 russes, marche en ce moment par la Bohême, sur le

Rhin, et viendra attaquer la République Batave d'un côté, tandis que les anglais, avec les forces qu'ils rassemblent, en ce moment, viendront l'attaquer par mer. Cette république, sans les forces françaises qui la défendent, n'a pas de moyens suffisans pour résister, et les patriotes ont senti tout le danger qu'il y aurait pour eux, si le stathouder rentrait en Hollande à la tête d'une armée victorieuse. Pour conjurer cet orage, ou du moins, pour se mettre en mesure de négocier un accomodement favorable, ce parti a cru s'adresser au roi de Prusse, pour demander son intercession.

Deux députés, parmi lesquels se trouve le ci-devant comte de Bentink, se sont en conséquence rendus dans cette ville, auprès de S M. P., pour faire des propositions au nom du corps législatif et du directoire batave. Le roi les a renvoyés auprès de son ministre, le comte de Haugwithz, avec lequel les députés ont eu trois jours de conférences. Ils ont offert de prendre à leur solde, 25,000 prussiens et de payer un subside convenu. Le roi de Prusse consentait à fournir les 25,000 hommes, mais demandait préalablement le rétablissement du stathoudérat. Les députés n'avaient pas, on le sent bien, des pouvoirs suffisans pour consentir à des conditions si extrêmes : ils ont d'ailleurs senti que ce rétablissement ne pourrait être que le résultat d'une négociation éventuelle avec les puissances coalisées. Les conférences ont donc été rompues. Les députés bataves ayant ensuite cru s'appercevoir que sa majesté prussienne craignait également de se compromettre avec les cours impériales et avec la France, ont jugé qu'ils ne pourraient

réussir dans leurs négociations : ils se sont retirés.

Vienne, 29 prairial.

D'après un rapport de S. A. R. l'archiduc Charles, daté de Klotten, le 21, on a trouvé à Zurich, 94 pièces de canon, que l'ennemi y laissa lors de sa retraite précipitée.

Le 20, le général de Rosemberg attaqua, avec une partie de son avant-garde, l'arrière-garde ennemie, près d'Albirsried, s'empara de cet endroit, et établit ses avant-postes sur les hauteurs situées en avant.

Suivant un rapport du F. M. L. comte de Bellegarde, l'ennemi, après avoir été battu le 19 de ce mois, au mont St.-Gothard, et près du Pont-du-Diable, se renforça considérablement, et repoussa, le 12, le colonel comte de Saint-Julien, d'une partie des postes qu'il avait conquis, vraisemblablement dans la vue de s'emparer de nouveau de la position du mont Saint-Gothard.

Son altesse royale mande postérieurement, qu'elle vient d'être informée par le F. M. L. Hotze, que le colonel prince de Rohan a pénétré dans le Valais jusqu'à Brieg, tandis que le général Herbert s'avançait du pays des Grisons vers Tavetsch ; que par ces mouvemens, ainsi que par les renforts envoyés par L. M. I. comte de Bellegarde, au F. M. I. comte Hadick, l'ennemi a été non-seulement arrêté dans ses progrès, mais encore forcé d'abandonner les postes dont il s'était emparé en dernier lieu.

ANGLETERRE.

Londres, 30 prairial.

M. Pitt vient de proclamer son manifeste de guerre, et de *guerre d'exterminaton* contre la République française et tous les républicains de l'Europe. Tant qu'il ne s'est pas cru bien sûr de tester maitre du champ de bataille, il est demeuré impénétrable. Il a même constamment repoussé les provocations de Fox, de Shéridan et des autres membres de l'opposition ; et dans la chaleur des débats parlementaires, il a toujours su conserver sa tête et son secret. On l'a vu plus d'une fois relever les indiscrétions de Windham et de Dundas : il a été jusqu'à faire déclarer par le parlement et par le roi son maître, que l'existence de la République francaise ne pouvait être considérée comme un obstacle à la paix ; et que l'établissement de la constitution de l'an 3 avait rendu possibles les relations de paix et d'amitié entre les deux peuples. On se rappelle quelles démarches il a faites pour obtenir cette paix. Aujourd'hui M. Pitt change de langage, ou plutôt *il pense tout haut* pour la première fois. Fort de ses trois empereurs, il croit n'avoir plus rien à ménager Les premiers succès coalitionnaires lui ont tourné la tête ; et comme on ne peut le soupçonner de l'avoir légère, et de n'avoir pas bien pesé l'importance de sa déclaration, il faut qu'il se croie sûr pour cette fois d'avoir bien calculé ; sûr de battre, de conquérir, d'anéantir la République francaise, de démembrer son beau territoire, et de restituer à la glèbe, à la féodalité, au despotisme et aux prêtres, ces

trente millions de français qui ont osé prétendre à la liberté, M. Pitt les avertit qu'il est tems de se montrer encore ce qu'il appelait en 1793 : *an armed nation ; une nation armée.* Car son toast habituel et celui de ses collègues est aujourd'hui le même qu'on a proposé, en sa présence, au grand dîner d'installation du maire de Londres, *le Mésurier* : — *A l'extermination de la nation française !*

Avis à tout ce qui a l'honneur d'être français.

Même date.

Le message du roi sur le subside dit que le traité avec Paul I^er^. oblige la Grande-Bretagne de ne point faire la paix avec la République française qu'avec le consentement commun ; ainsi, par ce traité, le plus remarquable qui ait jamais été fait, notre auguste allié, l'empereur de toutes les Russies, a le pouvoir de dicter à l'Angleterre la durée de la guerre, et de lui faire payer 75 mille livres sterling par mois, aussi long-tems qu'il lui plaira. Il est futile de dire, après ce traité, que nous ne nous battons pas pour l'ancien despotisme de France. L'opinion de Paul I^er^. sur la France, est très-connue, et les éloges que Pitt donne à l'empereur doivent nous convaincre qu'il s'opiniâtrera dans ce qu'il dit être le devoir de tous les rois, c'est-à-dire, dans l'anéantissement des régicides français.

Même date.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Même date.

M. Pitt ouvre le budget et donne l'état des

dépenses et recettes de cette année. En voici la récapitulation :

Dépenses.

Marine.	12.250,000 liv.
Armée.	8,840,000
Vote de crédit de 1798. . . .	1,000,000
Extraordinaire de 1799. . . .	2,500,000
Artillerie, compris le service de la marine.	1,570,000
Services divers.	3,264,351
Déficit sur la taxe territoriale et celle de la drêche. . .	498,000
Subside à l'empereur de Russie.	825,000
Dette nationale.	2,000,000
	30,947,351

Vote de crédit pour 1799. . . 3,000,000 liv.

Recette.

Taxe territoriale et sur la drêche.		2,750,000 liv.
Loterie.		200,000
Surplus des fonds consolidés en janvier et avril 1799. . .		521,000
Produit croissant desdits fonds.		3,229,000
Droits sur les objets d'exportation et d'importation. . .		1,500,000
Impôt sur le dixième du revenu. . . .	7,500,000	
Taxe de cotisation jusqu'au 6 avril. .	650,000	
		3,150,000

Déduction de 6 mois d'intérêt sur 8 millions liv.

pour 1798.	240,000		
Dittod'une année sur 11 m. 60,000, à 5 l. 7 s. par cent.	588,000	828,000	7,300,000
Emprunt1 .	3,000,000		
Emprunt2(1).	12,500,000		15,500,000
			31,000,000
Billets de l'échiquier. . .	3,000,000		

En appliquant à l'emprunt de 15,500,000 liv. les effets du fonds d'amortissement, et le produit de l'impôt sur le revenu, il ne faudra que la somme additionnelle de 316,000 liv. sterlings par an, pour en couvrir la totalité. M. Pitt propose de remplir cette somme par de nouvelles taxes sur les sucres et les cafés.

« Tels sont, dit M. Pitt, les moyens dont je crois que le comité appréciera les avantages.

La simplicité qui règne à présent dans le système de nos finances, et les conditions de l'emprunt, inspirent aux capitalistes une confiance jusqu'ici sans exemple. L'année 1799 exige un secours extraordinaire de 4 millions pour completter les 25 millions nécessaires à la continuation de la guerre. Mais lorsqu'il aura été pourvu à ce que l'impôt sur le revenu rende 10 millions, nous n'aurons plus besoin de recourir aux emprunts, et il suffira de prolonger la durée de cet impôt d'un an pour chaque année future de guerre. Il ne s'agit que d'augmenter les taxes permantes d'une somme additionnelle de 300 mille liv. sterl.

---

(1) Il a été emprunté 5 millions pour l'Irlande.

» Il est évident que nos ressources sont au-delà de nos besoins ; et loin que les charges du public aient excité son mécontentement ou affecté le commerce et les manufactures, jamais l'opulence de la nation ne s'est manifestée par plus de luxe et de prospérité. L'année 1792, après un long intervalle de paix, fut la plus florissante dont notre histoire eut conservé le souvenir ; et cependant, les revenus actuels excèdent ceux de 1792 de la somme de 275 mille livres. Nos ressources ont constamment augmenté pendant la guerre. Nos importations s'élevèrent en 1797 à 21 millions de livres ; cette année elles ont monté jusqu'à 20 millions 500 mille. Les exportations de 1797 ont produit 16 millions 500 mille ; celles de cette année 19 millions 500 mille. L'année précédente, les exportations de marchandises coloniales et étrangères ont valu 28 mille liv. Cette année 33 millions 770 mille 7 cents. C'est ainsi qu'en soutenant notre crédit, nous avons trouvé le moyen de pourvoir au bien-être de notre postérité jusques dans les âges futurs. Ce plan suivi avec persévérance, mettra dans 40 années le parlement de cette époque, s'il se trouve engagé dans quelque guerre dispendieuse et opiniâtre, à même d'en couvrir les dépenses sans contracter pour un schelling de nouvelle dette permanente. J'ignore quelle pourra être encore la durée de cette guerre. Mais quoique l'on pût, en apparence, douter des moyens de la continuer encore huit années après les dépenses considérables qu'elle a entraînées, depuis son principe, je puis affirmer que je saurai trouver, sans embarras dans l'année actuelle, les ressources qui seraient nécessaires pour ces huit années subséquentes,

et même avec plus de facilité que l'on ne trouvait précédemment les voies et les moyens pour une seule année ».

M. Pitt conclut en proposant les résolutions relatives aux voies et moyens.

— Elles sont lues et passent.

CHAMBRE DES LORDS.

Du 24 prairial. — Subsides pour les 45 mille Russes.

Lord Greenville invite la chambre à prendre en considération le message de sa majesté, relatif aux Russes, et lit une adresse au roi pour son gracieux message.

Lord Fitz-Williams vote pour l'adresse. Il est d'avis que la République française doit périr. Mais, dit-il, tout le peuple français n'aime pas la République. Une partie soupire après le retour de l'ancien gouvernement. En conséquence, il faudrait prendre garde d'aliéner ce parti des français par quelques expressions injurieuses trop généralement appliquées.

Lord Fitz-Williams est donc d'avis qu'à ces mots de l'adresse ; *Pour délivrer l'Europe de l'insupportable tyrannie des Français*, il faut substituer ceux-ci : *Pour délivrer l'Europe de la République française.*

Le comte de Liverpool vote pour le maintien de l'adresse dans sa rédaction première ; il pense que l'amendement proposé par le préopinant, ôterait toute la latitude au pouvoir exécutif, et lui prescrirait, en quelque sorte, de ne faire la paix que lorsque le gouvernement français serait détruit, ce qui n'entre peut-être pas dans les vues du cabinet de

Saint-James; chose, d'ailleurs, que l'on pourrait tenter, mais qui pourrait bien ne pas réussir. Je ne connais pas assez, dit le comte, le peuple français, pour savoir si le parti qui regrette la monarchie est le plus nombreux et, sur-tout, le plus fort. Je crois bien qu'il pourra y avoir de nouvelles insurrections; mais qui oserait assurer qu'elles seront assez fortes pour parvenir, même avec notre secours, à rétablir la royauté? Qui sait en outre si le rétablissement de la monarchie est le but de tous les rois coalisés? Une telle condition imposée pourrait bien mettre la zizanie parmi les confédérés. Dans le cabinet de la coalition, l'Angleterre n'a que sa voix, et tout doit se faire par le vœu de la majorité. D'ailleurs, rien de plus impolitique que de fixer, au commencement d'une guerre, les conditions auxquelles on fera la paix, c'est se priver de toutes les chances favorables. Je conclus contre l'amendement.

Lord Caernarvon : « Si je suis l'ennemi de la France, dit-il, depuis qu'elle est sur-tout si puissante, je ne suis pas moins l'ennemi de toute espèce de subside étranger qui ruine ma patrie au profit des autres nations. La conduite de la Prusse et de l'Allemagne qui ont reçu jadis notre argent, mais qui ont su faire la paix, sans nous consulter, n'ont pas peu contribué à me faire sentir tout l'inconvénient de ces espèces de subsides. Celui qu'on propose en ce moment, est d'autant plus suspect, que l'empereur de Russie est trop éloigné de la République française, pour avoir rien à craindre de ses aggressions; du reste, il n'est pas assez généreux, pour qu'un sentiment de dévouement lui fasse prendre les

armes pour délivrer les rois, ses alliés, des Français. S'il fait donc avancer des hommes, ce ne peut être que pour avoir notre argent.

Et moi aussi, je demande ce qu'on entend par *délivrance de l'Europe?* Je demanderai pourquoi cette incertitude dans laquelle on nous laisse sur le vrai but de la guerre? Pourquoi les ministres ne s'expliquent-ils pas clairement, Pourquoi cette *plirazologie ambiguë* qui distingue toutes leurs déclarations? Pourquoi cet orgueil, cette morgue dans la prospérité? Pourquoi cette bassesse, cette humilité dans les revers? A quoi bon cette duplicité constante? Une telle conduite est-elle faite pour donner à la nation de la confiance dans les projets, dans les vues du ministère? Je sais bien, moi, quels sont ces projets, et le motif d'une telle conduite. Les ministres, qui désirent bien véritablement le rétablissement de la monarchie française, et qui n'ont à coup-sûr que ce but, veulent s'épargner la honte qui résulterait de la chûte de ce projet, s'il ne réussit pas; mais enfin, quels peuvent être les divers motifs de la guerre. Il ne peut y en avoir que trois.

1°. La diminution du territoire, et l'affaiblissement de la République française.

2e. Peut-être est-ce une guerre de morale, et veut-on punir la France des crimes dont elle s'est souillée;

3°. Enfin, peut-être veut-on rétablir la monarchie en ce pays.

« Tout le monde tombe d'accord sur la nécessité du premier point. Quant au second, tout en convenant des crimes énormes de la France, en admettant qu'elle mérite d'être punie, qui donc a le droit de s'ériger en juge,

en redresseur de torts vis-à-vis de la France? Sera-ce le roi de Prusse, l'empereur des Russies, qui, les premiers, lèvent l'étendard de la mauvaise foi, et du plus insigne brigandage, en détrônant le roi de Pologne, et en s'emparant de ses états? Sera-ce l'empereur autrichien qui, non-content d'avoir participé au pillage de la Pologne, s'est servi même des Français, et a accepté Venise de leurs mains; Venise qu'il pressure et qu'il tyrannise maintenant? Quel est celui d'entre eux qui osera jeter la pierre à la France? Et si nous faisons un appel aux nations pour marcher contre les usurpateurs, les voleurs, les brigands, ne prendraient-elles pas la route de Pétersbourg et de Vienne, au lieu de marcher sur Paris? Je n'ai pas besoin de discuter le troisième point. Et combien serait ridicule une croisade d'Anglais pour aller imposer une forme de gouvernement à une nation étrangère?

L'orateur, après avoir fait entrevoir combien cette guerre était douteuse, et même dangereuse, soit en ce que le roi de Prusse pourrait bien se déclarer contre la coalition, soit par l'enthousiasme qu'elle peut faire naître en France, enthousiasme qui a déjà produit de si grandes choses, et qui fut le signal de la gloire et de la puissance de la France, lors de la première coalition, finit en demandant qu'on se serve, dans l'adresse de remercîment, des mêmes mots dont on se servit lors des négociations de Malmesbury; et qu'on écarte, en un mot, tout ce qui pourrait tendre à éloigner ou à empêcher une réconciliation entre la France et l'Angleterre.

Cette opinion, soutenue par le marquis de

Lansdown, mais combattue par le lord Grenville a été rejetée à une grande majorité, ainsi que l'amendement du lord Fitz-Williams.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE D'ITALIE.

Lettre du général Lapoye, au général Pérignon, commandant l'aîle droite de l'armée d'Italie.

Au quartier-général de Bobbio,
30 prairial.

Le général Victor est arrivé à Plaisance, avec sa divivision ; là, il a attaqué les autrichiens, qui sans doute y avaient de grandes forces, car le combat a duré six heures. Il a fini par les repousser avec perte. Une partie des ennemis s'est jetée dans le château, où l'on avait porté, depuis peu, seize pièces de canon de Pizzighitone ; le reste a passé le Treblin, et s'est retiré au château San-Giovanni. Le Lendemain, 29 prairial, les autrichiens ont tenté une attaque ; mais ils ont été repoussés.

On assure que toute l'armée de Naples arrive à Plaisance. Nous voilà donc maîtres des passages les plus importans du Pô.

Je suis entré dans Bobbio, depuis huit jours : l'ennemi s'est retiré à notre arrivée. J'ai envoyé un fort détachement à St.-Sébastien, où il doit y avoir soixante autrichiens, qui avaient ordre de se replier sur Bobbio, mais qui en ont été empêchés par la rapidité de notre marche. Ils doivent être coupés dans ce moment.

P. S. Dans une lettre du 30 prairial, datée du quartier-général de Tortone, le général Dessoles donne avis au général Pérignon, de son entrée à Tortone, sans coup tirer. Il résulte de toutes ces nouvelles que l'armée, réunie en une masse de 50,000 hommes, marche sur l'ennemi, après avoir occupé les plus belles positions.

Par une autre lettre, datée du quartier-général de Tortone, le 30 prairial, on annonce qu'un corps de 18,000 austro-russes, est cerné par Moreau, Macdonald, Victor et Grenier.

PARIS.

Il ne s'est élevé qu'une voix contre tous les monstres qui ont placé notre malheureuse patrie sur les bords de l'abyme ; de toutes parts on reclame leur punition, une punition exemplaire, qui, en apprenant aux étrangers que notre gouvernement n'est point composé que d'hommes capables de transiger avec le crime, épouvantent ceux qui, entraînés par l'exemple funeste du crime heureux, sont prêts à entrer dans cette carrière, d'où il faut enfin qu'on ne sorte que pour aller sur LE BANC DES GALÈRES où à l'échefaud. Jusqu'à ce moment le corps législatif paraît patienter ; mais il ne peut cependant se dispenser de répondre aux vœux du peuple, qui, las de voir la suite effrayante de scélérats ou de fripons, qui, dans le cours de la révolution, ont trompé sa confiance, veut enfin que le crime soit puni. Il est temps que les possesseurs de ces fortunes extraordinaires indiquent les sources où ils ont puisé. Malheur à nous si le riche coupable peut imposer silence aux lois ! nous sommes perdus ;

la porte est ouverte à toutes les vexations, à tous les abus ; ils nous écraseront, et viendront encore avec un front d'airain, jouir en paix, au milieu de nous, des fruits de leurs longs forfaits. Il faut que les gens qui ont trahi la patrie soient enfin frappés du glaive de la justice ; car il n'est rien de plus horrible que de voir souffrir tout un peuple pour quelques hommes qui se croyent à même d'acheter l'impunité. Vous demandez chaque jour comment on ravivera l'esprit public ; en voilà le moyen : soyez justes, et nous applaudirons. Législateurs ! magistrats ! ne l'oubliez jamais. Si vous craignez de livrer aux lois les coupables, le peuple, qui a droit d'exiger que vous fassiez votre devoir, vous accusera ; il croira que vous êtes assez criminels vous-mêmes pour n'oser frapper le crime.

Il n'est qu'une manière de raisonner et elle est peremptoire. Nous sommes malheureux ; nos maux ont une cause, la voix publique désigne les coupables, vous-mêmes, législateurs, vous les désignez ; il suffit, ils sont accusés, il faut qu'ils soient punis ou absous : ils ne peuvent vivre ni dans le crime, ni dans l'opprobre ; *punis* ou *déclarés innocens*, *mais* JUGÉS.

Où en serions-nous donc, si le crime qui a été un instant puissant et qui s'est enrichi de nos dépouilles, pouvait nous braver impunément ? Il n'y a que deux jours que la République est née, et elle serait déjà aussi corrompue, aussi faible, aussi lâche que la république romaine, lorsqu'il se trouvait des particuliers capables de l'acheter. Nous avons souffert trop long-tems ; il faut un autre ordre de chose ; il faut que les lois soient respectées ; et que cette tourbe de lâches français qui nous

déshonorent, disparaisse, ou soit engloutie dans la fange du mépris. Je sais qu'il y a trop de coupables aujourd'hui; mais si vous devez oublier la multitude, songez que vous n'avez pas le droit d'oublier les chefs : *Vengeance à la patrie.*

C'est hier que nous avons conquis la liberté, et ce ne fut point pour nous faire *mépriser*, *dépouiller*, *écraser* par les plus vils des hommes; ce fut pour que nos droits fussent respectés, pour que la probité régnât et pour que la patrie fut heureuse.

On apprend que nos troupes ont remporté le 2 messidor un avantage considérable sur l'ennemi. Le combat a été très-obstiné. Le général Victor s'est emparé de Plaisance. L'ennemi a perdu 2500 hommes qui ont été faits prisonniers, sans compter 15 à 1600 restés sur le champ de bataille. Nous lui avons pris cinq canons. De notre côté nous avons perdu 500 hommes, parmi lesquels, deux aides-de-camp. Le général Moreau a eu un cheval tué sous lui. Une lettre de l'état-major confirme cette nouvelle. Nous avons pris Saint-Julien, entre Tortone et Alexandrie. L'ennemi a passé la Bormida, nos avant-postes sont sur la rive de ce fleuve.

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire au 30 *messidor, sont invités à le renouveler aussitôt, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.*

Les Abonnés au Mercure Français *recevront gratuitement le premier mois de la reprise du* Mercure de France, *au renouvellement de leur abonnement.*

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 30 *Messidor*, *an* 7.

18 Juil 1799

POÉSIES.

LE GOUVERNEMENT DES ANIMAUX,

FABLE.

HELVÉTIUS disait : Que l'on donne aux chevaux
Des mains ; et les chevaux seront ce que nous sommes.
J'ajouterai : Donnez la voix aux animaux,
Avec l'esprit ; puis ils seront des hommes.
Peut-être encore : on peut, en pareil cas,
Au moins douter ; on peut même, dans cette affaire,
Parler mille ans, sans sortir d'embarras.
Ainsi, croyez, ou bien ne croyez pas,
A vous permis, il ne m'importe guère.
Je puis faire mon conte en toute liberté ;
Et c'est précisément ce que je vais vous faire.
Un conte vaut presqu'une vérité,
Quand il est fait pour nous instruire.
Or, celui-ci, pour ce point, est conté
Je dois au moins, en passant, vous le dire.

Du tems donc qu'au fond des forêts,
Les animaux avaient la voix et la prudence,

Tout l'esprit qu'on connaît à notre humaine engeance,
Ils faisaient comme nous, à peu de chose près,
Guère de bien, mais force bons projets:
Ce qui laisse au moins l'espérance.
Ils vivaient en gouvernement,
Tels que nous vivons à présent.
D'abord, ce fut le monarchique,
Non qu'il fut le meilleur, mais le plus politique:
Obéir d'une part, et de l'autre opprimer;
Cela va de soi-même; au lieu que pour former
Un empire démocratique,
Il faut de la sagesse, il faut de bonnes lois,
Et c'est beaucoup pour la première fois.
On laissa donc la République.
Pour obtenir le trône, dans ces tems,
Il suffisait d'avoir griffes et dents.
Griffes et dents, pour l'ordinaire,
Ne manquent au Lion: le Lion fut donc roi.
L'empêcher n'eût été chose facile à faire.
En tous tems, en tous lieux, nécessité fait loi.
D'ailleurs, on fit au mieux, on flatta notre sire,
Jamais on n'avait vu de siècle plus heureux;
On n'en pouvait assez rendre grâces aux dieux:
Il était dieu lui même. Et cela faisait rire
Le bon roi qui, d'ailleurs, toujours en attendant,
N'en exerçait pas moins et sa griffe et sa dent.
C'était plaisir de prince. A la fin, cependant,
On murmure, on s'agite, on parle de justice;
La révolte commence, on court vers le palais;
Et le trône est un précipice,
Où périt le roi des forêts.
On promit bien d'être plus sage après.
Nouveau gouvernement, nouvel ordre de choses.
C'est cette fois que nous serons heureux!

De la cause commune, on fait toutes les causes,
Et tout doit aller pour le mieux.
Enfin, c'était la République
Qu'on proposait : heureux gouvernement
Avec des mœurs, la paix, des arts et de l'argent.
Dans un état démocratique,
Chacun a droit à tout emploi,
Donne sa voix pour la place en vacance,
Et se dit volontiers : ah ! si c'était pour moi !
Ainsi pensait un âne, en pareille occurrence.
Si j'étais, disait-il, le chef de ce canton!
— Martin, un chef! — Et pourquoi non ?
J'ai mon droit comme un autre! Il se le mit en tête,
Et se le mit si bien,
Qu'il sut n'oublier rien
Pour réussir : on pense à tout, quand on est bête.
D'un air grave, il se rend parmi les animaux
Réunis pour nommer des magistrats nouveaux.
Or, chaque bête était assez embarrassée
Sur l'objet de son choix : l'un avait du talent,
Mais était dangereux ; l'autre était excellent ;
Mais la faction opposée
Le rejettait. Martin saisit l'heureux moment ;
Il monte à la tribune, et, le pied en avant,
Le voilà qui se met à braire, à braire, à braire
Tant et tant, que chacun fut forcé de se taire.
Quel sabat, disait-on, Martin nous étourdit.
Et baudets de crier : voilà de l'éloquence!
Voilà de beaux projets ! voilà de la prudence!
Devineriez-vous bien comment cela finit!
C'est que Martin passa pour avoir de l'esprit.
Son nom est répété, on le prône, on l'admire ;
Et c'est lui qu'il nous faut, dit-on.
Enfin, ainsi qu'il le desire,

Notre âne est fait magistrat du canton:
Voilà Martin sur le pinacle;
Faisant des lois, jugeant, et tranchant de l'oracle,
Et, comme de raison, détruisant tout le bien,
Sans jamais mettre en place rien,
Hormis le mal. C'était pitié que de l'entendre
Parler des arts qu'il ne connaissait pas;
Et dire qu'à bien prendre,
Ignorance avait plus d'appas.
— Que faites vous de ces sciences vaines?
Cela fait-il pousser chardons en plaines?
Cela fait-il vivre les animaux?
Ce sont chardons qu'il faut dans les campagnes;
Ce sont chardons qu'il faut sur nos montagnes;
Chardons partout, chardons tendres et beaux,
Pour bien nourrir les animaux.
Frères, il faut partout en faire naître.
Oh le stupide! oh le lourd sot!
Pensaient les uns. D'autres riaient peut-être;
Mais, après tout, Martin était le maître.
Et personne ne disait mot .....
Sinon un singe, un jour que, selon l'ordinaire,
Notre déplaisant animal
Etait, en président, assis au tribunal,
Et croyait bien parler, parce qu'il savait braire.
Très-ennuyé de ce funeste jeu,
Notre singe allongeant sa patte droite, un peu,
Vous lui pince, en riant, une de ses oreilles.
Maître Martin, dit-il, vous faites des merveilles;
Écoutez, cependant, car les conseils sont bons
Agens qui ne pourraient entendre la nature.
Dieu vous a fait pour manger des chardons,
Et non pour la magistrature.
Entre nous, croyez-moi, vous vous feriez honneur,

En retournant à la verdure,
Et vous commenceriez, par-là, notre bonheur.
Ce qu'il en arriva, je ne saurais le dire;
Peut-être quitta-t-il, et, dans ce cas, fit bien.
Mais ennuyé de n'être rien,
Tigre, à son tour, voulut parvenir. Or le sire
Savait se contrefaire aussi bien que pas un;
Il faisait sa cour à chacun,
Promettait bien, savait sourire,
Même coupait ses ongles tous les jours,
Pour faire mieux la patte de velours.
Il réussit; car, auprès du vulgaire,
De pareils soins valent mieux, quelquefois,
Que la vertu, l'obéissance aux lois.
Le vulgaire est comme les rois,
Flattez-le, vous serez toujours sûr de lui plaire:
Demandez aux coquins, car c'est-là leur affaire.
L'honnête homme va droit, même souvent il fait
Jusques au bien qui déplait.
J'en reviens à mon point. Frère tigre, le maître,
Laissa pousser sa griffe et paraître ses dents.
Les gens qui rampent, sont méchans,
Ils ont l'esprit subtil, le cœur perfide et traître;
Ils ne vous frappent point, en disant: je te hais,
Cela crierait vengeance:
Les vrais tyrans toujours possèdent la prudence;
Ils inventent le crime et condamnent après.
Si l'on crie à la tyrannie,
On veut perdre l'État; si l'on pousse un soupir,
C'est un soupir de perfidie,
On a mérité de mourir,
Comme ennemi de la patrie.
Telle est la fourbe des tyrans:
Lisez plutôt l'histoire de ces tems.

Pour mettre enfin quelque mieux à l'affaire,
On mit en place des moutons :
Ces pauvres gens, beaucoup trop bons,
Ne faisaient point le mal; mais ils le laissaient faire.
On en choisit d'autres après,
Des renards et des perroquets,
Des merles et des sansonnets,
Et tout fut comme à l'ordinaire,
Comme il en ira pour jamais.
Un ours observateur, ours profond personnage,
Et des ours, au moins le plus sage,
Se disait : pauvres sots, nous voulons être heureux,
On défait, on refait ; hélas ! rien n'en va mieux.
J'en pourrais dire autant, peut-être davantage ;
Mais comme on sait, n'est trop prudent
De dire tout ce qu'on peut dire.....
J'observerai, de peur d'ennuyer seulement,
Et non de peur d'exciter l'ire
De tant et tant d'honnêtes gens
De mon tems.
Jamais on n'a besoin, avec eux, de se taire ;
On peut leur débiter, d'un bout à l'autre bout,
Tout . . . . .
Tout ce qui peut leur plaire.
Mais sur ceci, se plaigne qui voudra ;
Quant à moi, je prendrai le bien, quand il viendra,
Et d'avance, j'en remercie
L'honnête homme qui le fera.
Avons-nous donc une si longue vie,
Pour nous affliger tant ?
Demain, la mort nous enleve à la terre,
A nos craintes, à la misère :
Cela n'est-il pas consolant ?

PIERRE BLANCHARD.

DÉCLARATION D'AMOUR

A celle qui s'y reconnaîtra.

DEPUIS long-tems, belle Glycère,
Je te vois, je t'aime et me tais;
Te voir, t'adorer à jamais,
Oh! rien n'est plus facile à faire.
Mais, le cœur plein de tes attraits,
Il est mal aisé de se taire.
Qui t'aime, brûle d'exprimer
Tous les dons, qu'en toi, la nature
A réunis pour nous charmer:
On veut peindre cette figure
Dont l'irrégulière beauté,
Sans nous étonner, nous attire;
Cet œil vif et doux, où respire
Une décente volupté;
Cette bouche où, d'un air modeste,
L'amour appelle le plaisir,
Qui, dans nos cœurs, se cache et reste
Sous l'humble forme du desir;
Et cette voix enchanteresse,
Dont variant les sons heureux,
Tu sais, ou bergère, ou déesse,
Nous mettre aux champs ou dans les cieux.
Voilà ce que, dans son délire,
Belle Glycère, en te voyant,
L'amour, cent fois, voudrait te dire.
Mais l'amour craint; c'est un enfant:
Et puis l'amour a tant de frères,
Qui tous, épris de tes appas,

T'auront dit en mille manières,
Ce que te dis si mal, hélas!
Celui qui sent le mieux, peut être.
Un mot te le ferait connaître;
Mais il n'ose le prononçer.
Cet amour-là sera fidèle,
Il veut, près de toi, se fixer,
Puisqu'il s'est fait couper une aîle.....
Mais chût, craignons de nous trahir,
Et, pour n'être point téméraire,
Bornons nos vœux au seul plaisir
De voir, d'aimer et de nous taire.

L....

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de la Charade est *Hautbois*; celui de l'Enigme est *Souris*; celui du Logogriphe est *Émir*, qui, retourné, fait *Rime*.

CHARADE.

Le mortel qui jamais n'a commis mon premier,
Et qui, sans vanité, soulage mon entier,
Peut véritablement se dire mon dernier.

ÉNIGME

EN RONDEAU.

Je suis réduit, par loi de la nature,
A composer la fiêle architecture

De mon léger et petit logement,
Sans y laisser de fente aucunement,
Et sans qu'on puisse y voir une ouverture.

QUAND, une fois; j'en ai fait la structure,
Quand j'ai fermé mainte et mainte jointure,
A rester coi dans mon appartement,
Je suis réduit.

UN certain tems je tiens cette pösture,
En attendant ma liberté future.
L'époque vient: il faut sortir pourtant
De cet obscur, de cet étroit couvent.
Pour cet effet, à briser fermeture,
Je suis réduit.

GERMAIN DAUBERJON, *de Limoux, Abonné.*

LOGOGRIPHE.

DÉSOCCUPÉ, dans de certains momens,
Le triste ennui, cher lecteur; te surmonte;
Suis-je par là, tu me vois, tu me prends,
Bientôt après il faut que je te conte
Mainte sornette et maints jolis bons mots;
Ode, balade, ou bien poëme épique.
Charmant recueil de gentils madrigaux,
Quelque fois même un plan de politique.
Le ton qui règne, ou l'intrigue d'amour,
Les petits riens qui naissent à la ville;
Mais me voilà d'honneur en mon grand jour.
Eh bien, mon nom?..... Ah! tu n'es pas habile
A des rondeaux, charades ou quatrains.
Tu ne peux pas, lecteur, me reconnaître?
Rétrogadons, prenons d'autres chemins,
Écoute-moi, décomposons mon être.

Apprends d'abord, avant de commencer,
Que, sur huit pieds, mon petit corps chemine;
Commençons donc à tous les déplacer,
Et nous verrons un meuble de cuisine;
Un certain vase où l'on mettra du vin;
Une couleur tirant sur le jaunâtre;
Ce qu'a plaisir de faire un médecin,
Le drap épais dont se vêtit le pâtre,
Un instrument, un métal précieux;
Ce que n'ont pas les lâches, les peureux;
D'un phaëton la machine qui roule,
Un végétal vermifuge histérique;
Ce que produit un hiver pluvieux,
Le logement du peuple qui fabrique
Ce suc exquis, liquide et délicieux;
Ce qu'a souvent tranché la guillotine;
Ce que nous est un ami vertueux;
Un animal d'espèce sauvagine;
Ce qui toujours entretient les bons feux.
Sais-tu mon nom, après toutes ces choses?
Non, réponds-tu, je suis las de chercher.
Eh bien, tu peux faire ici quelques pauses;
Et puis encor tu chercheras, mon cher.

GERMAIN DAUBERJON, *de Limoux*,
Abonné.

MÉLANGES.

LES CENTIMES.

Puis que sait-on ? cela peut en chemin
Porter bonheur . . . . . .

COLLIN-HARLEVILLE.

RIEN qu'une centime, citoyen ! une, une centime ! pour l'amour de Dieu !

— Pour l'amour de Dieu, me dis-je, de l'éternel, de l'être qui, de sa volonté, a créé la terre où tu rampes, le ciel qui te couvre et les gouffres de l'infini.... une centime !

Ne devons-nous pas être humiliés de voir un de nos semblables s'abaisser devant nous, solliciter notre générosité.... et souvent la solliciter envain ! Sa voix n'est-elle pas un reproche? Ne semble-t-elle pas nous rappeler à cette terre que nous oublions si facilement ? Elle dit bien des choses à l'oreille du philosophe ! Pour les autres, ce n'est qu'un bourdonnement importun.

Courbé sur un bâton, une main en avant, une main où pendait un lam-

beau de chapeau, un infortuné intercédait auprès de tous ceux qui passaient devant lui. Une idée me roulait dans la tête : un homme est un homme ! me disais-je. Mais qu'est-ce qui fait cette réflexion-là ? Quand l'autre immense du néant nous aura tous engloutis ; que dis-je ? quand le souffle céleste se sera échappé de cette écorce grossière.... Mais fait-on cette réflexion-là plutôt que l'autre ?

Ce qui me fait plaisir, cependant, c'est qu'on ait fait de cette petite monnaie qui remplit la main du pauvre, et sort, sans peine, de celle de la bienfaisance. Une centime ! c'est si peu ! Vous passez, vous fouillez à votre poche et vous mettez dans le vieux chapeau la petite pièce qui commence à payer les besoins d'un malheureux. Un peu plus loin vous recommencez, puis un peu plus loin encore. En un seul jour vous exercez plusieurs fois l'acte qui honore l'homme et console l'humanité. C'est peu ; mais enfin, c'est toujours cela. Et n'est-ce rien que d'entendre la voix de la reconnaissance vous bénir plusieurs fois en un jour ? Oh ! si ! si ! c'est beaucoup ! au lieu qu'avec une de ces grosses décimes..... Une décime ! c'est dix centimes ; on

calcule, le cœur se resserre ; il en coûte un sentiment pénible ; mais enfin..... Eh, bien ! la somme de nos jouissances en diminue.

L'aumône est un hommage que l'on rend à la nature humaine dans le malheur. Quand je vois l'homme riche qui met sa main dans celle de l'infortuné, je me dis : il n'a pas tout-à-fait oublié son frère, il ne veut pas le laisser mourir.... Son frère ! Eh ! vraiment oui, c'est votre frère. Sa voix plaintive, qui sollicite votre sensibilité, a le timbre de la vôtre, sa tête est organisée comme votre tête ; la différence est que la fortune l'a placé au coin d'une borne, et que vous êtes.... Eh, bien ! remerciez-en la fortune ; mais n'oubliez pas le vieux chapeau de votre frère, et rappelez-vous que la bénédiction de l'infortuné résonne dans le cœur sensible comme la plus douce harmonie. N'est-ce pas un plaisir bien honorable et bien touchant, que celui de pouvoir se rappeler les différens points de sa promenade par les légers bienfaits que l'on y a distribués. Une centime donnée passe, en une seconde, de votre main dans celle du pauvre ; mais cette seconde embellit, honore votre existence. Ce n'est rien, et cependant votre cœur

se gonfle d'un paisible contentement, et le sentiment en reste dans le silence de votre ame.

J.-J. Rousseau a dit que la joie est plus amie des liards que des sacs de mille francs. Cela est heureusement vrai quelquefois ; mais je connais bien des gens aujourd'hui qui n'en veulent pas convenir ; et il faut avouer que dans ces tems il est difficile de faire avec succès l'éloge de la médiocrité. Celui qui a foulé aux pieds la probité pour s'enrichir en connaît à peine le nom ; celui qui est ruiné n'a pas la modération de la desirer ; et le sage lui-même, peut-être, a eu quelquefois des tentations qui l'ont fait rougir. Il y a des momens de crises où il n'est réellement pas aisé d'être vertueux ; et j'oserai dire que celui qui a passé pur à travers notre révolution, est un homme respectable : il a fait ses preuves. Mais revenons à nos centimes.

J'aime qu'avec quelques centimes on sache s'amuser toute une soirée d'hiver. La table verte est approchée du feu, chacun prend sa place, étale devant soi sa petite fortune, et passe gravement quatre heures de suite à remuer des cartes, et gagne un sou. La perte fait rire et le gain ne souffle jamais le desir de l'avarice dans les cœurs. Ce n'en

est pas moins une perte de tems, crierez-vous. Je n'en sais rien. Pour moi, il me semble qu'en tout, le but de l'homme est d'être heureux, et quand il a rêvé un instant le plaisir, cela lui suffit, il n'a pas perdu son tems. Tout bien considéré, la vie n'est qu'une espèce de songe que l'on achève comme l'on peut, quelquefois bien difficilement, et il me semble qu'il importe assez peu quelle niaiserie nous amuse, pourvu qu'elle rende plus légères les ailes du tems.

D'ailleurs les amusemens qui coûtent peu, annoncent ordinairement des vertus paisibles dans ceux qui les préfèrent ; ils allègent le poids de la vie, et conservent les mœurs dans leur pureté ; ils font plus, il y a des circonstances où ils attirent même le respect. N'est-ce pas, en effet, un homme vraiment respectable, qu'un père de famille que son travail a mis dans une honnête aisance, qui pourrait goûter quelques-uns de ces plaisirs que l'on n'achète qu'à grands frais, mais qui, au souvenir de ses enfans, se renferme dans des bornes, cherche le plaisir dans le bonheur, ses amusemens dans les jeux les plus simples, et qui, le soir, peut se dire : j'ai joui sans avoir altéré

la félicité de ma famille. C'est une vertu que de savoir perdre quelques centimes en plaisirs, pour épargner des sommes dont l'emploi fera le bien et nous donnera quelque honneur. Par une conduite semblable on ne se prépare ni chagrins mérités, ni desirs dangereux. On entretient son ame dans un calme qui laisse goûter le bonheur ou briller la sagesse.

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici un passage de J.-J. Rousseau, où il peint si bien son ame grande et simple. Ce tableau est sans doute très-connu; mais le plaisir qu'on renouvelle est un plaisir nouveau, et le spectacle du bonheur de la simplicité unie à la philosophie, présente un charme qui aide à notre propre bonheur, pour peu que nous ayons un esprit juste et un cœur disposé à recevoir de ces impressions, qui passent comme des chimères et n'en sont pas moins réelles pour la félicité.

« Un dimanche nous étions allés, ma femme et moi, dîner à la porte Maillot, dit le philosophe de la nature; après le dîner nous traversâmes le bois de Boulogne jusqu'à la Muette. Là, nous nous assîmes sur l'herbe, à l'ombre, en attendant que le soleil fût baissé, pour nous en retourner ensuite tout doucement par Passy. Une vingtaine de pe-

tites filles, conduites par une manière de religieuse, vinrent les unes s'asseoir, les autres folâtrer auprès de nous. Durant leurs jeux, vint à passer un oublieur, avec son tambour et son tourniquet, qui cherchait pratique. Je vis que les petites filles convoitaient fort les oublies, et deux ou trois d'entr'elles qui, apparemment, possédaient quelques liards, demandèrent la permission de jouer. Tandis que la gouvernante hésitait et disputait, j'appelai l'oublieur, et je lui dis : faites tirer toutes ces demoiselles, chacune à son tour, et je vous paierai le tout. Ce mot répandit dans toute la troupe une joie, qui seule eût plus que payé ma bourse, quand je l'aurais toute employée à cela.... ».

« Nous nous quittâmes enfin très-contens les uns des autres, et cet après-midi fut un de ceux de ma vie, dont je me rappelle le souvenir avec plus de satisfaction. La fête, au reste, ne fut pas ruineuse. Pour trente sous qu'il m'en coûta, tout au plus, il y eut pour moi plus de cent écus de contentement : tant il est vrai que le plaisir ne se mesure pas sur la dépense.... Je suis revenu plusieurs autres fois à la même place, à la même heure, espérant d'y rencontrer encore la petite troupe ; mais cela n'est plus arrivé ».

Dites-le moi, n'êtes-vous pas touché de ce tableau, dont la simplicité riante va à l'ame. C'est l'auteur d'Emile, le peintre de Julie, celui qui médita le Contrat social; c'est lui que je vois assis à l'ombrage, entouré d'enfans, recevant dans son cœur les sentimens de joie qu'il fait naître, et se trouvant un instant un des hommes les plus heureux.

Il nous apprend, par son exemple même, à chercher autour de nous ce bonheur facile, qui est sous notre main, que le sentiment assaisonne, dont même il fait tout le prix. L'infortuné serait trop malheureux si le bonheur n'était que le prix de l'argent; mais la nature a vu ses enfans d'un œil de mère. Le bonheur est par-tout pour l'homme juste et sensible, dans l'air qu'il respire, le fruit qu'il savoure, la beauté qu'il admire, l'innocence qui lui plaît, l'humanité qui le charme, les actions qui l'honorent, la religion qui le soutient, la paix qu'il porte par-tout avec lui; c'est la disposition de son cœur, fruit heureux de l'intégrité de sa vie. Il ne lui faut pas des plaisirs bruyans, des plaisirs d'éclat; les plus paisibles, les plus simples, voilà les siens; ils n'interrompent point le recueillement dont il entoure son cœur, et qui fait de sa vie

un rêve doux, agréable, une délicieuse sensation prolongée, s'il m'est permis de m'exprimer de cette manière : il tâche de marcher toujours d'un même pas, afin qu'aucun choc ne l'éveille ; il se laisse aller au courant de son existence, sans regretter une autre manière d'être. Si quelquefois, il jette ses regards sur ceux qui l'environnent, ce n'est, en quelque sorte, que pour se louer de sa situation, et plaindre ceux qu'un vertige insensé égare, et à qui des desirs mal conçus, plus mal dirigés, enlèvent les goûts paisibles du bonheur, et ne laisse qu'un vuide, qui ne peut plus être rempli que par des folies qui insultent aux sept-huitièmes du genre humain. « Je sentais, dit Rousseau, la différence qu'il y a entre des goûts sains et des plaisirs naturels, à ceux que fait naître l'opulence et qui ne sont guères que des plaisirs de mocquerie et des goûts exclusifs engendrés par le mépris ».

— Voilà comme des petites choses on en vient aux grandes ; un liard m'a conduit à la considération de cette philosophie qui crée, en quelque sorte, le bonheur de l'homme.

Je pourrais encore considérer mes centimes sous un rapport politique ; ce ne serait peut-être pas le moins intéres-

sant, ou, si vous le voulez, le plus ennuyeux de ce discours : mais à chacun son métier, il y a tant de graves personnages, qui sont payés à plus d'une centime par jour, pour parler politique, qu'il est bien juste de leur laisser quelque chose à dire, et il me semble qu'ils doivent avoir autant en vue l'intérêt de celui qui achète pour un liard de persil chez la fruitière du coin, que l'intérêt du riche commerçant, qui charge un bâtiment pour les Indes.

PIERRE BLANCHARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE *écrite par les Théophilantropes avant de mourir.* *Chez* les Marchands de nouveautés.

UNE attaque indirecte, et nous oserons le dire, bien inconsidérée, faite à la tribune du conseil des cinq-cents, a donné lieu à cette lettre, dont nous ne dirions rien si elle ne nous apprenait point que l'ex-directeur *Larévellière* n'a jamais été, comme on l'a volontiers cru, le pontife de cette nouvelle religion. A cette occasion, les citoyens, exerçant le

culte de la religion naturelle dans les temples de la reconnaissance (Germain-l'Auxerrois), et la piété filiale (Etienne-du-mont), viennent de faire une déclaration qui fait tomber tous les soupçons que l'on formait. Ces citoyens paisibles s'efforcent de raviver les mœurs, d'offrir à l'homme qui a rejetté l'erreur, la vérité qu'il ne connaît pas encore, et de démontrer la nécessité que nous avons tous de nous supporter mutuellement ; de pareilles intentions méritaient, sans doute, quelques égards, ou tout au moins le silence de la part de ceux qui, en criant à la tolérance, sont les gens du monde les plus intolérans. Quand on n'a point de faits à articuler, il faut se résoudre à ne rien dire. Comment les théophilantropes pourraient-ils être intolérans ? est-ce qu'ils ont quelque autorité parmi nous? Certainement, quand ils en auraient la volonté, ils ne pourraient point l'être.

Venons maintenant au prétendu pontificat de Laréveillère, et citons la déclaration des théophilantropes elle-même. Elle pourra servir, pour quelque chose, à notre histoire : car il importe toujours de savoir comment une opinion, une coutume, une religion, sur-tout, se sont établies dans le monde.

« Le plan du culte public de la religion naturelle était rédigé et imprimé dans les premiers jours de vendémiaire an 5. Une première société s'est formée en nivôse. Forts de la pureté de leurs vues, de l'incontestabilité de leurs principes, et de la garantie des lois, ayant annoncé et imprimé qu'ils ne professeraient que la morale de tous les pays et de tous les siècles, les premiers sociétaires ne se sont pas informés s'il y avait, dans le gouvernement, un ou plusieurs membres qui approuvassent leur institution ; ils continuaient leurs exercices avec cette noble indépendance, lorsqu'en floréal, c'est-à-dire, plus de huit mois après la publication du *Manuel des théophilantropes*, et cinq mois après l'institution publique de leur culte, le citoyen Laréveillère fit à la classe des sciences morales de l'institut national, un discours dans lequel il témoigna le desir de voir s'établir un culte simple et conforme à la religion naturelle. Ce discours nous fit reconnaître dans le citoyen Laréveillère un ami de la théophilantropie. Nous le vîmes alors pour la première fois. Mais comme nous n'avions rien à lui demander, toutes nos relations avec lui se bornèrent à trois visites, dont la dernière remonte à une

époque de dix-huit mois au moins. *Nous déclarons hautement*, et nous appelons à cet égard le témoignage de tous ceux qui peuvent avoir quelques renseignemens, *que jamais cet ex-directeur n'a rien fait, ni pour l'institution en elle-même, ni pour aucuns des individus qui s'y sont consacrés.* »

Maintenant passons à un autre objet, et, profitant de l'occasion, demandons sérieusement d'où vient l'intolérance actuelle? Des autorités constituées elles-mêmes, qui, entraînées par un zèle mal-entendu, oublient les principes et outragent la constitution qu'elles croient, sans doute, servir. Qu'on me dise si la constitution est respectée, lorsqu'un commissaire de police, ou un officier municipal dans les petites communes, vient, le dimanche, sommer le marchand chrétien, d'ouvrir sa boutique et le condamne à une amende si, se reposant sur la liberté que lui donnent nos lois, le catholique s'obstine à suivre le précepte de sa religion, qui lui ordonne de se livrer au repos en ce jour? N'y a-t-il pas au contraire un viol manifeste de la loi la plus sacrée? Et y a-t-il un spectacle plus ridicule que celui d'un magistrat qui vient gravement faire cesser une danse ou tout autre plaisir

public, parce que cette danse ou ce plaisir a lieu le dimanche? N'y a-t-il pas, dans ces différens actes, un abus d'autorité criminel, un acharnement puérile et une ignorance profonde de la marche du cœur humain? Ne serait-il pas plus sage et plus sûr de laisser mourir d'elle-même cette antique habitude? Les hommes ne refusent jamais de s'éclairer, mais ils ne veulent pas qu'on les tyrannise. Le premier qui, mettant sa petite haine à la place des principes, a proposé un pareil moyen, mériterait d'être puni; il a méconnu nos principes les plus sacrés, il a fait des lois qui lui ont plu, et il s'est criminellement imaginé qu'il ne devait aucun respect à ceux de ses concitoyens qui ne pensent point comme lui. Il était certainement loin d'être philosophe, quoiqu'il le pensât peut-être.

Il faut être conséquent en tout, et le législateur ou le magistrat qui proposerait des moyens contradictoires aux lois fondamentales, devrait être censuré sévèrement. Il est bien étonnant qu'en cela, et en mille autres choses, nos lois constitutionnelles aient été si étrangement méprisées; il est tems que le règne des hommes passe, il faut que celui des lois ait son tour; il faut, enfin, qu'il

y ait une loi sévère qui atteigne sûrement le magistrat qui méprise son devoir.

On doit l'avouer avec courage, la plupart de nos lois sont le fruit des passions, la constitution, elle-même, en est entachée (1); voilà pourquoi les choses ont si rarement de l'ensemble; voilà pourquoi la responsabilité, qui est la sauve-garde du peuple, est presque nulle, et qu'il n'y a jamais que l'homme qu'on veut perdre, à qui on demande des comptes.

Je m'écarte, sans doute, de mon sujet; tout se tient cependant, et tout ce qui est contraire aux principes part volontiers de la même source vicieuse. Je ne finirai pas sans laisser échapper une observation plus importante que

---

(1) J'arrêterai, pour le prouver, l'attention seulement sur l'article de la constitution, où le législateur, oubliant, sans doute, la patrie, pour songer à lui-même, déclare que l'âge de trente ans, exigé pour être *député*, ne sera point de rigueur pour les législateurs actuels que l'on choisira pour siéger au corps législatif. N'y a-t-il pas là une inspiration d'intérêt bien petit, et bien propre à défigurer un corps de lois fondamentales? Celui qui *inventa* cet amendement, n'était certainement pas un vrai *patriote*.

l'on ne croit, et qui mériterait bien d'être présentée avec tout le développement dont elle est susceptible : c'est que c'est toujours un malheur pour la patrie chaque fois que le législateur peut espérer de devenir magistrat ; parce qu'alors il affaiblit, modifie, et *arrange* les loix pour son intérêt à-venir. Il n'ose rendre la responsabilité certaine et terrible ; le lâche se ménage pour le tems où il sera coupable, et il n'y a rien qu'il ne mette en œuvre pour rendre nuls les efforts de celui qui n'a point ses vues criminelles. J'en citerai pour exemple la proposition qu'on a vingt fois inutilement faite à la tribune, de faire rendre compte de l'état de leurs fortunes à ces hommes publics, qui, sous nos yeux étonnés, sont, en un instant passés de la misère à la fortune. Ne voit-on pas ici que c'est le crime, lui-même, qui a dit à la loi projettée : reste dans le néant. Il viendra un tems, et ce tems n'est peut-être pas loin, où cette proposition excitera en France le même scandale que la loi des Gracques à Rome.

Je sens bien que ces vérités viennent assez mal à la suite d'un article commencé en faveur des théophilantropes ; mais la vérité est toujours bonne à dire, on doit saisir la moindre occasion de la

présenter aux hommes qui ne l'entendront jamais assez.

P B**

ROLAND, *ou* L'HÉRITIER VERTUEUX, *histoire en cinq volumes, par* Charlotte Smith, *traduite de l'anglais, par le citoyen* M..... *Paris, chez* Maradan, *libraire, rue Pavée-André-des-Arcs, n.°* 16. *Prix, 7 fr.* 50 *c., et* 10 *fr. pour les départemens, franc de port.*

Roland était le petit-fils de lady *Rayland*, qui avait épousé, malgré son antique noblesse, M. *Sommerive*, simple cultivateur, dans son voisinage. Le fils, issu de ce mariage, avait eu le malheur de donner sa main à une demoiselle de compagnie, élevée par charité, dans la famille Rayland; et le fils de ce dernier s'était également contenté de s'associer à une jeune personne vertueuse, mais sans ayeux : tant de griefs, de génération en génération, ont pour jamais brouillé les deux familles.

Cependant, la dernière des Rayland, miss Grace, vieille fille âgée de 69 ans, a fini par prendre en amitié son petit

parent, le jeune Roland, fils de M. Sommerive, son neveu. Elle l'admet dans son antique château, situé près de West-Wolvorton, où se trouve le bien des Sommerive.

Roland-Sommerive est, à son tour, atteint du mal de famille. Miss Lennard, née d'un père négociant, mais que des malheurs ont forcée à entrer, en qualité de femme-de-charge de miss Grace, a une nièce toute céleste, nommée Monimia ; le sensible et beau Roland en est devenu amoureux. Les deux amans ne peuvent se voir que secrètement, et la complaisante Monimia se rend, toutes les nuits, dans la chambre de Roland, où ils restent ensemble jusqu'à trois heures du matin, et s'occupent à causer simplement et à lire de bons livres. Rare exemple de retenue, de sagesse et de confiance que, depuis Cyrus et l'Astrée, on ne trouve plus dans les romans.

Roland avait quelque espérance d'avoir un jour part à la succession de miss Rayland ; mais en attendant cet événement, son père, peu fortuné, est embarrassé pour lui donner un état. Un ami de M. Sommerive fait obtenir au jeune homme, une commission d'enseigne : le régiment où il sert, part

pour l'Amérique ; la métropole était alors en guerre avec ses possessions de la Nouvelle-Angleterre. Arrivé à New-Yorck, Roland rejoint l'armée du général Burgoine ; il est fait prisonnier, conduit en France, et relâché ensuite sur sa parole. Il rentre alors dans sa patrie, et l'amour guide aussitôt ses pas vers le château de miss Rayland. Hélas ! sa bienfaitrice ne vit plus ; mais que sera devenue Monimia ! Tout ce qu'il peut apprendre des gardiens du château, qu'il trouve désert, c'est que la terre appartient, par un legs particulier, à un chapitre.

Un autre malheur attendait Roland : le bruit de sa mort avait couru en Angleterre, et son père Sommerive a succombé à la douleur qu'il en a ressentie ; son habitation a été vendue ; sa veuve et ses filles se sont retirées à Londres.

A force de perquisitions, de recherches, de questions, Roland apprend que la tante de Monimia, que miss Lennard, après la mort de sa maîtrese, a épousé un jeune homme, et qu'un testament de vieille date, où elle était nommée légataire d'une somme de 10,000 liv. sterlings et de tout le linge et la garderobe de la défunte, a été

substitué, par elle, à un testament postérieur, où miss Rayland avait institué le jeune Roland, son héritier.

Roland retourne à Londres ; il y retrouve sa mère et ses sœurs, mais il ne peut, malgré toutes ses recherches, avoir des nouvelles de Monimia.

Enfin ses soins persévérans sont couronnés du plus fortuné succès ; il revoit celle qui n'a jamais cessé de penser à lui et de lui garder sa foi, malgré le bruit qui avait couru de sa mort : ils se marient.

Heureux du côté de ses affections, il s'occupe de l'héritage de sa cousine miss Rayland. Hélas ! tout espoir, à cet égard, lui semblait interdit, lorsqu'au moment où il s'y attendait le moins, la vieille miss Lennard, la plus malheureuse des femmes avec son jeune mari, qui voudrait la faire passer pour folle, trouve le moyen de faire connaître à Roland, l'endroit du château où elle a caché une seconde copie du testament qui le regardait. Le juge-de-paix du lieu se transporte au château, et le testament se trouve à l'endroit indiqué par la lettre. L'ouverture s'en fait alors avec toutes les formes juridiques ; Roland est déclaré légataire universel de miss Rayland, et, au bout

de trois semaines, il prend possession de tous les biens de sa vieille cousine.

Reconnaissant envers miss Lennard, il la tire des mains de son tyran, et la retient auprès de lui. Désormais au comble de ses vœux, Roland fixe sa demeure et celle de sa famille, dans l'antique château qui a vu naître son amour, et tout ce qui l'entoure est heureux.

Tel est le canevas du roman anglais, que le traducteur, on ne sait pourquoi, appelle l'*Héritier vertueux*, tandis que l'auteur l'avait intitulé *la vieille Maison seigneuriale*. Ce titre insignifiant, que lui avait donné Charlotte Smith, nous aurait, du moins, paru plus analogue au fond de l'ouvrage.

On peut encore reprocher au traducteur, de fréquentes négligences de style. Il devrait savoir, par exemple, que le mot *pleurs* est masculin :

« Voilà les premiers pleurs qui sortent de mes yeux. »

Il devrait savoir encore que, même en parlant d'une femme, cette phrase n'est pas française : *êtes-vous prête?— Oui, je* LA *suis*, et qu'il faut, n'en déplaise à madame de Sévigné, qui alors aurait cru avoir de la barbe, dire,

oui, *je* LE *suis*. On ne peut non plus passer cette expression : miss Rayland *qui* JUBILAIT *toutes les fois*, *etc.*

Nous pourrions rapporter beaucoup d'autres fautes pareilles ; en général, cette traduction nous paraît avoir été faite à la hâte.

B.

LES VIES DE PLUTARQUE, *traduites du grec*, *par* Dominique Ricard, *faisant suite aux Œuvres morales du méme*, 12 *vol. in*-12, *sur caractère* Firmin Didot. *Première livraison : tome* 1 *et* 2. *Paris*, *chez* Charles Pougens, *rue Thomas-du-Louvre*, *n.°* 246. *Prix*, 5 *francs*, *et* 7 *francs*, *franc de port.*

« Ceux qui écrivent les vies, a dit » *Montaigne*, d'autant qu'ils s'amusent » plus aux conseils qu'aux évenemens, » plus à ce qui se passe au dedans, » qu'à ce qui arrive au dehors, ceux-» là me sont plus propres ; voilà pour-» quoi c'est mon homme que *Plu-*» *tarque*. » C'est aussi le nôtre, pourrait-on répéter en chorus. *J.-J. Rousseau* avait la mênie opinion que Montaigne, sur l'écrivain de Chéronée, sur ce

célèbre biographe de l'antiquité. « Plu-
» tarque, (dit-il, dans le second vo-
» lume d'*Emile*), excelle dans les
» mêmes détails dans lesquels nous n'o-
» sons plus entrer. Il a une grace ini-
» mitable à peindre les grands hommes
» dans les petites choses, et il est si
» heureux dans ses traits, que souvent
» un mot, un sourire, un geste lui
» suffit pour caractériser son héros.....»

Mais cessons de transcrire le long éloge qu'il en fait. Il ne s'agit point ici du mérite de Plutarque; que pourrions-nous ajouter à l'immense réputation dont il jouit, depuis que ses ouvrages ont été connus, et qu'il ne perdra probablement jamais? Nous avons à parler de la traduction nouvelle que D. Ricard a entreprise, après celles d'Amyot et de Dacier. Celle-ci, fidèle, en même-tems qu'élégante et pure, nous fournit le double avantage de nous instruire et de nous plaire, et quand son auteur aura conduit son ouvrage à sa fin, nous pourrons nous flatter de posséder Plutarque lui-même.

La savante préface qui ouvre le premier volume, et les notes qui accompagnent chaque vie, ne laissent rien à desirer sur ces notices biographiques des grands hommes de l'antiquité, et éton-

nent les personnes les plus érudites, même après les remarques savantes de MM. Brottier et Vauvilliers, dans leur nouvelle édition de la traduction d'Amyot.

Il était nécessaire de nous donner une traduction nouvelle de Plutarque; celle d'Amyot, qu'on n'a cessé de réimprimer, avec de nouveaux commentaires, était, sans doute, une traduction précieuse et digne de son original; mais depuis le perfectionnement de notre langue, par les grands écrivains qui ont illustré notre siècle et celui de Louis XIV, Amyot aurait lui-même besoin de traducteur.

Les deux volumes que D. Ricard fait paraître aujourd'hui, contiennent les vies de Plutarque, de Thésée, de Romulus, de Lycurgue, de Numa, de Solon, de Publicola, et les parallèles de Thésée et de Romulus, de Lycurgue et de Numa, de Solon et de Publicola: les volumes suivans ne tarderont pas à voir le jour.

Cette traduction des vies de Plutarque fait suite à la traduction, que nous a précédemment donnée D. Ricard, des *Œuvres morales* du même auteur; traduction qui lui a déjà mérité une place distinguée parmi les meilleurs

traducteurs des divers ouvrages de l'antiquité.

LA THRÉICIE, ou *la seule voie des sciences divines, du culte vrai et de la morale. Un vol. in-8.° de 440 pages. Paris, chez* Moutardier, *imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 28. Prix, 4 francs.*

J'ai lu les deux premières pages de ce livre, qui enseigne *la seule voie des sciences divines et humaines*, et je me suis dit : c'est assez. Voici avec quel style et avec quels raisonnemens, le profond auteur de la *Thréicie* nous instruit; il faut le citer lui-même.

« L'ordre des destinées est la série » des événemens que le ciel doit produire » sur la terre, selon la détermination » pour laquelle le monde a été crée; et » comme l'homme a son franc-ar- » bitre, les passions des hommes se » mêlent à ces événemens et en pro- » duisent d'autres qui attirent la grande » colère des dieux. Les principales causes » des changemens que le ciel produit » sur la terre, sont les conjonctions; » et encore de nos jours, en Europe, » malgré tous les efforts que l'on a fait

» pour déraciner cette doctrine de l'es-
» prit des peuples, ils attendent tou-
» jours un changement de température
» aux conjonctions des luminaires; et
» si ce changement n'arrive pas tou-
» jours, c'est que les causes coopé-
» rantes maintiennent la température
» qui existe, ou en amènent une diffé-
» rente à laquelle on ne s'attendait pas;
» mais les plus grandes causes qui s'o-
» pèrent, sont les grandes conjonctions
» des deux planètes *supérieurs* qui par-
» courent le cercle entier des quatre
» triplicités du ciel en 796 ans, qui
» donnent 199 ans à chaque triplicité,
» et qui ont lieu tous les vingt ans;
» mais quand ces conjonctions doublent
» le cercle des quatre triplicités, alors
» s'opèrent les plus grands changemens,
» parce que *le* troisième planète qui
» renverse les grandes choses, d'où *il*
» a tiré son nom de Mavors, se trouve
» dans une position diamètralement
» opposée à celle où *il* était, lorsque
» les grandes conjonctions des deux
» *premiers* planètes ont eu lieu au point
» cardinal des quatre triplicités, six ans
» avant l'époque où l'ère vulgaire place
» la naissance de Jésus-Christ, ces
» grandes conjonctions ont eu lieu au
» point cardinal des quatre triplicités,

» sous le signe du bélier, et elles ont
» doublé leur cercle en l'année de l'ère
» vulgaire 1585. Remontant de cette
» époque à 796 ans, vous trouvez
» l'empire de Charlemagne qui dura
» peu, parce que les causes de ces
» quatre changemens ne lui étaient pas
» favorables ; remontant encore etc. »

Tels sont les principes lumineux avec lesquels notre philosophe prétend éclairer le monde. J'avoue, qu'épouvanté par tant de lumières, j'y ai prudemment opposé un voile, en fermant l'énorme et savant volume, que j'ai laissé dans un repos dont il est digne de jouir.

ANTOINE, *ou* LE CRIME ET LE REMORDS, *par le citoyen* P. L. Lebas. *Paris, à la Librairie, rue André-des-Arcs, n.° 46. Deux volumes in-12, ornés de figures. Prix, 3 francs, et 4 francs 20 centimes franc de port, par la poste.*

Enfin, une nouvelle entreprise de librairie paraît s'attacher à nous faire oublier ces productions effrayantes, ces monstruosités littéraires, enfantées sur les bords sulphureux de la Tamise, ainsi que ces graves niaiseries germaniques, en n'imprimant que des romans natio-

naux, et c'est un service qu'elle rend à notre littérature comme à notre commerce. D'ailleurs, les romans étrangers n'étaient qu'une affaire de mode; et l'on peut avancer, sans crainte d'être contredit, que les Français n'ont pu, jusqu'à présent, être surpassés ni par les Anglais, ni par les Allemands, dans cette partie de la littérature. Si cette assertion était jamais traitée de sophisme, il nous serait fort aisé d'en faire une vérité sensible. Mais occupons-nous d'*Antoine*.

Il existait, il n'y a pas long-tems, en Bretagne, une famille de *Kermadoen*, dont les diverses aventures excitent, dans cet ouvrage, le plus vif intérêt. Trois frères composaient cette famille. André Kermadoen, négociant de la ville de Vitré, était le plus avare des hommes; Alexandre, ancien militaire, retiré à Rhédon, ne connaissait que le faste et la prodigalité, et Urbain, rempli de talens et d'excellentes qualités, après avoir exercé à Rennes la profession d'avocat, habitait assez volontiers sa terre de Barmont, où ses richesses lui permettaient de se livrer à l'exercice de toutes les vertus. André avait un fils nommé Antoine, et une fille charmante, qu'on appelait Esther,

Alexandre se voyait survivre dans le jeune Félix, et Urbain, resté veuf sans enfans, élevait chez lui, avec tendresse, Isidore et Eugénie-Lomont, neveu et nièce de sa défunte femme.

Antoine, en grandissant, est devenu ce qu'on appelle un homme sans vices ni vertus, mais prêt à se modeler sur le caractère du premier qui s'emparera de sa confiance. Il a le malheur de se lier avec un abbé de Mongulf, scélérat et hypocrite, vil débauché, et dont le cœur est le réceptacle impur de tous les vices. Ce misérable n'a pu voir Esther sans la convoiter; mais il faut, pour réussir, se rendre maître auparavant du cœur d'Antoine. Il l'entraîne, à cet effet, dans des parties de débauche, et le détermine ensuite à voler de grosses sommes chez son père, pour subvenir aux dépenses qu'entraîne ce nouveau genre de vie. C'est ainsi que ce scélérat développe, dans le cœur de son faible élève, les germes de tous les vices; c'est ainsi qu'il bannit tous les scrupules, pour l'engager ensuite à seconder les vues qu'il a sur la personne d'Esther.

Esther cependant a rencontré Félix, le fils unique de son oncle Alexandre, établi à Rhédon, et elle n'a pu voir son cousin sans intérêt, Félix a été

également touché des charmes de sa cousine. Antoine s'est malheureusement apperçu des sentimens qui unissaient ces jeunes gens, et comme il espère que son père, ainsi qu'il le lui a déjà dit, fera Esther, religieuse, il craint que cet amour naissant ne dérange son petit projet de fortune, et, dès ce moment, il conçoit contre Félix, un sentiment de haine qui va devenir la source de bien des maux.

Par ses sollicitations, Esther est mise, sur-le-champ, au couvent dans le voisinage ; mais elle se refuse à prendre le voile. L'abbé de Mongulf, dont cette clôture dérangeait ses projets sur Esther, détermine André à la faire transférer dans le couvent de Bains, où lui, Mongulf, a une sœur religieuse, sous le nom de Sainte-Ursule. Cette religieuse, très-galante dans sa première jeunesse, et qui a enseveli dans le cloître les restes de sa beauté flétrie, a promis à son frère, de faire tout ce qui dépendrait d'elle pour lui livrer Esther. Sœur Sainte-Ursule s'introduit adroitement dans l'esprit de cette jeune personne, et en paraissant la plaindre, gagne sa confiance. Ensuite, à l'aide d'une fausse correspondance avec Félix, elle la détermine à fuir du couvent, et

c'est l'abbé de Mongulf qui s'en empare à sa sortie.

Esther échappe à son ravisseur; elle trouve un asyle dans la famille d'un bon vieillard, qui ne tarde pas à la réunir avec son oncle Urbain. Celui-ci la ramène à sa terre de Barmont, et vient à bout de déterminer André à consentir au mariage de sa fille avec Félix.

Revenons à présent à Antoine. Une première faute nous entraîne toujours dans des fautes nouvelles. Antoine n'avait volé jusqu'alors que son père, il va bientôt se livrer à de nouveaux crimes. Croirait-on que l'amour, qui, dans un cœur honnête, devient la source de toutes les vertus, fera dans celui d'Antoine, un effet contraire, qu'il y développera le germe de tous les vices?

Il n'a pu, sans l'aimer, voir Eugénie-Lomont, cette nièce, dont son oncle Urbain avait hérité, en perdant sa femme. Eugénie en aimait un autre; de là toutes les fureurs d'Antoine. L'abbé et lui se lient par serment, le premier de livrer à Antoine sa chère Eugénie, et l'autre de remettre sa sœur entre ses bras.

Un vol qu'Antoine fait, à main armée sur le grand chemin, au frère

d'Eugénie, leur procure une assez forte somme, avec laquelle ils achètent le vieux manoir de Château-bourg, près de Rennes, dans un pays montagneux et couvert de bois d'une grande étendue. Ce château, à moitié ruiné, mais presque inabordable, a de vastes souterrains. C'est là qu'Antoine et Mongulf, conduisent et enferment Eugénie, Esther et leurs amans, après les avoir enlevés du château de Barmont, à l'aide de huit hommes masqués, et s'être emparés de l'argenterie et des bijoux qu'ils y trouvent.

On se doute des persécutions qu'Eugénie et Esther, séparées l'une de l'autre, ont journellement à essuyer de la part de leurs ravisseurs, ainsi que des souffrances de Félix et de Valrose, l'amant d'Eugénie; mais il faut lire dans l'ouvrage même les détails intéressans de leur délivrance, que nous ne ferons qu'esquisser.

Urbain et André ont été instruits de la retraite qui recelle ces jeunes amans; ils allèrent à Château-bourg, accompagnés de leurs fidèles domestiques. Antoine et Mongulf se préparent à une vigoureuse résistance. André marche à la tête de l'escorte: l'abbé lui lâche un coup de pistolet à bout portant, qui

heureusement ne fait qu'effleurer son épaule ; cependant le vieillard tombe. Antoine, peu familiarisé encore, avec l'idée d'un parricide, s'irrite à cette vue, il se saisit d'un sabre qu'il trouve sous sa main, et le plonge dans le sein de Mongulf, en lui criant : « Meurs scé-» lérat : sans toi je ne serais pas cou-» vert de crimes ». Il veut ensuite se poignarder lui-même ; son oncle Urbain lui retient le bras, et le garde à vue.

Les jeunes amans et leurs belles retournent au château de Barmont, et l'union la plus heureuse comme la plus désirée, ne tarde pas à leur faire oublier leurs souffrances.

Il ne nous reste plus qu'à dire encore un mot d'Antoine. Peu à peu le vertueux et sensible Urbain est parvenu à faire naître le repentir dans l'ame de cet homme, plus faible encore que naturellement vicieux ; il lui a fait promettre de ne jamais attenter à sa vie ; mais un jour il disparaît du château, et l'on apprend qu'il s'est engagé dans un régiment qui part pour l'Inde. Bientôt il meurt à l'île Sainte-Hélène, entraîné dans la tombe par le souvenir sans cesse renaissant de ses crimes, et ce déchirant remords qui marche nécessairement à leur suite.

« La vraisemblance et l'intérêt des événemens, le contraste des personnages et des caractères, le tableau continuel de la vertu aux prises avec le crime ; enfin la manière neuve et piquante de l'auteur, doivent faire desirer la lecture de ce roman *français*, et ne peuvent qu'en assurer le succès ».

La Religieuse, *par* Diderot, *avec une conclusion. Jolie édition*, 2 *volumes in*-8°. *avec cinq figures, y compris le portrait de Diderot, d'après le dessin de Barbier l'aîné, destinés à faire suite aux Œuvres du même auteur. Prix* 4 *francs, et* 5 *francs, franc de port. Paris, chez* Deroy, *libraire, rue Haute-feuille, n.°* 54 ; Moller, *rue et cour des filles St-Thomas ; à Belleville, rue Franciade, n.°* 122, *chez* Dupréel, *graveur.*

Il est inutile de ramener l'attention sur le roman de *Diderot* ; ceux qui l'ont lu, savent avec quelle simplicité forte il est écrit ; avec quel talent les caractères sont dessinés, et quel intérêt touchant, il inspire d'un bout à l'autre. C'est ainsi qu'un observateur, un homme de génie fait un roman ; il

voit ce qui se passe autour de lui, prend la plume, et en paraissant n'écrire qu'une fiction, c'est le tableau même du monde qu'il esquisse. Ce bel ouvrage cependant est imparfait ; Diderot l'avait peut-être jugé indigne de lui. Une main qui ne se fait point connaitre, a osé ajouter quelques traits à ceux d'un maître, sa touche n'est point la même ; elle n'est cependant pas à dédaigner ; il y a de la chaleur, quelque vigueur même ; et le lecteur qui, auparavant, s'arrêtait dans une situation touchante et s'en prenait à l'auteur, de n'avoir point achevé le plaisir qu'il lui donnait, saura quelque gré au continuateur d'avoir conduit l'attention jusqu'à la fin de cette histoire qui déchire l'ame.

Au surplus, cette édition est la plus jolie qu'on ait encore donnée de *la Religieuse ;* elle est ornée de cinq jolies figures, dessinées par le citoyen Barbier l'aîné, et gravées par le citoyen Dupréel, tous deux connus avantageusement chacun dans leur art. Les possesseurs de l'édition *in*-8.° des *Œuvres de Diderot*, doivent la rechercher, et ils le peuvent d'autant plus facilement que le prix en est très-modique.

BELLES ACTIONS.

GIRARDIN, *de Strasbourg.*

A Strasbourg, le 3 prairial dernier, des vidangeurs, après avoir épuisé les matières liquides d'une fosse, voulurent aussi en retirer les matières grasses et terrées. Pour cet effet, l'un d'eux se fit descendre dans la fosse, au moyen du seau : mais à peine eut-il dépassé la voûte qui couvrait le réservoir, que la lumière qu'il portait s'éteignit dans l'air méphitique, et que lui-même tomba suffoqué. Un second voulant secourir le premier, se fit descendre de la même manière et eut le même sort. Une femme, témoin de cet accident, voulut aussi porter du secours : elle aurait péri dans la fosse, avec les deux premiers, sans le dévouement du citoyen Girardin, menuisier, qui étant accouru aux premiers indices de cet événement malheureux, et sans être arrêté par le danger auquel il s'exposait, plaça une échelle dans la fosse, et y descendit avec précipitation. Peu après il reparut avec la femme qui respirait encore : il se précipita de nouveau dans la même fosse pour y chercher les deux vidangeurs ; mais il n'eut pas le bonheur de les arracher à la mort ; ils ne donnèrent aucun signe de vie.

Auxerre 18 *messidor.*

L'horreur qu'a inspiré le crime du gouvernement autrichien, l'assassinat de nos plénipotentiaires, affecte trop sensiblement l'ame

des républicains pour qu'elle puisse s'effacer. Cependant il est d'une grande nation d'admirer et d'honorer les belles actions et les traits de courage et de dévouement même dans ses ennemis.

Hier, 16 du courant, un citoyen de cette commune, tourmenté par les douleurs insupportables d'un rhumatisme, préférant la mort à cet état de souffrances continuelles, s'était déterminé à chercher au fond de la rivière un remède infaillible à ses maux trop cuisans, et dans un accès de désespoir s'était précipité du haut du pont dans l'Yonne. (La rivière est très-profonde en cet endroit).

Un prisonnier de guerre, dont le nom ne doit point être ignoré, *Mathias Fischer*, dragon au régiment de Kinski, qui n'était pas informé du motif qui portait cet individu à un pareil acte de désespoir, n'écoutant que le sentiment de l'humanité, quitte sa lourde capotte, et, quoique embarrassé du reste de ses vêtemens, s'élance avec rapidité, nage d'un bras vigoureux, saisit l'homme qui se noyait et l'arrache malgré lui à la mort. L'administration centrale, instruite de cet événement, a fait appeler ce prisonnier de guerre, lui a témoigné sa reconnaissance, et a regretté de ne pouvoir lui accorder qu'une modique récompense : le ministre de la guerre est informé de ce fait.

P. S. Ce prisonnier, appelé, trouva extraordinaire qu'on fit grand cas de son action. Il disait, en mauvais français : *moi sauvir ma semblable, l'être toute content.*

INSTITUT NATIONAL.

La classe de littérature et beaux arts propose, pour sujet du prix de poésie :

La fondation de la République française ; ode, poëme, discours en vers, ou épître.

Le prix sera une médaille d'or, du poids de cinq hectogrammes : il sera distribué dans la séance publique de l'an 9.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier messidor de l'an 8 : ce terme est de rigueur.

La même classe avait proposé, pour sujet de l'un des prix que l'Institut national, devait décerner en l'an 7, la question suivante :

Quelles ont été les causes de la perfection de la sculpture antique, et quels seraient les moyens d'y atteindre ?

Elle a été satisfaite de la manière dont la première partie de la question a été traité par quelques concurrens ; mais la classe desire que la seconde partie soit traitée avec la même étendue et la même sagacité ; c'est pourquoi elle prolonge le concours jusqu'à l'an 8.

Le prix sera une médaille d'or, du poids de cinq hectogrammes : il sera distribué dans la séance publique du 15 vendémiaire an 9,

Les mémoires seront écrits en français, et remis avant le 15 messidor de l'an 8 : ce terme est de rigueur.

Aucun mémoire ne doit porter le nom de l'auteur ; on pourra l'enfermer dans un billet cacheté qui y sera joint.

Les concurrens sont avertis que l'Institut ne peut

peut rendre ni les mémoires, ni les dessins, ni les machines, qui auront été soumis au concours : mais les auteurs seront toujours les maîtres de tirer des copies des mémoires, des dessins, et de retirer les modèles des machines, en remettant des dessins conformes.

MŒURS ET MODES.

Lettre d'un jeune philosophe à sa maîtresse.

Vous me demandez, mademoiselle, pourquoi je ne vous aime plus comme autrefois. La réponse est simple, c'est que vous n'êtes plus ce qu'autrefois vous étiez. Celle que j'aimais était simple, d'une beauté sans fard, et aimait les devoirs de son sexe. Veuillez me dire, belle Eugénie, si c'est là votre portrait ? Je suis persuadé que vous en seriez fâchée. Les devoirs de votre sexe sont fort bons pour ces femmes obscures, ces petites sottes, qui croient encore qu'il faut aimer son mari et ses enfans; mais une élégante serait ridicule si elle s'avisait de les connaître. Une élégante ne doit connaître que le chiffon du jour, ce qu'on donne à Tivoli, et s'il faut montrer ou non ce que nous avions la bonhommie de croire qu'il fallait cacher. Mon Eugénie avait les plus beaux cheveux du monde ; l'Eugénie, que j'ai vue, porte perruque, comme si l'âge l'avait déjà condamnée à une tête chauve ; encore cette perruque est-elle d'une forme si extraordinaire, qu'une belle, qui aurait de pareils cheveux, aurait le droit de se désoler, et se désolerait certainement.

La femme de Tivoli méprise souverainement la pudeur. Ses yeux sont hardis, ils cherchent ceux des hommes; ses bras robustes sont à découverts; son sein regonflé appelle le regard lascif, et se montre dans toute son ampleur indécente. La femme de Tivoli ne sait pas qu'il y a une coquetterie raffinée à ne laisser que soupçonner des formes enchanteresses. Elle a déjà rassasié ses adorateurs avant que de leur donner une seule faveur. J'ai cru que c'était une prostituée. Je ne doute pas, élégante Eugénie, que, sous cet attirail étrange, vous ne conserviez le cœur d'autrefois; mais, hélas! j'ai le malheur de n'y pouvoir croire. Par suite d'un vieux préjugé, je ne puis m'ôter de la tête qu'un honnête homme, pour son bonheur, ne doive prendre une femme simple et décente. J'ai peut-être tort, mais il est probable que je mourrai avec ma folie. Ainsi, charmante Eugénie, permettez-moi de chercher une amante qui ne montre point ce qu'une femme doit cacher, et qui ne paye point la marchandise d'un perruquier, pour le seul plaisir d'outrager la nature dans sa bienfaisance. Croyez, d'ailleurs, que j'admire réellement le courage qui vous fait mettre au-dessus des puériles préjugés de vos grand'mères qui n'étaient que d'honnêtes femmes.

SPECTACLES.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,

CI-DEVANT MONTANSIER.

17 Messidor.

BRUNET ET CAROLINE, *ou* LE CHANSONNIER IM-PROMPTU, *opéra en un acte, dans lequel le citoyen* Brunet *a rempli le rôle de* BRUNET, *et la citoyenne* Caroline, *celui de* CAROLINE.

Jusqu'à présent, les auteurs dramatiques ont eu en vue les plaisirs du public ; maintenant, voilà une nouvelle route qu'on vient de leur tracer : Dieu veuille qu'ils ne la suivent pas ! Nous ne concevons rien à cette manie de composer une comédie pour faire briller le talent de tels ou tels acteurs, qui sont justement en possession de plaire. Le citoyen *Brunet* et la citoyenne *Caroline* méritent certainement, chaque jour, de plus en plus, les suffrages universels ; mais si ces deux estimables artistes veulent l'avouer franchement, nous sommes certains qu'ils ont hautement blâmé l'imprudent auteur, qui a osé, pour attirer le public, étayer son ouvrage de leurs deux noms chéris, tandis que le mérite seul de la pièce devait en assurer le succès. Quoiqu'il en soit, l'analyse de cet opéra est, pour nous, une dette dont nous nous acquitterons avec plaisir.

Dumont, poëte lyrique, veut marier sa fille à *Brunet*, son parent, qu'il n'a jamais vu. *Caroline*, qui aime *Derval*, se réfugie, à Paris, chez une tante, et là elle s'amuse à composer de la musique. *Dumont* arrive bientôt lui-même à Paris, et occupe une chambre précisément au-dessus de celle qu'habite *Brunet*. Quelques chansons qu'il compose, sont copiées par ce dernier, qui les envoie, comme de lui, à *Caroline*, pour les mettre en musique. Une simple cloison le sépare de cette aimable personne. Le hasard conduit *Dumont* chez le graveur de la musique; il reconnaît les paroles de ses couplets; et comme ils sont signés par *Brunet*, il vient trouver notre plagiaire, contre lequel il s'emporte. *Brunet* le conduit chez *Caroline*. Reconnaissance générale. Notre poëte de contrebande est éconduit, et *Derval*, qui a suivi son amante à Paris, épouse *Caroline*.

Le rôle de *Caroline* est très-bien fait, et l'aimable cantatrice, qui le remplit, y ajoute un charme inexprimable. Que sa voix est fraîche! que son chant a de goût, et combien son jeu est agréable! Le rôle de *Brunet* est insignifiant et rempli d'inepties; ce qui nous fait encore dire que, sans l'acteur, l'auteur n'aurait point travaillé à cette pièce. Le citoyen *Brunet* l'a seul soutenu par le naturel qu'il y a mis. On doit aussi des éloges au citoyen *Claparède*, dans le rôle de *Dumont*, et au citoyen *Xavier*, dans celui de *Derval*.

Quant à la pièce, nous devons lui reprocher quelques invraisemblances. Nous demanderons à l'auteur comment il peut se faire que *Brunet* entende assez distinctement, pour copier, mots pour mots, les couplets que compose *Dumont*, dans une chambre au-dessus. On

peut, il est vrai, et nous l'avons nous-mêmes éprouvé, retenir, çà et là, quelques paroles prononcées à haute voix au-dessus ou au-dessous de l'appartement que nous habitons; mais un nombre de couplets consécutifs, c'est impossible; dût-on même nous objecter le moyen de la cheminée?

La musique est charmante et digne en tout de son auteur, le citoyen *Mengozzi*.

25 Messidor.

L'ÉCLIPSE DE LUNE, *opéra-vaudeville, en un acte.*

Cette pièce présente absolument le même sujet et la même intrigue, que l'opéra des citoyens *La Chabeaussière* et *Daleyrac*, intitulé *l'Éclipse totale*, et représenté avec succès, il y a à-peu-près vingt ans, sur le théâtre *Italien*.

On a substitué des vaudevilles aux airs et aux morceaux d'ensemble. Beaucoup de couplets, fort agréables, ont été vivement applaudis: d'autres, insignifians ou renfermant quelques idées obscènes, ont excité des murmures. Le style nous a paru souvent incorrect, ce qui nous porte à croire que cet opéra n'est qu'une faible imitation de celui du citoyen *La Chabeaussière*.

On a sifflé; on a applaudi; on a demandé l'auteur; et, après un laps de tems assez considérable, on est enfin venu annoncer au public, que l'auteur avait envoyé sa pièce sous enveloppe et qu'il voulait garder l'anonyme.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

19 Messidor.

ROZELLI, *ou* LE CRIME ET LA VERTU, *drame en trois actes et en prose.*

Le roman connu de *Rozelli* ou *l'infortuné Napolitain*, a fourni le sujet de ce drame, qui a réussi. Des auteurs ont profité des situations les plus intéressantes, mais ils ont tellement précipité les événemens, que l'on a peine à croire qu'ils puissent avoir lieu pendant la courte durée de vingt-quatre heures. Le premier acte, tout entier d'exposition, est faible et languissant. Le dénouement se fait deviner dès les premières scènes, et l'intérêt alors diminue sensiblement. Le second acte est assez bien conçu ; mais il est d'un noir à faire horreur. Le troisième acte, qui se passe dans une prison, offre à-peu-près les mêmes situations et le même dénouement que tous les derniers actes des pièces de ce genre. La vertu y est récompensée, et le crime dévoilé et puni. Les auteurs ont cependant soigné leur style, et sous ce rapport ils méritent des éloges ; mais il ne suffit pas de savoir et d'écrire bien sa langue pour composer une bonne pièce de théâtre, il faut encore connaître parfaitement les moindres replis du cœur humain, afin de l'attaquer par son côté le plus faible ; et certes, cette science n'est pas la plus aisée. L'art du théâtre est séduisant : la jeunesse, qui n'écoute que l'im-

pétuosité de ses desirs, et que l'âge n'a pas encore conduite à la réflexion, se croit tout possible : mais l'épine est cachée sous la rose, et le grand talent consiste à l'écarter, sans en ressentir la piqûre, afin de s'emparer ensuite paisiblement de la fleur.

Les auteurs de ce drame sont les mêmes que ceux des parodies intitulées : *Nono et Ninie*, *Rien* ou *peu de choses*.

TIVOLI.

10, 17 et 20 Messidor.

Rien de plus majestueux, de plus grand, de mieux exécuté, que la pantomime pyrotechnique, intitulée : *La descente d'Orphée aux enfers*. Aussi, les jours consacrés à ces représentations, tout le monde affluait-il à Tivoli, pour jouir de ce spectacle vraiment enchanteur. Nous invitons l'administration de ces fêtes, à donner souvent des pièces de ce genre. La fable leur offre une carrière bien vaste à parcourir, et qui leur promet une ample récolte d'argent, s'ils ont l'art de varier les plaisirs du public. Peut-on, sans éprouver une sorte d'enthousiasme, être témoin de ces beaux feux d'artifice, vraiment étonnans par leur sublime hardiesse ; peut-on être insensible aux agrémens divers que procure le plus beau jardin de Paris, orné par la présence d'un grand nombre de jeunes beautés, dont les attraits déjà piquans sont relevés par une parure voluptueuse qui les rend plus piquans encore. Que de chagrins oubliés ! Que d'amis,

que d'amans réunis ! Non, jamais la tristesse n'eut accès dans ces bosquets divins où l'on respire un air embaumé, où mille fleurs se disputent entr'elles l'avantage d'être cueillies par une belle main, pour venir prendre place sur un sein d'albâtre, auquel elles ne peuvent s'empêcher de porter envie. Plus d'affaires qui nous inquiètent ! plus de peines qui nous tracassent ! le brûlant amour, la douce amitié, la simple nature sont nos seuls guides, tantôt dans ces allées magnifiques, éclairées par une infinité de lumières; tantôt dans ces sites vraiment romantiques, où la solitude, troublée quelquefois par le son éloigné des instrumens, nous invite aux plus aimables rêveries. O Français, Français ! si jamais l'affreuse vengeance, la cruelle jalousie, ou tout autre sentiment semblable, vous inspirait l'idée d'une action criminelle, courez à Tivoli, et bientôt l'allégresse universelle vous rendra à vos premiers sentimens.

THÉATRE DE LA CITÉ.

20 Messidor.

FERDINAND XV OU LES BARONS ALLEMANDS, *opéra-vaudeville, en un acte.*

De l'originalité, de la gaîté, du spectacle, ont mérité à cette légère production, le succès qu'elle a obtenu. L'auteur aurait cependant pu tirer un parti plus avantageux du charmant roman de *Pigault-Lebrun*, intitulé : *les Barons de Felsheim*. dans lequel il a puisé le sujet de sa pièce.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.

rue de Bondi.

21 Messidor

ÉMILIE OU LES CAPRICES, *comédie en trois actes et en vers.*

Émilie a deux amans, et balance sur le choix de celui qu'elle prendra pour époux. L'un, *Florival*, est étourdi et riche par-dessus le marché, mais complaisant au-delà des bornes; il irait *se jeter à la rivière*, si sa maîtresse le lui ordonnait. L'autre, *Valère*, est l'opposé; c'est une espèce de philosophe, un peu vain, mais qui ne s'en doute pas, peu fortuné, aimant beaucoup, et, cependant, ne croyant pas devoir céder aux caprices de sa chère *Emilie*. Quoique l'aimable *Emilie* ne sache pas trop à qui donner sa main, son cœur a cependant choisi : l'estime et l'amour sont pour le philosophe. Elle est bien certaine que, quelqu'envie qu'elle en ait, ce grave personnage ne s'abaissera jamais jusqu'à céder à un caprice, elle est bien certaine également, que l'amoureux *Florival* cédera à mille, s'il le faut; cependant il est toujours bon d'éprouver ceux qui nous aiment. En conséquence, elle feint un caprice; elle veut que *Florival* paraisse avec un bonnet de femme et un schall. Il paraît comme on le desire. Dans le même moment, la capricieuse amante dit qu'elle se trouve mal. *Florival* court chercher un médecin, sans songer à son costume. Le grave

Valère, témoin de cette scène, lève les épaules et reste tranquille. *Emilie* en est piquée; mais peu-à-peu elle se rapproche, convient de ses torts, de la légèreté de *Florival*, et promet sa main à l'amant qui n'a point cédé à ses caprices. En ce moment, on vient apprendre le désastre de *Florival*; on l'a très-poliment arrêté comme un fou; dans son transport, il a déclaré le motif de son extravagance, et le commissaire de police a jugé à propos de faire une visite chez *Emilie*; dans le même moment, arrivent les médecins que l'on avait demandé, même la marchande de modes qui devait fournir les parures de nôces; *Emilie* n'a que le tems de se cacher dans un berceau, où elle a à supporter une scène aussi pénible pour elle, qu'inutile à la pièce qui est finie pour le spectateur, du moment que la belle capricieuse dit à Valère qu'elle lui donne sa main.

Cette comédie, dont le fond n'est pas très-neuf, et qui ressemble à quelques pièces connues, est fort bien écrite dans les deux premiers actes; le troisième est défiguré par quelques trivialités. Les caractères se démentent quelquefois un peu, mais ils sont assez bien tracés. Celui de *Frontin*, vieux domestique de *Florival*, qui a son franc-parler, et qui en abuse passablement, est tout-à-fait original. Contre l'ordinaire de tous les valets qui servent les amours de leurs maîtres, lui, il met tout en œuvre pour traverser celles du sien. Le jeune *Lepeintre* a joué ce rôle avec autant de talent qu'on peut en attendre d'un comédien consommé.

Cette pièce est du *Cousin Jacques* (puisqu'il veut mourir avec ce nom ridicule), et

elle est, pour le véritable talent, beaucoup au-dessus de tout ce qu'il a fait jusqu'à présent. Il y a des scènes bien filées, des situations comiques, et des vers tout-à-fait expressifs.

ARTISTES SOCIÉTAIRES DE L'ODÉON,

Réunis au Théâtre de la Cité.

21 Messidor.

LES TROIS VOISINS, *comédie en un acte et en prose.*

Le citoyen *Picard*, ainsi que le célèbre *Molière*, parcourt, avec le plus brillant succès, la carrière dramatique, et comme auteur, et comme acteur. Thalie se plait à couronner, chaque jour, les nouveaux efforts de son jeune favori. Ses comédies seront long-tems représentées, et, après avoir mérité nos nombreux applaudissemens, elles exciteront encore ceux de nos petits neveux. Dans ce nombre, sera comprise la charmante pièce *des Trois Voisins*, à laquelle l'auteur aurait pu donner aussi le titre *des Fâcheux*, comme on en pourra juger par l'analyse qui suit.

Durmont, négociant riche, a quitté le commerce, et s'est retiré à Auteuil, avec sa fille qu'il a dessein de marier au jeune *Armand*. Les deux jeunes gens ont, l'un pour l'autre, une mutuelle inclination. *Armand* est invité à dîner pour ce jour-là même. Au moment où on ne s'y attend pas, on annonce l'arrivée des deux voisins, gens importuns et fâcheux,

qui se prient d'eux-mêmes à dîner chez *Durmont.* Ce dernier, d'après les règles de la politesse, se voit obligé de supporter leurs gênantes visites. Bientôt survient *Armand.* L'un des voisins, nommé *Malinval*, homme qui veut se mêler de tout et ne fait rien de bien, quoiqu'avec les meilleures intentions, propose à notre amant de parler en sa faveur à *Durmont* et à sa fille; mais il représente *Armand* à leurs yeux, comme un jeune agioteur, mondain et intéressé, et parvient à leur inspirer des craintes sur l'union projetée. Sur ces entrefaites, arrive un autre voisin, nommé *Montbrem*, qui passe pour connaître parfaitement notre jeune homme; mais comme il a aussi des vues sur la fille de *Durmont*, il lui peint *Armand* sous les couleurs d'un philosophe, d'un homme simple et incapable de faire ce qu'il appelle son chemin dans le monde. Cette confidence produit tout l'effet contraire qu'en attendait *Montbrem.* *Durmont* se reconcilie avec *Armand*, qu'il apprend être le fils de son bienfaiteur, et unit les deux amans.

Plan sagement conçu, détails agréables, du comique, de la gaîté, des caractères neufs et bien tracés, des rôles bien saisis et bien joués, des acteurs justement applaudis; voilà ce qui a valu, à cette véritable comédie, des suffrages universels. Le citoyen *Picard*, demandé vivement, a paru, et a reçu les témoignages flatteurs de la satisfaction générale.

Cette pièce est terminée par le vaudeville suivant, dont les couplets ont été demandés *bis.*

MALINVAL.

ENTRE voisins, c'est la coutume,
Tous les soirs on se réunit;

On politique, on boit, on fume,
On joue, on écoute, on médit.
Le voisin lorgne la voisine,
A mille petits jeux malins
On rit, on triche, on se lutine :
Ah, qu'on s'amuse entre voisins.

LAMBERT.

JEAN craint que pendant son voyage,
Sa femme ne meure d'ennui ;
Comme si jamais du veuvage,
Les femmes mouraient aujourd'hui.
Un jour, deux jours, on se chagrine,
Il n'est point d'éternel chagrin :
Le troisième jour, la voisine
Se console avec le voisin.

MONTBREM.

MA voisine toujours sommeille,
Près d'elle veille son voisin.
Pour qu'il dorme et qu'elle s'éveille,
Chez eux, je fais porter mon vin :
J'en verse un verre à la voisine,
Mais j'en verse douze au voisin :
Mon vin réveille la voisine,
Mon vin fait dormir le voisin.

ARMAND.

OFFICIEUX, gens mal habiles,
Vains, empressés et sots amis,
Importuns qui font les utiles,
C'est ce qu'on voit en tous pays ;
Aimez-vous cette œuvre badine ?

Pour la revoir, qu'après-demain
Chacun amène sa voisine,
Chaque voisine son voisin.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

24 Messidor.

LA DOUBLE RETRAITE, *vaudeville, en un acte.*

LE public n'est pas toujours de l'avis des auteurs. Rarement ces derniers trouvent mauvais les fruits de leur génie ; et bien souvent ils s'épargneraient de légers désagrémens, s'ils remplissaient avec exactitude ce précepte de Boileau.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Pourvu toutefois que les ouvrages, dont il est question, en valussent la peine.

Le dégoût de la société a conduit dans une retraite *Célimène*, jeune veuve, et *Marton*, sa suivante. Elles passent toutes deux pour les nièces du fermier *Thibault*. Par un *hazard* assez singulier (car tout n'est que *hazard* dans cette vie), le jeune *Florval* a pris un goût décidé pour la retraite, et il s'est logé avec *Valentin*, son domestique, auprès de la ferme qu'habitent nos deux supposées villageoises. L'amour éclaire bientôt notre jeune amant, qui n'a pu voir, sans en être épris, la beauté qui l'avoisine. Il se doute fort de la vérité, et il est sur le point de surprendre le secret de la jeune veuve qu'il a instruite de son amour, quand un autre *hazard*, non moins heureux, vient le servir. Au moment où on ne s'y attend pas, l'homme d'affaires de *Célimène* arrive

dans le village, et s'informe au valet de *Florval* de la demeure de cette aimable personne. *Célimène*, pressée de tous côtés, se voit enfin obligée de céder. Elle avoue les motifs de son déguisement, et accorde sa main à *Florval*, qui *desire ardemment la connaître de plus près*. *Valentin* épouse *Marton*, et *Thibault* se réjouit *tout seul* des *suites* de *la Double retraite*; car l'auteur n'a pas dû partager son allégresse.

Ce vaudeville méritait-il d'être traité avec rigueur ? ou le public a-t-il manqué de goût en montrant de la répugnance à applaudir un ouvrage qui l'ennuyait. Nous ne nous établirons point juge entre l'auteur et lui : nous rendrons tout bonnement un compte impartial de l'effet qu'à produit sur nous *la Double retraite*.

Le pièce nous a paru froidement dialoguée ; les couplets sont en général peu saillans, le dénouement se fait deviner dès les premières scènes, et alors plus d'intérêt. L'intrigue est un tissu de *hazards* invraisemblables. Et si c'est le début d'un jeune auteur, nous osons dire qu'il n'est pas heureux.

Les citoyens *Henri*, *Carpentier*, *Duchaume*, et les citoyennes *Sara* et *Blosseville* ont vainement employé tous leurs efforts pour captiver, en faveur de l'auteur, les suffrages du public. Tout le talent possible ne saurait rendre bon ce qui est mauvais.

L'auteur à gardé forcément l'anonyme.

VARIÉTÉS.

Fin de l'article DU JARDIN DES PLANTES.

Amours du Paon.

AH! que, dans ces rians bocages, le chant d'un jeune oiseau est une délicieuse musique; car je n'aime que celle d'un seul instrument ou d'une seule voix.....! la flûte ou le torrent!

Il s'avancera sous les hautes voûtes de tilleuls, sous ces dômes verdoyans, élèves de la Nature. Ici le cerf à la tête rameuse, heureux d'ignorer le son des cors, s'approchera d'un pas assuré pour recevoir ses caresses. Là, il verra le faon léger bondir et folâtrer auprès de la biche aimable, et qui n'est plus craintive; il entendra de loin le cri d'amour de la lionne des déserts de Sara, et le lion soupirer ses rugissemens; il reconnoîtra l'énorme éléphant, mangeur incessable, le sobre chameau, valeureux porte-faix, le dromadaire, non moins utile, l'ours blanc du Nord, et la mignone gazelle.

A tout moment il fait entendre le frémissement de ses plumes qui pétillent de tout le feu qu'il leur communique; elles murmurent, d'un son électrique, et ses pensées, et ses craintes, tout son amour; il est superbe, orgueilleux, mais il n'est pas hautain.

J'apperçois son rival, la tête basse, les aîles ployées, qui cherche à l'emporter par adresse, et qui prend son tems pour lui ravir sa conquête. Le paon l'observe, l'attend et le dédaigne; il conserve, en le chassant su-

bitement, son attitude radieuse, tant il est curieux de sa gloire, tant il est jaloux de son imperturbable beauté.

L'orgueil est un des élémens de l'amour ; il se mêle à toutes ses jouissances ; il règne dans tous les mouvemens de ces oiseaux superbes, qui se dessinent sous mille formes pour plaire a leurs amantes, et qui tournent leur plumage radieux en spirales changeantes, pour attirer leur attention ; ainsi que le poète amoureux déploie, pour plaire à sa maîtresse, toutes les richesses de sa muse.

Cette scène se passe sous des berceaux touffus, au milieu du doux parfum des orangers ; l'oiseau passe et repasse sans cesse ; des demi-jours à la lumière, et de la lumière dans les demi-ombres ; il connaît tous les mystères et tous les accidens du jour et du clair-obscur. C'est toujours avec une sorte de majesté qu'il fait l'amour, cette passion avilissante et choquante chez presque tous les petits quadrupèdes.

Le promeneur ! il peut à cet aspect, se transporter au jour où Adam imposa des noms à tous les êtres de la création ; car les voilà réunis sous ses regards ; il verra le fier souverain de l'air, l'aigle qui fixe le soleil ; le vautour d'Afrique, aussi terrible et non moins cruel ; l'autruche au col immense ; la cicogne reconnaissante, et tous ces grands oiseaux, moitié terrestres, ces lourds exilés, qui ne semblent plus appartenir aux champs de l'espace.

Mais bientôt attiré par un doux gazouillement, il portera ses pas vers le lac peuplé d'oiseaux aquatiques. Là, nombre de canards au plumage changeant, se jouent sur l'eau, y courent avec une noble aisance, se cherchent, se croisent, se regardent, s'élancent, et forment le cortège

des cygnes aux ailes argentées, qui cinglent majestueusement sur leur liquide empire.

D'un pas, tantôt vif, tantôt pressé, méditant sur la robe diaprée de la Nature, brillante enveloppe qui me voile tant d'autres miracles, adorant la main qui créa la fleur et l'étoile, je m'égare à travers des bois de jasmin, de lilas et de roses. Là, le paon a jeté son cri, le paon que l'amour enflamme, poursuit, à pas inégaux, son amante indécise. C'est un regard qu'il veut en obtenir, sa vive aigrette s'agite, étincelle; c'est pour lui plaire, pour l'enflammer à son tour, que, dans un beau mouvement de fièrté, il lui étale sa queue étoilée de mille émeraudes éblouissantes; il la salue, il s'incline comme pour la couronner de ce dais magnifique; il promène autour d'elle la splendeur de ce miroir magique, où il semble se multiplier avec les rayons du soleil; il veut enfin, tournant sur lui-même, et non moins fier que *Vestris*, effacer la beauté de son rival, et assurer complettement son triomphe.

Sur les dangers de la bouillie donnée pour nourriture aux nouveaux-nés.

« Il y a long-tems que les vrais médecins ont fait le procès de la bouillie, comme d'un aliment vénéneux pour les enfans : cependant les mères et les nourrices de Paris et de la plupart des cantons de la France, ne cessent d'en faire la nourriture ordinaire de leurs nourriçons : et même le gouvernemet délivre, aux indigens, de la farine pour leur apprêter ce poison. Journellement on nous présente de ces misérables victimes d'un usage aussi meur-

trier qu'il est tenace. Nous avons la satisfaction d'en ramener le plus grand nombre à la santé, en changeant leur régime : mais aussi nous avons quelquefois la douleur d'en voir périr, dont les maladies étaient au-dessus des secours de la médecine des enfans. La plupart de ces femmes croient nous fermer la bouche, en nous alléguant qu'elles ont été élevées et qu'elles ont bien élevé d'autres enfans avec la bouillie. Nous convainquons celles qui sont susceptibles de réflexion et de raison, en leur représentant que de fortes constitutions s'habituent aux poisons ; que tout le monde n'est pas attaqué de la peste et des autres maladies contagieuses dans les lieux où elles règnent, et que tous ceux qui en sont atteins n'en périssent pas ; que si l'on peut compter les personnes qui survivent à l'usage de la bouillie, l'on ne peut compter celles qui y succombent ; que le commun des femmes regardent, comme heureux allaitemens, ceux qui leur donnent des enfans vivans ; mais que de ces enfans, il en est un très-grand nombre attaqué d'infirmités qui proviennent de cette substance vénéneuse, quoique leurs mères ne s'en doutent pas et ne puissent s'en douter ; et qu'enfin cet aliment, fût-il salubre, abrégerait la vie, en accélérant la consistance des humeurs et des fibres, par son épaisseur infiniment supérieure à celle du lait. Mais ces représentations particulières ne peuvent avoir que des effets bornés. Il devient donc nécessaire que les médecins vraiment philantropes, et le gouvernement même, travaillent à désabuser le public sur cette nourriture meurtrière et dépopulatrice ».

« La farine est une substance visqueuse, qui

ne devient dissoluble que par la fermentation. Ainsi la bouillie est un des alimens les plus indigestes, même pour les plus forts estomacs des adultes. L'estomac et les intestins faibles des enfans en sont surchargés, et ne peuvent la digérer qu'imparfaitement, quelquefois point du tout : l'on en voit en effet beaucoup la rejetter. Les nourrices croient en obtenir du repos de leurs enfans, parce que le travail de la digestion en est très-long ; mais elles se trompent bien. Il se dégage de cette matière, des vents qui leur occasionnent des tranchées, auxquelles elles apportent encore la bouillie pour remède, en prenant leurs cris de douleur pour ceux de la faim, par un aveuglement inconcevable. Cette matière mal digérée, qui demeure long-tems dans le canal alimentaire, y tourne à l'aigre, quelquefois à l'alkalescence, se pourrit, et occasionne des fièvres putrides, qui emportent beaucoup d'enfans. Si elle ne se pourrit pas, elle remplit du moins l'estomac et les intestins de ce qu'on nomme *saburre*, qui occasionne des dévoyemens ou des constipations, des irritations, des inflammations sourdes, des dyssenteries et autres vices des premières voies. Le chyle grossier qui en résulte, obstrue peu à peu une portion des vaisseaux lactés, et jette les enfans dans l'inanition et le marasme, et leur enlève, pour la vie, une plus ou moins grande quantité de ces canaux qu'elle oblitère : et l'on s'étonne que des enfans qui mangent beaucoup, ne prennent pas nourriture ! La portion de ce chyle acrimonieux qui passe dans le sang, occasionne des fièvres auxquelles on assigne des causes chimériques. Chez ceux de la plus forte constitution, le chyle grossier qui passe dans

les vaisseaux lymphatiques ou nourriciers, y épaissit la lymphe, boursoufle tout le corps, engorge les glandes, produit ce qu'on nomme le *gros ventre*, les infecte des écrouelles : et si ces vices ne sont pas portés à un dégré très-sensible, les yeux inexpérimentés des nourrices regardent ces gros enfans comme bien nourris. Enfin s'ils se joint quelqu'autre vice ou maladies aux précédens, sur-tout la dentition, la petite vérole, la rougeole, d'autres fièvres, etc. la perte de l'enfant est presque certaine ».

Ces observations, qui, quoique connues, sont toujours importantes, sont extraites du *journal de Médecine populaire, d'éducation et d'économie*, par les citoyens Verdier, père et fils, médecins ; il en paraît un cahier de deux feuilles une fois par mois. On s'abonne à raison de 6 francs, et de 7 francs 50 centimes pour les départemens, chez les citoyens Verdier, rue de Joui-Antoine, n°. 10.

Fécondité peu commune.

Citoyen, le fait que je vais citer m'est garanti par le citoyen Bourges, capitaine vétéran, âgé de 35 ans, né à Avignon, et son épouse agée de 36 à 37 ans, née à Nice.

Ces deux époux ont eu trente-quatre enfans, dont huit sont encore vivans : le dernier mort, a péri, en offrant sa vie pour sa mère, dans une révolte à Véronne. Il fut massacré, sous les yeux de son père.

Un de vos abonnés.

COURS D'ANTIQUITÉS.

Conformément à la loi du 20 prairial an 3, qui établit un cours d'antiquités dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale, le citoyen A. L. MILLIN, conservateur du Muséum des antiques, à la Bibliothèque nationale, commencera, le 6 thermidor an 7, un cours public et gratuit d'antiquités.

Il traitera de la *Géographie*, de la *Religion*, des *Mœurs* et des *usages des Egyptiens*, éclaircis par les monumens.

Ce cours aura lieu les 2, 4, 6 et 8 de chaque décade, à deux heures précises, dans la salle au fond de la grande cour de la Bibliothèque nationale.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

Moyens d'apprendre à compter sûrement et avec facilité; ouvrage postume de *Condorcet*. Seconde édition. — Prix : 1 franc 20 centimes.

Histoire générale des descentes faites tant en Angleterre qu'en France, depuis Jules-César jusquà nos jours; avec des notes historiques, politiques et critiques, par *Poncet-Lagrave*, citoyen de Calais par lettres d'honneur, ci-devant membre de plusieurs académies, etc. etc. 2 volumes *in* 8°.— Prix 10 francs franc de port par la poste.

La Théicie, ou *la seule voie des Sciences divines et humaines, du culte vrai et de la morale*, 1 vol. *in*-8°. de plus de 400 pages. Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port.

Ces trois ouvrages se vendent à Paris, chez *Moutardier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n. 28. An 7.

La Chapelle Dayton, ou *Emma Courtney*, 5 volumes *in* 12, figures. — Prix, 9 fr., et 11 fr. 50 centimes pour les départemens,

Discours sur la manière de lire les Vers, par *N. François (de Neuchateau)*, de l'Institut national : de l'imprimerie de Crapelet, an 7, brochure *in*-8. de 16 pages. — Prix 75 cent. et 90 centimes franc de port. — Ces deux ouvrages se trouvent à Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-André-des-Arts, n. 16.

Alberti ou *l'erreur de la Nature*, roman nouveau, deux volumes in-12, avec figures. — Prix, 3 fr. pour Paris, et 4 fr. pour les départemens, franc de port. — A Paris, chez *Marchand*, libraire, palais Égalité, galerie neuve, n.° 10.

Cet ouvrage doit plaire aux ames sensibles, par le développement des passions et la vérité des sentimens qui y sont exprimés. Il semble écrit avec le cœur, et n'en paraîtra que plus intéressant aux lecteurs, amis du vrai, qui comptent encore pour quelque chose, la simplicité touchante de la nature.

Dictionnaire des jugemens du tribunal de Cassation, en matière criminelle, correctionnelle et de Police. Depuis le commencement de l'an 4, jusques et compris l'an 6, contenant par ordre alphabétique, l'analyse des jugemens de ce tribunal, qui ont annullé des procédures et jugemens des tribunaux criminels, correctionnels et de police, pour contravention aux règles et aux formes prescrites par le code des délits et des peines, et autres lois en vigueur. Deux volumes in-8.° — Prix, 5 fr. ; et 6 fr. 50 c., envoyés port franc par la poste. — Par *A. C. Guichard*, homme de loi, défenseur officieux près ce tribunal.

Se trouve, à Paris, chez *l'auteur*, rue du Coq-Honoré, n.° 123. *Rousseau*, imprimeur, rue Dominique, n.° 8, près la place Michel.

Exposition et emploi d'un moyen intéressant de disposer des eaux pour les travaux publics, l'Agriculture, les Arts, etc. Par *Thomas Riboud*, de Bourg, département de l'Ain. — Paris : *Charles Pougens*, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n°. 10. An VI. (1798.)

La Grammaire française et l'Orthographe apprises en huit leçons. Ouvrage avec lequel on peut, en *huit jours*, connaître et écrire correctement tous les mots de la langue française, terminé par une méthode sûre pour bien orthographier, par le citoyen *Prévost Saint-Lucien.* Sixième édition,

première partie, *Grammaire élémentaire, de la connaissance des Mots et de l'Ortographe.* — Prix, 2 fr. broché, franc de port pour tous les départemens; et 1 franc 50 centimes broché, et 1 franc 75 centimes, relié en parchemin, pris à Paris.

Se trouve chez l'auteur, à la Réunion des Arts, boulevard entre les portes Denis et Martin, n. 3, et chez le citoyen *Bidault*, libraire, rue Hautefeuille, n. 10.

La seconde partie, *Grammaire raisonnée, de la Syntaxe, des Mots et de la Construction des Phrases*, est sous presse, elle sera du même prix. — Il faut affranchir les lettres et le port de l'argent.

Les Soirées littéraires, tome XV, par *J. M. Coupé*. A Paris, de l'imprimerie de *Honnert*, rue du Colombier, n.° 1160. Prix, 3 fr., et franc de port, 3 fr. 75 c.

Ce volume renferme deux *Néméennes* de Pindare, le beau *discours* de Cicéron pour Célius, le *Droit des paysans* par Cottereau, un traité sur *les Oracles* par H. de Montagu, une *notice* sur les d'Alciat, et plusieurs emblêmes de l'Italien célèbre de ce nom; une autre *notice* sur les *Scaliger*, principalement sur Jules-César, Joseph Scaliger le fils, triumvir de la littérature, et une femme savante de la même famille; *Alain Chartier*; les *Dialogues sur l'amour* par Léon Hébrieu; des *anecdotes* sur Théodore Agrippa d'Aubigné, aïeul de Mad. de Maintenon; un traité sur les *Manes* par Gutherius. L'auteur termine ce volume par des jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, et nous annonce dans le tome XVI, actuellement sous presse, le traité d'Alcyonius sur l'*Exil*, traité qui est un plagiat de celui de Cicéron sur la *Gloire*, et que cet habile plagiaire a dénaturé, traité infiniment intéressant, parce que c'est tout ce qui nous reste de l'orateur romain. Alcyonius ayant brûlé le seul exemplaire qu'il y en avait de son tems.

Esquisses de la Nature, ou *Voyage à Margate*, traduit de l'anglais de *Georges Kaëte*, sur la deuxième édition par *A***. G****. Un vol. *in*-8.° sur papier carré fin, caractères cicéro neuf *Didot*, orné d'une jolie gravure. Prix, 3 fr 75 c. pour Paris, et 4 fr. 75 c. franc de port, par la poste. A Paris, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, palais Egalité, galeries de bois, n.° 240.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 30 Messidor an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople 15 prairial.

L'on ne sait encore quelle sera l'époque du départ du capitan-pacha, ni s'il doit agir de concert avec l'escadre russe, attendue de la Mer-Noire, avec un convoi de plus de deux cents bâtimens, tant grands que petits, qui auront vingt-cinq mille hommes de troupes de débarquement à bord. Il paraît qu'un armement aussi considérable a donné lieu à quelques membres du divan, d'hésiter sur le passage demandé, par le canal de Constantinople; mais le sentiment de l'amitié intime qui subsiste présentement entre les cours ottomane et russe, a prévalu, et toute défiance fondée sur d'anciennes jalousies a disparu. Un plus grand motif de sollicitude pour la Porte, que des précautions à prendre contre un allié, c'est l'embarras des finances, qui, malgré l'étendue

des ressources du gouvernement turc, est tel, qu'elles ne suffisent point à faire face à toutes les dépenses nécessaires ; que l'armement naval en souffre, et que, par un exemple rare dans les annales ottomanes, il vient d'imiter les gouvernemens européens, en ayant recours à un moyen trop souvent ruineux, celui d'un emprunt, et d'un emprunt forcé. L'emprunt que la Porte a ordonné, est remboursable en dix ans, avec les intérêts. Les banquiers y doivent fournir 18 millions, la nation grecque un million, la nation arménienne un million, les juifs 800 mille piastres, etc.

Extrait d'une lettre de Constantinople, du 17 prairial.

Des lettres de Chypre, arrivées par Smyrne, annoncent que le général Buonaparte a levé le siége de Saint-Jean d'Acre, le 21 floréal, et s'est retiré dans les montagnes d'Anapoulouse. Quoique cette nouvelle ne soit point officielle, on est fondé à la regarder comme certaine, puisque la retraite de Buonaparte devoit être une suite nécessaire des échecs successifs qu'il a essuyés.

Il est arrivé, le 10 du mois dernier, deux tartares avec 280 têtes, expédiées par l'*Ayan* de Rudschuck, à la suite d'une action qui a eu lieu entre les troupes sous ses ordres et un corps considérable de brigands rassemblés de ce côté. Ces derniers avaient fait précédemment des incursions jusques sous les murs d'Andrinople ; le nouveau prince de Moldavie qui se rendait dans sa capitale tomba entre leurs mains, et ce ne fut qu'en payant une forte rançon qu'il obtint de pouvoir continuer sa route.

RUSSIE.

Mittau 22 prairial.

Le mariage du duc d'Angoulême, avec madame Thérèse de France, s'est célébré aujourd'hui dans une des salles du château de cette ville. C'est le cardinal de Montmorency, grand aumônier de France, qui leur a donné la bénédiction nuptiale. Le clergé catholique de Mittau, le ministre grec, et le pasteur luthérien étaient présens à la cérémonie; l'abbé Edgeworth, qui assista Louis XVI à l'échafaud, assistait les jeunes époux à l'autel. La famille royale avait pour escorte cent gardes-du-corps, et pour témoin MM. de Driesen, gouverneur civil, de Fersen, commandant militaire, toutes les personnes les plus considérables de la ville, et tous les français qui se trouvaient à Mittau. MM. les ducs de Villequier, de Guiche, de Fleury, le marquis de Nesle, le comte d'Avray, le comte de Cossé, et quelques autres officiers, ont eu l'honneur de signer au contrat, et le comte de Saint-Priest celui de le recevoir.

M. d'Artois, que l'état actuel des choses retient à la proximité de la France, et madame d'Artois, à qui l'état actuel de sa santé n'a pas permis d'entreprendre le voyage, n'ont assisté que par procuration à la cérémonie, qui se termina par un dîner, où assistait M. Guilhormi, député du tiers aux états généraux de 1789. Le prétendant portant la parole à l'assemblée a dit: « C'est ici la fête des français, et mon bonheur serait complet, si j'avais pu réunir tous ceux qui se sont signalés comme vous, par une fidélité inviolable envers le roi mon frère. »

ANGLETERRE.

Londres, 9 messidor.

La gazette de la cour, du 22 juin, contient la lettre officielle suivante, écrite par Sidney-Smith, à bord du *Tigre*, et datée de Saint-Jean d'Acre, le 23 mars 1799.

« Milords de l'Amirauté :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'en conséquence d'une lettre du Dgezar-Pacha, gouverneur de la Syrie, qui me prévenait que Buonaparte se proposait de faire une incursion dans cette province ; que déjà même les Français étaient en marche sur la capitale (Saint-Jean d'Acre) ; j'ai divisé aussitôt l'escadre qui était sous mes ordres, et me suis acheminé à la tête d'une partie de l'escadre vers Acre, où j'ai eu le bonheur d'arriver deux jours avant les français.

« Je profitai de cet intervalle pour faire mettre la place dans un état de défense le plus respectable possible, en employant à cet effet le colonel de génie Phélipeaux et le capitaine Miller. La présence de l'armée navale que je commandais, ne contribua pas peu à rassurer le Pacha et les troupes ottomanes déjà effrayées de l'approche de l'ennemi.

« L'avant-garde française fut apperçue dans la nuit du 17, au pied du Mont-Carmel. Ne s'attendant pas à trouver une armée navale dans ces parages, les français s'avancèrent sans crainte, et cheminèrent le long du bord de la mer ; mais nos barques canonières firent un tel feu sur eux qu'elles les obligèrent à rebrousser chemin, et à se retirer de l'autre côté de

la montagne. Le corps d'armée ayant appris que le chemin, entre le Mont-Carmel et la mer, était défendu par une flotte, prit alors par la route de Nazareth, et vint investir la ville d'Acre à l'est, toutefois après avoir été continuellement harrassée par les Arabes Samaritains, qui détestent les français, et qui sont très-bien armés. A peine les ennemis eurent-ils investi la ville, que nos canons tirèrent sur eux; et comme ils ne nous répondirent que par un feu de mousqueterie, je jugeai qu'ils n'avaient point emmené avec eux de canons, et qu'ils attendaient sans doute leur artillerie par mer. Aussitôt je donnai des ordres pour que le convoi, chargé de l'apporter, fut intercepté. Le vaisseau le *Thésée* fut détaché de *Jaffa* ou *Joppa*. La flottille ennemie était déjà à la vue du Mont-Carmel, et s'était même emparée d'un de nos petits vaisseaux, quand elle fut apperçue par quelques officiers du *Tigre*, qui contèrent distinctement une corvette et neuf barques canonnières. A peine eut-elle apperçu, de son côté, le *Tigre*, qu'elle vira de bord et prit la fuite. Mais le vaisseau anglais se mit à sa poursuite, et avec tant de vîtesse qu'il l'atteignit bientôt, et s'empara de sept barques, dont la cargaison consistait en batteries, canons, trains d'artillerie, plates-formes et munitions. La corvette seule, qui portait le *butin* de Buonaparte, et de deux petits vaisseaux, réussirent de s'échapper. Cette prise fut d'autant plus importante, que l'artillerie manquait presqu'autant à l'armée ottomane, qu'à celle française. Nous la retirâmes aussitôt de la mer, et la tournâmes à l'instant contre ceux qui voulaient s'en servir contre nous. J'ai aussi donné ordre aux barques canonnières d'a-

voir l'œil à ce que rien ne passe aux français, soit en provisions, soit en munitions. De notre côté, nous avons à regretter la perte de quelques hommes et quelques blessés. Mais ces malheureux sont amplement compensés par la tournure différente que notre présence donne aux choses, en mettant les troupes ottomanes en état de résister, avec plus d'avantage, à l'ennemi, qui, sans cela, fut venu facilement à bout de ses projets.

Signé SIDNEY SMITH.

Suit la liste des vaisseaux français pris, et le nombre d'hommes, qui est de cent trente-huit, ainsi que la quantité de ceux tués à bord des vaisseaux de sa majesté, qui est de douze hommes tués et de trente-sept blessés.

L'empereur des Russies vient de faire cadeau à son allié le roi d'Angleterre, du vaisseau le *Léandre*, pris par les français à l'affaire du Nil, et repris par les turcs à Corfou.

Du 13. — Avant huit jours, dit-on, les 25,000 hommes de troupes destinées à l'expédition secrète, seront embarquées dans les différens ports d'Angleterre.

Dix autres mille hommes sortiront des ports d'Irlande.

Ces troupes, réunies aux 45,000 ruses, formeront une armée de 80,000 hommes, dont le but et les desseins ne sont pas encore connus.

Seize Irlandais-Unis, déportés à Gibraltar, sont parvenus à s'échapper, et sont passés en Espagne.

Il est arrivé hier un exprès de Minorque. Lord Bridport quitte, dit-on, le commande-

ment de la flotte du canal ; lord Duncan est désigné pour son successeur.

Une lettre de Palerme apprend que la peste ravage Damas et Jérusalem.

C'est le capitaine Ball qui commande le blocus de Malte, qui résiste toujours, quoi qu'en aient pu dire nos gazettes.

Nelson, qui n'attendait que le premier vent favorable pour transporter sa majesté sicilienne dans ses états de Naples reconquis, a abandonné ce projet, et a quitté Palerme, dès qu'il a appris l'entrée de la flotte française dans la Méditerranée.

Le capitaine Moore, arrivé dernièrement à bord du bricq *le Traosfor*, a apporté des nouvelles insignifiantes du lord Saint-Vincent. Il a seulement, pendant sa route, saisi une correspondance importante à bord d'un vaisseau marchand espagnol. On s'attend tous les jours à la rencontre des deux flottes et à un combat vigoureux.

On mande de Plymouth qu'il en est sorti quelques vaisseaux, dont le but est d'aller détruire l'escadre espagnole qui est en ce moment près de Rochefort.

Un de nos journeaux peint en ces termes l'insouciance politique du peuple de Londres, et son ardeur folle pour les objets les plus futiles.

Une guerre de huit ans, dit-il, ne les alarme pas, et ils feront dix à douze mille pétitions pour ou contre l'établissement d'un nouveau pont à Westminster, à Blackiars, etc., etc.

Les fonds publics sont tombés à cause de l'inquiétude où l'on est sur les flottes.

Les trois pour cent consolidés sont toujours fermés.

Nos gazettes sont pleines de détails sur les derniers événemens de Paris.

Du 14. — Les dépêches reçues hier de l'Inde sont d'une nature assez fâcheuse. Elles donnent les détails les plus circonstanciés sur le massacre de MM. Cherry et Graham, et d'un officier de la compagnie, nommé Conway. Ces trois infortunés furent invités à dîner par Wizier-Ally, le dernier Nabob de Ouda, qui avait été déposé. Vers le milieu du festin, qui eut lieu à Bénarès, Ally fit un signe, et des assassins cachés se précipitèrent sur les trois convives dénommés, et les massacrèrent. On dit que c'est une vengeance qu'Ally a voulu exercer contre les anglais qu'il suppose être les auteurs de son éloignement du trône. A peine a-t-on appris cette nouvelle, que le général Erskine s'est transporté en force sur les lieux, mais pas assez à tems pour se saisir de l'auteur de ce meurtre, qui a eu le tems de s'évader.

Zémann Sha, qui était sorti à la tête d'une armée de son pays, et qui menaçait même les frontières des possessions anglaises, a quitté cette position, et s'est retiré de Lahore pour retourner en Perse, où ses deux frères, qui veulent le détrôner, ont déjà levé deux armées assez nombreuses.

Zémann Sha attend Buonaparte, qui doit, dit-on, aller en Perse pour le joindre.

Lord Mornington est au fort Saint-Georges; il espère rentrer en négociation avec Tippoo qui, quoique tranquille en ce moment, pourrait bien avoir des desseins cachés d'hostilité.

L'amiral Raydnier est parti pour aller prendre possession de Mangalore.

On apprend d'Yarmouth, qu'il en est sorti une escadre russe, sous les ordres de l'amiral Tate, pour aller en croisière sur les côtes de la Hollande.

Sidney-Smith mande qu'il a perdu, dans l'affaire qui a eu lieu devant Saint-Jean d'Acre, les meilleurs officiers d'artillerie qu'il avait sous son commandement. Une lettre d'un officier, abord du *Tigre*, nous apprend que les turcs voulaient absolument massacrer tous les prisonniers faits à cette affaire, mais que Sidney-Smith est parvenu à en sauver une grande partie, en les amenant à bord du *Tigre*, où il leur a fait donner des vivres et des vêtemens. Les officiers français sont même admis à sa table.

Le lord Minto est parti hier matin pour son ambassade à Vienne. Il a une suite nombreuse et brillante : M. Benjamin frère, l'accompagne à titre de secrétaire, et M. Elsworth à titre de messager.

On apprend de Hambourg, que l'empereur des Russies a écrit une lettre très-menaçante à la ville de Francfort, dans laquelle il lui témoigne son mécontentement de la faiblesse avec laquelle on a accédé à la demande du général français Bernadotte, en renvoyant M. de Wuckasowich, chargé d'affaires de sa majesté dans cette résidence.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

Amsterdam, 3 messidor.

Nous venons d'apprendre ici les événemens

de Paris, qui ont fait une grande sensation, tant parmi nos autorités que parmi le peuple.

On continue avec le plus grand zèle les recrutemens pour l'armée batave. On ne sait pas exactement combien notre ville a fourni de recrues pendant un mois; mais on en évalue le nombre à plus de 1,200.

Le directoire exécutif vient d'ordonner à tous les citoyens bataves de se faire inscrire dans la bourgeoisie armée. (Burgercoupning.) On vient de nommer soixante-deux commissaires qui tiendront séance dans différens quartiers de la ville. Ils sont chargés de faire sur-le-champ leur rapport au directoire sur les personnes qui se refuseraient à l'inscription. Elles seront sur-le-champ incorporées dans l'armée active.

Le général Brune, qui a visité la province d'Hollande, est de retour à la Haye.

On vient de proclamer une amnistie pour tous les sous-officiers et soldats qui rejoindront leurs drapeaux.

ITALIE.

Venise, 6 messidor.

L'amiral russe Uschakoff a publié, à bord du vaisseau le *Saint-Paul*, les nouvelles suivantes:

« Le capitaine de marine Sorokin, envoyé avec quelques bâtimens de guerre pour chasser les français de Brindes et de la Pouille, a complettement réussi dans cette entreprise. Il a délivré, non-seulement Brindes, mais encore Bari, Barletta, Bisceglia et Forgia, et a forcé les français à se retirer vers Naples.

L'étendard royal a été aussitôt arboré sur ces villes. Le cardinal Ruffo, vicaire du royaume, a battu les français, et s'est emparé de la ville d'Altamura.

Naples est bloquée par les escadres combinées, anglaise, portugaise et napolitaine, qui ont occupé les îles d'Ischia, Procida, Capri, Castellemare, ainsi que Salerne et toute la province. Capoue a été prise d'assaut par les paysans, et toute la garnison passée au fil de l'épée. Douze mille habitans de l'Abbruze tiennent Gaëte bloquée; enfin toutes les troupes qui s'étaient réunies aux français sous Naples, les ont abandonnés.

On apprend de Rimini que le fort de Saint-Léon, dans le duché d'Urbain, s'est rendu aux insurgés par capitulation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DU DANUBE.

Au quartier-général à Lentzbourg, le 16 messidor an 7.

Massena, général en chef, au Directoire exécutif de la République française.

Citoyens directeurs,

L'ennemi avait placé une batterie de six pièces de canon sur le lac de Lucerne, à la hauteur de Brunen; cette batterie nous faisait du mal, et interceptait nos communications. Le général Lecourbe a reçu ordre de l'enlever, ce qu'il a exécuté, en faisant faire sur toute

sa ligne un mouvement pour couvrir sa véritable attaque.

Hier, l'ennemi a été attaqué sur Stein, Ceeven et Schweitz, pendant que la colonne destinée à emporter la batterie, commandée par le citoyen Porson, chef de l'état-major de la divison, filait de Guerseau sur Brunen.

Les vues du général Lecourbe ont été remplies : la batterie a été enlevée ; nous sommes restés maîtres de six pièces de canon, de leurs munitions et de leurs mulets. Nous avons fait à l'ennemi cent prisonniers du régiment de Stein, parmi lesquels se trouvent deux officiers : il a eu en outre deux cents hommes tués ou blessés.

Le citoyen Porson s'est conduit, dans cette circonstance, avec autant d'intelligence que de bravoure : j'ai demandé au général Lecourbe le nom d'un sergent qui s'est précipité le premier dans la batterie ennemie, et a fait à lui seul sept canonniers prisonniers. Mon intention est de lui donner de l'avancement.

Nous avons brûlé à l'ennemi quelques barques canonnières qui étaient sur le chantier.

Le général Chabran, commandant la deuxième division, chargé de faire une fausse attaque sur sa droite, a fait 20 prisonniers, tué et blessé quelques hommes à l'ennemi.

Salut et respect,

Signé, MASSENA.

Quimper, 14 *messidor*.

Les chouans se multiplient, sur-tout dans les environs de Vannes. Les caisses publiques sont les principaux objets de leurs hostilités. Dernièrement ils attaquèrent près de Guer-

temberg l'escorte qui accompagnait un petit convoi de la recette de cet arrondissement ; deux gendarmes furent tués ; un émigré, du nombre des assaillans, le fut aussi. Les hommes de la campagne ne prennent aucune part à tous ces attentats ; mais ils sont comprimés par la crainte d'être brûlés ou fusillés par les chouans, s'ils prenaient parti contre eux.

Nantes, 16 *messidor.*

D'après des renseignemens très-certains, donnés par de braves habitans, qui gémissent de voir leurs campagnes infestées par des bandes atroces de brigands, on est assuré que ces cannibales fusillent les blessés qu'ils ont eu dans diverses rencontres. Ce fait est attesté par des témoins dignes de foi, et qui frissonnaient d'horreur en le rapportant, avec ses horribles circonstances, au général commandant la division. Ils ont vu de malheureux blessés, traînés pendant une demi-lieue par ces monstres, qui, poursuivis par les colonnes mobilles, les ont fusillés avec sang-froid.

On assure que le brave général Travot a atteint environ 80 de ces brigands, qui avaient passé la Loire du côté de Beaupreau, qu'il en a tué 40, et que le reste est repassé sur la rive droite, exténué de faim et de fatigue.

Le département de la Vendée jouit de la plus grande tranquillité. La colonne mobille, composée des jeunes gens de Fontenai-le-Peuple, est arrivée aux Sables pour y servir provisoirement de garnison.

Angers, 18 *messidor.*

Nous apprenons de Chalonnes que les bri-

gards, poursuivis sans relâche, ont été rencontrés trois fois, et trois fois mis en déroute : pour mieux cacher leur marche, il se sont divisés par petites bandes ; mais ils seront atteints d'autant plus facilement, que les métayers ne veulent point la guerre. Il n'y a donc de réellement insurgés que ceux dont les assassinats sans nombre ne peuvent être oubliés.

Bruxelles, 22 messidor.

Les anglais sont toujours à la vue de nos côtes. Une partie de leur armement est devant Ostende : seize à dix-huit voiles sont en station à peu de distance de Blanc-Lemberg, et beaucoup de bâtimens se portent d'un point à l'autre. Quoiqu'il en soit, les côtes de la Hollande et de la Zélande sont en parfaite sécurité, et celles de la ci-devant Flandres, où le débarquement serait seul possible, se garnissent de plus en plus de troupes et d'artillerie. Plusieurs corps de cavalerie et d'infanterie, venus de la Hollande, se sont portés sur les points les plus menacés.

Depuis l'exécution de la loi sur la conscription militaire, la ci-devant Belgique a déjà fourni onze mille défenseurs de la patrie, et on a lieu de croire que ce nombre sera considérablement augmenté avant peu. Tous ces jeunes guerriers seront incorporés dans les bataillons destinés à réprimer les brigands de la Vendée.

Les séditieux qui avaient formé un rassemblement dans les bois qui avoisinent la commune de Wavre, paraissent être entièrement dispersés.

L'on apprend qu'il passe maintenant beaucoup de troupes par le département des Forêts, venant de l'intérieur, et se rendant à l'armée qui se rassemble devant Mayence ou sur les bords de la Lahn. Il paraît qu'outre la place de Juliers, celle de Maëstricht va être mise incessamment sur un pied de défense formidable. On parle d'augmenter ses fortifications, et de l'approvisionner pour un long terme.

PARIS.

Le général Bernadotte a succédé au citoyen Millet-Mureau, dans le ministère de la guerre. Voici la lettre qu'il a écrite au général Championnet, en lui annonçant que le directoire venait de le nommer chef de l'armée des Alpes.

Le ministre de la guerre, au général Championnet.

Citoyen général,

Le directoire exécutif, par son arrêté du 17, présent mois, vous nomme commandant en chef de l'armée des Alpes : trente milles braves vous attendent, impatiens de prendre l'offensive sous vos ordres.

Il y a quinze jours vous étiez dans les fers. Le 30 prairial vous a délivré. L'opinion publique accuse aujourd'hui vos oppresseurs ; ainsi votre cause est devenue, pour ainsi dire, nationale ? Pourriez-vous désirer un sort plus heureux ?

Assez d'autres trouvent dans les accidens de la révolution, le prétexte de calomnier la république. Pour les hommes tels que vous,

l'injustice est une raison d'aimer davantage votre patrie. On a voulu vous punir d'avoir renversé des trônes ; vous vous vengerez sur les trônes qui menaceront encore la forme de notre gouvernement.

Allez, mon ami, couvrez de nouveaux lauriers la trace de vos chaînes, effacez..... ou plutôt conservez cette honorable empreinte. Il n'est pas inutile à la liberté de remettre souvent sous nos yeux les attentats du despotisme.

C'est le citoyen Bourguignon qui remplace le citoyen Duval au ministère de la police.

Paris, le 21 messidor.

Le ministre de la guerre, au général Moreau, commandant en chef les armées d'Italie et de Naples.

Le directoire exécutif a ordonné, citoyen général, par son arrêté du 16 messidor, la tradition à un conseil de guerre, de tous les commandans des places dans la république cisalpine et dans le Piémont, qui ont rendu ces places à l'ennemi, Je vous invite à me faire connaître, le plutôt possible, les noms et grades de ces commandans, ainsi que les corps auxquels ils sont attachés, s'ils ne font point partie de l'état-major général. Je vous demande aussi les noms de leurs départemens, et s'ils sont encore dans l'arrondissement de l'armée que vous commandez, ou rentrés dans l'intérieur. Dans le premier cas, vous les ferez mettre aussitôt en état d'arrestation ; dans le second, j'en donnerai l'ordre aux généraux dans les divisions desquels ils se trouveront.

Vous avez mandé à mon prédécesseur, citoyen général, que vous avez traduit le commandant de Céva à un conseil de guerre. Sans doute, il faut regretter que de grands exemples soient nécessaires pour rendre aux lois militaires toute leur force. Aucun commandant n'a pu ignorer que ces lois défendent de capituler avant d'avoir soutenu assaut au corps de la place; et si les lois ne l'avaient pas dit, un français, un républicain n'en doit-il pas trouver l'ordre dans son ame ? Le courage et l'honheur ne sont-ils pas avant toutes les lois ?

Ces jugemens sont attendus par la nation entière ; ils sont demandés par l'armée d'Italie ; ils sont commandés par la gloire et la sûreté de la République.

Salut et fraternité.

Signé BERNADOTE.

— Le citoyen Bourdon, commissaire de la marine à Anvers, est nommé ministre de la marine, en remplacement du citoyen Bruix, actuellement commandant la flotte française.

— Le général de division Marbot, succède au général Joubert, dans le commandement de la dix-septième division militaire, (Paris). Ce dernier est destiné au commandement en chef de l'Italie.

Adresse du Corps Législatif aux Français.

Français, c'est sur vos intérêts les plus chers, c'est sur les bienfaits inappréciables de la paix intérieure, c'est sur les moyens de la rappeler et de la fixer parmi nous, que

vos représentans éprouvent le besoin de vous entretenir aujourd'hui.

Français, d'affreuses discussions civiles semblent déjà renaître dans quelques départemens de l'Ouest et du Midi, et menacent d'étendre leurs ravages sur d'autres points de la république.

Pour en arrêter le cours, les législateurs viennent de prendre des mesures sévères, mais nécessaires, contre les hommes qu'une longue et funeste expérience n'a que trop signalés comme les machinateurs de nos discordes. Mais le frein de la loi ne doit pas rester isolé de la voix de la raison. C'est à vous, sur-tout, que nous nous adressons, hommes simples, dont les malveillans s'emparèrent trop souvent pour vous faire servir d'instrumens à leurs vues subversives de l'ordre établi par la constitution et les lois. Les perfides ! ils feignent de vous plaindre, ils ne veulent que vous irriter : ils vous retracent sans cesse les maux de la révolution ; ils ne vous disent point que, par leur opposition, ils en furent les premiers auteurs. En vous parlant de vos intérêts, ils ne songent qu'aux leurs, et ne veulent que se ressaisir de leurs antiques usurpations.

Eh quoi ! serait-ce donc pour le rétablissement des dîmes, des corvées, de la féodalité, qu'ils parviendraient à armer les Français contre les Français ? Bons et honnêtes habitans des campagnes, comment pourriez-vous regretter un tel régime, et le rappeler en insensés.

Citoyens de tous les états, habitans des cités et des champs, auriez-vous oublié ce que votre régénération politique eût pour vous

de touchant et de sublime aux premiers momens de la révolution ? Non, de tels souvenirs ne sauraient s'effacer, et vous ne voudrez pas reprendre des fers que vous brisâtes avec indignation. Vous ne vous y soumettriez pas impunément, vous qui, à quel qu'époque que ce soit, avez servi la révolution ; les vengeances royales sauraient bien vous atteindre. Et vous-mêmes, hommes apatiques, qui vites la révolution sans enthousiasme, mais sans haîne ; croyez-vous que votre simple indifférence ne vous serait point reprochée par vos insolens vainqueurs ? Votre intérêt à tous est d'écarter du sol français ce torrent de malheurs qui l'inonderait si quelques espérances criminelles pouvaient se réaliser.

Que les dissensions civiles cessent donc, pour ne plus nous laisser d'autres soins que de repousser l'ennemi extérieur.

Citoyens, au milieu d'une guerre terrible, qui, peut-être, ne devrait plus exister, et à la suite d'une administration désastreuse, vous souffrez, sans doute, vos représentans en gémissent, ils travailleront sans relâche à empêcher la renaissance des maux qui accompagnèrent plusieurs époques de la révolution.

Ils sauront, de concert avec le directoire exécutif régénéré, accueillir, lorsqu'elle se présentera, une paix digne du peuple français et de ses alliés.

Mais cette paix, objet de vos vœux et des nôtres, cette paix qui doit rappeler sur le territoire français l'abondance et la prospérité, n'allez pas la compromettre, ou l'éloigner par des troubles civils, et, s'il vous reste des sacrifices à faire, qu'ils soient pour la patrie et non pour vous entregorger.

Eh quoi ! le sang français coulerait encore pour une cause autre que celle de la liberté ! Et il y aurait des hommes assez insensés pour espérer le bonheur dans les suites d'une guerre civile ! Des cadavres amoncelés, des champs dévastés, des maisons incendiées ne seraient-ils donc plus des objets d'effroi ? Loin de nous la pensée qu'une telle dégradation morale soit admise en système général.

Cependant des bandes d'assassins royaux se montrent dans divers départemens et attaquent les républicains.

Ces germes d'une nouvelle guerre civile n'ont pu parvenir à la connaissance de vos représentans, sans qu'ils dussent en même-tems chercher les moyens de les étouffer, en offrant aux républicains une garantie contre leurs ennemis; c'est ce qu'ils viennent de faire. Patriotes, conservez ou reprenez une attitude énergique et sage ; le corps législatif et le directoire sont bien décidés à faire triompher la république.

Et vous qui fûtes les instrumens aveugles de l'assassinat des républicains, vous, artisans et cultivateurs, que l'on compte dans les bandes assassines, retournez à vos ateliers et à vos charrues ; déposez les armes que vous vouliez tourner contre la patrie : vos tranquilles retraites vous appellent, et vos champs nourriciers ne doivent pas se convertir en des champs de carnage. Vous enfin, ex-nobles, parens d'émigrés et ascendans de rebelles, vous qui eûtes une si grande influence sur les malheurs de votre pays ; vous qui pouviez empêcher le crime et qui le conseillâtes si souvent, songez que vous êtes aujourd'hui responsables de la tranquillité intérieure : tra-

vaillez donc à la maintenir ; car c'est à ce seul prix qu'un jour vous serez admis dans la grande famille avec tous les droits de ses autres enfans.

Que les départemens infestés de chouannerie rentrent dans l'ordre, s'ils veulent rentrer dans le droit commun ; que les départemens étrangers aux troubles civils continuent de mériter une honorable exception ; que la paix intérieure, en un mot, s'établisse solidement, et bientôt nous reprendrons au-dehors l'attitude de la victoire.

La formation de la société politique séante en la salle du Manège, et son accroissement, ont fait naître de vives craintes dans l'esprit de ceux qui n'ont pas tout-à-fait oublié les maux qui sont sortis de cette société terrible, qui s'était établie rivale ou plutôt dominatrice de la Convention. Ils ont cru la voir renaître de ses cendres ; mais il fallait respecter le décret qui permettait cette réunion. Un assez grand nombre de jeunes gens n'ont pas cru devoir le faire ; ils se sont rassemblés dans le jardin des Thuileries, et ont crié *vive la République! à bas les Jacobins!* de là du tumulte ; de là ces injustes accusations, si ordinaires depuis le commencement de la révolution, et qui ne sont plus que des trivialités. Ils ont crié *vive le roi*, ont dit les jacobins. Ce mot se répandit, et le soir il fut notoire, dans tout Paris, que les jeunes gens avaient crié vive le roi, ce qui ne fut pas vrai le lendemain. Un ou deux de ces misérables, que l'on met toujours en avant, s'étaient probablement glissé parmi eux, pour leur faire tort, en faisant retomber sur

eux le désordre qu'il promettait d'élever. Cette scène se borna à quelques arrestations. On prévint les attroupemens et l'on fit bien. Peut-être aurait-on dû prévenir leur motif, et ne plus laisser à des agitations qui fatignent toujours le peuple, et ne tournent qu'au profit des intrigans.

La fête du 14 Juillet a été célébré, comme de coutume, au Champ-de-Mars. L'autel de la Patrie, entouré de faisceaux, de lances, de trophées, de drapeaux, était orné des bustes des philosophes anciens et modernes. A quatre heures, les autorités constituées se sont réunies au Champ-de-Mars, puis se sont rendues, en ordre, avec le directoire, à l'autel de la Patrie, où le président du directoire a prononcé un discours précédé d'un air triomphal, de l'hymne *Amour sacré de la Patrie*, suivi de l'hymne du 14 *Juillet*. Des évolutions militaires ont ensuite été exécutées et terminées par une salve d'artillerie.

LOIS ET ARRÊTÉS.

LOI sur le tarif des douanes.

TITRE PREMIER.

Des importations.

ART. I. Les sucres candis ou autrement raffinés, en pain, venant de l'étranger, seront admis en payant quatre francs par myriagramme.

II. Les cassonades de raffinerie, et les sucres terrés connus sous la dénomination de première, deuxième et troisième, paieront trois francs par myriagramme.

III. Les sucres terrés connus sous la dénomination de

quatrième, petit sucre, ou tête, paieront deux francs par myriagramme.

IV. Le droit d'entrée sur les sucres bruts venant aussi de l'étranger, est réduit à soixante-quinze centimes par myriagramme.

V. Les bois de teinture moulus venant de l'étranger, paieront un franc par myriagramme.

VI. Les eaux-de-vie simples de vin, venant de l'étranger, paieront quinze centimes par litre (deux hectolitres soixante-quatorze litres correspondant au muid de Paris, de deux cent quatre-vingt-huit pintes); les eaux-de-vie doubles et rectifiées, trente centimes; et l'esprit de uin, quarante-cinq centimes

VII. Les droits du tarif du 15 mars 1791, sont rétablis sur les objets compris dans la loi du 12 pluviôse an 3, à l'égard desquels cette loi n'a pas été rapportée par celle du 3 frimaire an 5.

VIII. Les poissons de pêche étrangère paieront la moitié du droit du tarif de 1791. Le poisson frais de même pêche, autre que le maquereau et le hareng, importé sur bâtimens français, ne paiera que cinq centimes par myriagramme.

IX. Le droit d'entrée sur le café étranger est réduit à deux francs cinquante centimes par myriagramme.

Celui sur les thés, à cinq francs.

X. Le droit d'entrée sur les toiles de coton blanches est réduit à dix francs par myriagramme; celles en écru ne paieront que huit francs.

XI. Les mousselines étrangères ne pourront entrer par terre que par les bureaux de Bourg-Libre, Verrières-de-Joux et Versoix; et par mer, que par les ports de Bordeaux, Nantes, l'Orient et le Havre. Les toiles peintes, teintes ou imprimées, ne pourront entrer que par les bureaux de Bourg-Libre, Verrières-de-Joux et Versoix.

XII. Le droit d'entrée sur les nankins des Indes est fixé à ving-cinq centimes par mètre; ils seront dispensés de la représentation du certificat d'origine, ainsi que les mousselines des Indes.

XIII. Les huiles de poisson étrangères paieront à toutes les entrées un franc vingt-cinq centimes par myriagramme.

TITRE II.

Des exportations.

ART. I. Les goudrons pourront être exportés pour l'Espagne par Bayonne et Saint-Jean-de-Luz, aux mêmes conditions que les brais secs et gras.

II. Les chanvres peignés pourront sortir par les bureaux de douane établis sur le Rhin, en payant le droit de soixante centimes par miriagramme.

III. Tous les fers, aciers, et les ouvrages composés uniquement de ces matières, à l'exception des fontes en gueuse, ne paieront à la sortie que cinq centimes par miriagramme.

(La suite au numéro prochain).

AVIS IMPORTANT.

D'après le desir d'un grand nombre de nos Souscripteurs, nous allons faire paraître plus souvent cette feuille. Dix jours d'attente sont longs; nous les partagerons, et nous donnerons un cahier tous les cinq jours, à partir du cinq thermidor. Les nouvelles seront plus fraîches, et par cette raison, plus intéressantes; le journal même en sera plus varié; enfin, nous croyons, sans cependant rien changer à notre première marche, prendre une route plus avantageuse. Ce retour plus fréquent nous occasionne quelques sacrifices; mais nous n'avons en vue que l'intérêt et l'agrément de nos lecteurs, et, quoique nous ayons, en outre, à supporter une augmentation dans le timbre du papier, le prix de cet ouvrage ne changera point.

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire aujourd'hui, 30 messidor, sont invités à le renouveler aussitôt, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.

Les Abonnés au Mercure Français *recevront gratuitement le premier mois de la reprise du* Mercure de France, *au renouvellement de leur abonnement.*

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

Tome 6 cx

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 16.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

AVIS IMPORTANT.

Instruits que différens individus, se disant rédacteurs du MERCURE DE FRANCE, s'introduisent chez les libraires, marchands d'estampes et de musique de Pari, et là, sous le prétexte de faire annoncer dans cete feuille leurs ouvrages, musique, et gravures nouvelle, abusent effrontément de la bonne-foi de ces commerçan, qui s'empressent de leur donner un exemplaire de leus nouveautés; et, désirant mettre fin à ce brigandage, nos prévenons les libraires, marchands d'estampes et e musique, que c'est à notre bureau seul, rue de la Harp, n°. 461, qu'il leur faut déposer un exemplaire de chaqe ouvrage, estampe, ou musique qu'ils desireront y fai annoncer.

On y insère aussi, sur la couverture, tous les av divers, tels que *Biens à vendre* ou *à louer*, *Vem publique*, *Demandes*, *etc. etc.*, moyennant une r tribution de 15 centimes par ligne.

LIVRES NOUVEAUX.

Élisca, ou *l'Amour maternel*, drame lyrique, e trois actes en prose, mêlé d'arriettes; paroles *d'E Favières*, musique de *Grétri*. Représenté, pour la pr mière fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 1 nivôse, an 7.— Paris, au bureau du *Mercure de France* chez *Cailleau*, imprim.-lib. rue de la Harpe, n°. 461 —Prix, 1 franc 20 centimes.

Le paradis perdu, de *Milton*, traduction nouvelle avec des notes, 2 vol. in-8.°; prix, 5 fr. et franc de port par la poste, 7 fr. Paris, chez *J.-Ch. Laveaux et compagnie*, impr.-libr., rue du faubourg Honoré, maison ci-devant Beauveau, et *Moutardier*, libr., quai de Augustins. An VIII.

Clément-Marot, vaudeville anecdotique, en un acte par les citoyens *Armand-Gouffé* et *Georges Duval*; représenté, pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 19 floréal an 7. Prix, 1 fr. 50 cent., avec la musique. Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, rue de Malte; et à son imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n.° 44. An VII.

Adolphe ou *la Famille malheureuse*; chez *Lepetit* libraire, quai des Augustins, 3 vol., avec figure. Prix, 3 fr. et 4 fr. pour les départemens.

AVIS.

Jardin Marbeuf (ou Idalie) *route du bois de Boulogne, à l'entrée de Chaillot.*

Les actionnaires qui jouissent, en ce moment, de ce superbe jardin, ne veulent pas priver plus long-tems le public, du plaisir de la promenade dans ce lieu où la nature déploie sa parure et toutes ses grâces sur les riches rameaux d'arbres odoriférans, in-digènes et exotiques dont il est orné.

Mais les fêtes bruyantes, les spectacles féeries, le luxe éblouissant de mille feux sont trop multipliés dans ces lieux ; on se prépare à former, dans ce jardin, un établissement qui soit en harmonie avec les beautés champêtres du local, qui puisse offrir à l'amant de la nature, à l'être sensible qui aime à trouver des plaisirs plus près de l'âge d'or, aux belles fatiguées de voir leurs charmes disputer à l'éclat des décorations, un caractère simple, en analogie avec celui des pensées que fait naître dans l'ame l'aspect de ce jardin. Par-tout ailleurs, on voit les transports de l'imagination et le délire poétique apprêter des courses, des combats ; ici, on trouvera le tendre sentiment de l'Idille. Ailleurs, on entendra l'explosion du salpêtre se mêler au son de la trompette et des tymballes; ici, quelquefois le chalumeau rustique seul interrompra la voix harmonieuse du rossignol. L'homme de lettres, le philosophe, le publiciste, l'homme aimable de société, la jolie femme, réunis, se croiront transportés dans une région étrangère et à 200 lieues de Paris.

En attendant l'ouverture de cet établissement, qui aura lieu incessamment, on y a déjà préparé, dans la plus agréable partie du jardin, un Cabinet littéraire de lecture, par abonnement, composé de tous les journaux, politiques, de littérature et de poésie, et romans nouveaux. On y trouvera la littérature étrangère, surtout les poëtes et les romanciers.

Conditions.

L'entrée du jardin ne sera plus ouverte qu'en payant 75 centimes (15 sols) par personne.

L'abonnement au Cabinet littéraire est de 12 francs par personne pour un mois ; de 9 francs, si l'on s'abonne pour trois mois; et de 15 francs par mois pour trois personnes d'une famille. Les abonnés auront, pendant la durée de leur abonnement, le droit d'entrer à chaque

instant et tous les jours, dans ce jardin, lors même que l'établissement projetté sera fini.

On s'adressera à la citoyenne *Moreaux*, au jardin Marbeuf.

Nota. On recommande aux personnes qui amèneraient des enfans (les enfans âgés de plus de 12 ans, paieront également 15 sols) de ne leur laisser cueillir ni arracher de fleurs, casser les arbres, arbrisseaux, ni courir ailleurs que dans les allées. On sentira qu'en agir autrement, ce serait nuire au propriétaire, lui enlever le fruit de ses dépenses, et sur-tout détruire les jouissances que chacun doit se promettre, en toutes saisons, dans ce beau lieu.

Délices de la solitude, puisées dans l'étude et la contemplation de la nature, par *A.-J. Canolle*. Deuxième édition considérablement augmentée. Deux vol. *in*-12; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c., franc de port; Paris, chez *Deroy*, libraire, rue Haute-feuille, n.° 34. An 7.

Chef-d'œuvres de poësies philosophiques et descriptives du 18.e siècle: Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-André-des-Arcs, n.° 16; trois vol. *in*-12, petit format.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'École, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENOUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 17.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

AVIS IMPORTANT.

Instruits que différens individus, se disant rédacteurs du MERCURE DE FRANCE, s'introduisent chez les libraires, marchands d'estampes et de musique de Paris, et là, sous le prétexte de faire annoncer dans cette feuille leurs ouvrages, musique, et gravures nouvelles, abusent effrontément de la bonne-foi de ces commerçans, qui s'empressent de leur donner un exemplaire de leurs nouveautés; et, désirant mettre fin à ce brigandage, nous prévenons les libraires, marchands d'estampes et de musique, que c'est à notre bureau seul, rue de la Harpe, n°. 461, qu'il leur faut déposer un exemplaire de chaque ouvrage, estampe, ou musique qu'ils désireront y faire annoncer.

On y insère aussi, sur la couverture, tous les avis divers, tels que *Biens à vendre* ou *à louer*, *Vente publique*, *Demandes*, *etc. etc.*, moyennant une rétribution de 15 centimes par ligne.

LIVRES NOUVEAUX.

Élisca, ou *l'Amour maternel*, drame lyrique, en trois actes en prose, mêlé d'arriettes; paroles *d'Ed. Favières*, musique de *Grétri*. Représenté, pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 12 nivôse, an 7.— Paris, au bureau du *Mercure de France*, chez *Cailleau*, imprim.-lib. rue de la Harpe, n°. 461. — Prix, 1 franc 20 centimes.

Le paradis perdu, de *Milton*, traduction nouvelle, avec des notes, 2 vol. in-8.°; prix, 5 fr. et franc de port, par la poste, 7 fr. Paris, chez *J.-Ch. Laveaux et compagnie*, impr.-libr., rue du faubourg Honoré, maison ci-devant Beauveau, et *Moutardier*, libr., quai des Augustins. An VIII.

Clément-Marot, vaudeville anecdotique, en un acte, par les citoyens *Armand-Gouffé* et *Georges Duval*; représenté, pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 19 floréal an 7. Prix, 1 fr. 50 cent., avec la musique. Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, rue de Malte; et à son imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n.° 44. An VII.

Adolphe ou *la Famille malheureuse*; chez *Lepetit*, libraire, quai des Augustins, 3 vol., avec figure. Prix, 3 fr. et 4 fr. pour les départemens.

AVIS.

Jardin Marbeuf (ou Idalie) *route du bois de Boulogne, à l'entrée de Chaillot.*

Les actionnaires qui jouissent, en ce moment, de ce superbe jardin, ne veulent pas priver plus long-tems le public, du plaisir de la promenade dans ce lieu où la nature déploie sa parure et toutes ses grâces sur les riches rameaux d'arbres odoriférans, in-digènes et exotiques dont il est orné.

Mais les fêtes bruyantes, les spectacles féeries, le luxe éblouissant de mille feux sont trop multipliés dans ces lieux; on se prépare à former, dans ce jardin, un établissement qui soit en harmonie avec les beautés champêtres du local, qui puisse offrir à l'amant de la nature, à l'être sensible qui aime à trouver des plaisirs plus près de l'âge d'or, aux belles fatiguées de voir leurs charmes disputer à l'éclat des décorations, un caractère simple, en analogie avec celui des pensées que fait naître dans l'ame l'aspect de ce jardin. Par-tout ailleurs, on voit les transports de l'imagination et le délire poétique apprêter des courses, des combats; ici, on trouvera le tendre sentiment de l'Idille. Ailleurs, on entendra l'explosion du salpêtre se mêler au son de la trompette et des tymballes; ici, quelquefois le chalumeau rustique seul interrompra la voix harmonieuse du rossignol. L'homme de lettres, le philosophe, le publiciste, l'homme aimable de société, la jolie femme, réunis, se croiront transportés dans une région étrangère et à 200 lieues de Paris.

En attendant l'ouverture de cet établissement, qui aura lieu incessamment, on y a déjà préparé, dans la plus agréable partie du jardin, un Cabinet littéraire de lecture, par abonnement, composé de tous les journaux, politiques, de littérature et de poésie, et romans nouveaux. On y trouvera la littérature étrangère, surtout les poëtes et les romanciers.

Conditions.

L'entrée du jardin ne sera plus ouverte qu'en payant 75 centimes (15 sols) par personne.

L'abonnement au Cabinet littéraire est de 12 francs par personne pour un mois; de 9 francs, si l'on s'abonne pour trois mois; et de 15 francs par mois pour trois personnes d'une famille. Les abonnés auront, pendant la durée de leur abonnement, le droit d'entrer à chaque

instant et tous les jours, dans ce jardin, lors même que l'établissement projetté sera fini.

On s'adressera à la citoyenne *Moreaux*, au jardin Marbeuf.

Nota. On recommande aux personnes qui amèneraient des enfans (les enfans âgés de plus de 12 ans, paieront également 15 sols) de ne leur laisser cueillir ni arracher de fleurs, casser les arbres, arbrisseaux, ni courir ailleurs que dans les allées. On sentira qu'en agir autrement, ce serait nuire au propriétaire, lui enlever le fruit de ses dépenses, et sur-tout détruire les jouissances que chacun doit se promettre, en toutes saisons, dans ce beau lieu.

Délices de la solitude, puisées dans l'étude et la contemplation de la nature, par *A.-J. Canolle*. Deuxième édition considérablement augmentée. Deux vol. *in*-12; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c., franc de port; Paris, chez *Deroy*, libraire, rue Haute-feuille, n.° 34. An 7.

Chef-d'œuvres de poësies philosophiques et descriptives du 18.e siècle : Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-André-des-Arcs, n.° 16; trois vol. *in*-12, petit format.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS :

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'École, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENOUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 18.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

AVIS IMPORTANT.

Instruits que différens individus, se disant rédacteurs du MERCURE DE FRANCE, s'introduisent chez les libraires, marchands d'estampes et de musique de Paris, et là, sous le prétexte de faire annoncer dans cette feuille leurs ouvrages, musique, et gravures nouvelles, abusent effrontément de la bonne-foi de ces commerçans, qui s'empressent de leur donner un exemplaire de leurs nouveautés; et, désirant mettre fin à ce brigandage, nous prévenons les libraires, marchands d'estampes et de musique, que c'est à notre bureau seul, rue de la Harpe, n°. 461, qu'il leur faut déposer un exemplaire de chaque ouvrage, estampe, ou musique qu'ils désireront y faire annoncer.

On y insère aussi, sur la couverture, tous les avis divers, tels que *Biens à vendre* ou *à louer*, *Vente publique*, *Demandes*, *etc. etc.*, moyennant une rétribution de 15 centimes par ligne.

LIVRES NOUVEAUX.

Élisca, ou *l'Amour maternel*, drame lyrique, en trois actes en prose, mêlé d'arriettes; paroles *d'Ed. Favières*, musique de *Grétri*. Représenté, pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 12 nivôse, an 7.— Paris, au bureau du *Mercure de France*, chez *Cailleau*, imprim.-lib. rue de la Harpe, n°. 461. — Prix, 1 franc 20 centimes.

Le paradis perdu, de *Milton*, traduction nouvelle, avec des notes, 2 vol. in-8.°; prix, 5 fr. et franc de port, par la poste, 7 fr. Paris, chez *J.-Ch. Laveaux et compagnie*, impr.-libr., rue du faubourg Honoré, maison ci-devant Beauveau, et *Moutardier*, libr., quai des Augustins. An VIII.

Clément-Marot, vaudeville anecdotique, en un acte, par les citoyens *Armand-Gouffé* et *Georges Duval*; représenté, pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 19 floréal an 7. Prix, 1 fr. 50 cent., avec la musique. Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, rue de Malte; et à son imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n.° 44. An VII.

Adolphe ou *la Famille malheureuse*; chez *Lepetit*, libraire, quai des Augustins, 3 vol., avec figure. Prix; 3 fr. et 4 fr. pour les départemens.

AVIS.

Jardin Marbeuf (ou Idalie) *route du bois de Boulogne, à l'entrée de Chaillot.*

Les actionnaires qui jouissent, en ce moment, de ce superbe jardin, ne veulent pas priver plus long-tems le public, du plaisir de la promenade dans ce lieu où la nature déploie sa parure et toutes ses grâces sur les riches rameaux d'arbres odoriférans, in-digènes et exotiques dont il est orné.

Mais les fêtes bruyantes, les spectacles féeries, le luxe éblouissant de mille feux sont trop multipliés dans ces lieux; on se prépare à former, dans ce jardin, un établissement qui soit en harmonie avec les beautés champêtres du local, qui puisse offrir à l'amant de la nature, à l'être sensible qui aime à trouver des plaisirs plus près de l'âge d'or, aux belles fatiguées de voir leurs charmes disputer à l'éclat des décorations, un caractère simple, en analogie avec celui des pensées que fait naître dans l'ame l'aspect de ce jardin. Par-tout ailleurs, on voit les transports de l'imagination et le délire poétique apprêter des courses, des combats; ici, on trouvera le tendre sentiment de l'Idille. Ailleurs, on entendra l'explosion du salpêtre se mêler au son de la trompette et des tymbales; ici, quelquefois le chalumeau rustique seul interrompra la voix harmonieuse du rossignol. L'homme de lettres, le philosophe, le publiciste, l'homme aimable de société, la jolie femme, réunis, se croiront transportés dans une région étrangère et à 200 lieues de Paris.

En attendant l'ouverture de cet établissement, qui aura lieu incessamment, on y a déja préparé, dans la plus agréable partie du jardin, un Cabinet littéraire de lecture, par abonnement, composé de tous les journaux, politiques, de littérature et de poésie, et romans nouveaux. On y trouvera la littérature étrangère, surtout les poëtes et les romanciers.

Conditions.

L'entrée du jardin ne sera plus ouverte qu'en payant 75 centimes (15 sols) par pérsonne.

L'abonnement au Cabinet littéraire est de 12 francs par personne pour un mois; de 9 francs, si l'on s'abonne pour trois mois; et de 15 francs par mois pour trois personnes d'une famille. Les abonnés auront, pendant la durée de leur abonnement, le droit d'entrer à chaque

instant et tous les jours, dans ce jardin, lors même que l'établissement projetté sera fini.

On s'adressera à la citoyenne *Moreaux*, au jardin Marbeuf.

Nota. On recommande aux personnes qui amèneraient des enfans (les enfans âgés de plus de 12 ans, paieront également 15 sols) de ne leur laisser cueillir ni arracher de fleurs, casser les arbres, arbrisseaux, ni courir ailleurs que dans les allées. On sentira qu'en agir autrement, ce serait nuire au propriétaire, lui enlever le fruit de ses dépenses, et sur-tout détruire les jouissances que chacun doit se promettre, en toutes saisons, dans ce beau lieu.

Délices de la solitude, puisées dans l'étude et la contemplation de la nature, par *A.-J. Canolle*. Deuxième édition considérablement augmentée. Deux vol. *in*-12; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c., franc de port; Paris, chez *Deroy*, libraire, rue Haute-feuille, n.° 34. An 7.

Chef-d'œuvres de poësies philosophiques et descriptives du 18.e siècle: Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-André-des-Arcs, n.° 16; trois vol. *in*-12, petit format.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'École, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00757179 8